

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

VINGT-SIXIÈME

RAPPORT ANNUEL

SUR L'EXERCICE

1956



SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

VINGT-SIXIÈME
RAPPORT ANNUEL
SUR L'EXERCICE

1956



1957

VERBANDSDRUCKEREI S.A. BERNE

Table des matières

Chapitre	Page
I. La radiodiffusion en 1956	
Introduction	5
Activité des organes de la SSR	7
II. Programmes	
Sottens	15
Monte Ceneri	25
Beromunster	50
III. Le service suisse des ondes courtes	64
IV. La télédiffusion suisse	68
V. Télévision	69
VI. Finances	
1. Comptes de l'exercice 1956	74
2. Budget 1957	94
3. Compte du service radio PTT 1956	110
VII. Statistiques des programmes	
A. Suisse	112
B. Etranger	114
VIII. Statistiques des auditeurs	116
IX. Autorités et organes de la radiodiffusion suisse	118
A. <i>Organes</i> :	
1. Assemblée générale	118
2. Comité central	119
3. Direction générale	120
4. Conférence des directeurs	120
5. Commissions des programmes	121
6. Vérificateurs des comptes	124
B. <i>Membres</i>	125
Adresses	135

Une année importante pour la Radio

Introduction

S'il eût fallu, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et l'effondrement du « III^e Reich » une nouvelle preuve de la signification de la radio suisse dans la vie de notre peuple et de notre Etat, elle eût été apportée dans le courant de l'année écoulée. La tension entre l'Ouest et l'Est s'est aggravée de mois en mois, atteignant un point culminant dangereux en octobre et novembre, par la répression de la lutte d'indépendance en Hongrie et la crise de Suez; l'humanité entrait de nouveau dans un état d'alerte grave. Dans ces journées critiques, alors que les événements se précipitaient, nos services de radio et de télévision, par une information et documentation rapides, constantes, objectives et véridiques, ont rendu au pays des services qui ne se laissent mesurer ni avec des mots ni avec de l'argent. On ne manque pas d'attestations, d'ailleurs, qu'à cette époque, d'innombrables auditeurs dans les pays voisins, voire, grâce au Service des ondes courtes, dans d'autres continents, ont écouté de préférence la radio suisse, qui s'est acquis dans le passé la réputation de source d'information objective. A ce titre également, la maxime suisse de la neutralité d'Etat a fait ses preuves une fois de plus.

Sur le plan intérieur, l'année 1956, au cours de laquelle la SSR pouvait fêter le 25^e anniversaire de sa fondation, a marqué un tournant dans l'histoire encore jeune de la radiodiffusion suisse. Deux problèmes surtout ont occupé à plusieurs reprises et sous différents aspects les organes de notre société. Ce furent les ondes ultra-courtes et la télévision.

Après de longs travaux préparatoires, on put débiter le 16 décembre 1956 avec les émissions du deuxième programme, dit de contraste, diffusé par les émetteurs d'ondes ultra-courtes. Cette innovation procure à l'auditeur une réception d'une tonalité parfaite sans parasites et peut être qualifiée de couronnement de la radiodiffusion. Sans aucun doute, c'est à la technique des ondes ultra-courtes qu'appartient l'avenir. L'évolution se dessine déjà nettement dans la construction des appareils combinés – OUC et TV – qui domineront sur le marché dans un avenir très rapproché.

La télévision a tenu en éveil pendant toute l'année 1956 l'attention publique et a subi le feu croisé de la critique. La raison immédiate en fut la tentative de créer une base constitutionnelle à la radio et à la télévision. Le projet d'article constitutionnel soumis par le Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale fut l'objet de longs débats, en septembre au Conseil des Etats et en décembre au Conseil national. Par vote final, quelques jours avant Noël, les Chambres ont adopté sans opposition un article 36bis ainsi conçu :

«La législation sur la radiodiffusion et la télévision est du domaine fédéral.

»La Confédération édictera sur chacune de ces matières une loi particulière.

»La Confédération charge une ou plusieurs institutions de droit public ou privé d'établir et d'exécuter les programmes. Les besoins spirituels et culturels des cantons, comme aussi ceux des différentes parties du pays, des divers milieux de la population ainsi que des diverses régions linguistiques doivent être pris équitablement en considération.

»Les cantons sont compétents pour édicter des prescriptions concernant la réception publique des émissions de radiodiffusion et de télévision.»

Le Conseil fédéral a fixé à brève échéance, soit au 2 et 3 mars 1957, la votation fédérale sur cette adjonction à la Constitution. (C'est dans le rapport annuel pour 1957 qu'il y aura lieu de tirer les conclusions du vote négatif du souverain.)

Malgré une violente opposition contre la télévision – elle fait l'expérience de n'importe quelle autre invention – celle-ci se propage rapidement dans le pays. Certaines influences négatives pourront freiner son essor, mais jamais l'arrêter.

Il convient de rendre hommage à tout le personnel de la SSR, qui comptait à la fin de 1956 au total 416 personnes au service de la radio et 162 à la télévision, pour le travail consciencieux et accru qu'il a fourni tout au long de l'année. Avec 12 576 heures d'émission (568 heures de plus qu'en 1955) les trois émetteurs nationaux et le Service des ondes courtes avec 14 833 heures d'émission (100 heures de plus) ont atteint de nouveaux records.

De l'activité des organes de la SSR

Assemblée générale : La première des deux assemblées générales tenues au cours de l'exercice écoulé eut lieu, le 30 juin 1956, en la salle du Conseil national, à Berne; au cours de la première partie de cette assemblée, on tint à marquer le vingt-cinquième anniversaire de la SSR, créée le 11 février 1931. Dans son allocution, M. Guiseppe Lepori, conseiller fédéral, chef du Département des postes et des chemins de fer, rappela les tâches et les réalisations de la radiodiffusion helvétique au service du pays et de notre peuple. L'assemblée approuva ensuite le rapport annuel et les comptes pour 1955, ainsi que le projet d'organisation du service FM, qui lui a été soumis. Quant à la discussion demandée par les sociétés régionales de Beromünster au sujet de la clé de répartition, elle fut renvoyée à l'assemblée suivante, étant donné l'état des pourparlers à ce sujet.

Par manque de temps, il fallut fixer la seconde assemblée générale de l'exercice au 26 janvier 1957. Elle eut à s'occuper de manière approfondie du Service des ondes courtes et devait faire sienne, à la majorité des voix, la proposition du comité central: demander au Conseil fédéral que la Confédération prenne à sa charge une partie des frais du SOC, compte tenu de la double mission impartie à ce service. Le budget pour 1957 fut approuvé, les délégués des trois sociétés régionales de Beromünster s'abstenant de voter; ces délégués, ainsi que ceux de la CORSI commentèrent leurs réclamations à l'adresse de l'Autorité de surveillance, concernant la clé de répartition du produit de la taxe de concession. Il fut décidé, en outre, de demander au comité central et à la direction générale de présenter, en même temps que le budget pour 1958, un rapport sur les possibilités qu'il y aurait d'augmenter les moyens financiers de la société au cours des années 1958 à 1960.

Sous la présidence de M. Fritz Rothen, président central, le *comité central* tint, au cours de l'exercice écoulé, huit séances, dont l'une dura deux jours; 76 objets en délibération furent traités, faisant, pour la plupart d'entre eux, l'objet de rapports écrits de la direction générale. Il s'agissait essentiellement de problèmes d'ordre financier, de questions juridiques fort diverses, du SOC, de la FM, de la TV, ainsi que de problèmes concernant le personnel et les salaires. De nombreux objets en délibération furent étudiés auparavant par les sous-commissions du CC. Le rapport d'expertise au sujet des possibilités de rationalisation et d'économies au sein de l'organisation tout entière, établi à la demande du comité central, retiendra l'attention des organes de la société au cours de l'année 1957.

Lors de sa séance du 29 juin, le comité central donna son agrément à la nomination de M. Samuel Bächli comme successeur de M. Jakob Job à la direction du studio de Zurich, à partir du 1^{er} janvier 1957.

La direction générale, placée sous la haute autorité de M. Marcel Bezençon, directeur général, se voit aux prises avec un volume de travail croissant sans cesse. Aux affaires « ordinaires » qui reviennent régulièrement à l'ordre du jour s'ajoutent, en effet, des tâches nouvelles, du fait de l'évolution générale de la radiodiffusion et de la télévision. A fin juin 1956, Hermann Loder, chef du service intérieur, prenait sa retraite. Aux termes d'une décision du comité central, M. Domenic Carl, jusqu'alors remplaçant du directeur administratif, prenait, dès le 1^{er} juillet, la direction du service des programmes près la direction générale, qui remplace l'ancien service intérieur.

La conférence des directeurs s'est réunie huit fois, sous la présidence de M. Bezençon, directeur général; elle eut à traiter 110 objets différents. A côté des problèmes ayant trait au programme, questions qui l'occupent traditionnellement, la conférence eut à s'occuper de manière croissante de problèmes juridiques, financiers et d'ordre administratif, ainsi que de questions ayant trait à la télévision et de l'organisation du service des programmes en modulation de fréquence.

Les commissions des programmes n'eurent pas à s'occuper uniquement des problèmes touchant à proprement parler au programme, aux désirs et aux suggestions des auditeurs, mais également de questions d'organisation, tels que: le service des nouvelles, la conception des programmes FM, l'introduction d'émissions destinées au monde ouvrier, etc.

La commission des programmes de Beromünster tint quatre séances, celle de Sottens trois, celle de Monte Ceneri deux et celle du SOC se réunit par trois fois. Enfin, la commission des programmes de la télévision eut, de son côté, à s'occuper de problèmes d'organisation et d'ordre financier concernant le service TV; elle tint trois séances.

Constructions et équipements

Le manque de place aigu dont souffrent, depuis des années, la direction générale et le SOC, ainsi que la dispersion de leurs services dans plusieurs immeubles, exigent plus impérativement que jamais la construction d'un immeuble SSR. Après de longues négociations, on a pu s'assurer d'un terrain à bâtir à la Freudenbergplatz (Ostring), en passant un contrat pré-achat. Cet accord vint à son heure, d'autant plus que le bail pour les appartements occupés au n° 28 de la Neuen-

gasse – où se trouvaient des studios du SOC, ainsi qu'une partie des services de la direction générale – fut résilié. Afin de gagner du temps, en attendant que notre immeuble soit construit, la direction générale décida de louer des bureaux dans un immeuble neuf, au n° 2 de la Neuengasse-Passage, et de céder les anciens bureaux de la Neuengasse 30 au SOC. Il importe de faire remarquer, cependant, que le propriétaire n'a donné son accord à cette installation de studios du SOC que sous la réserve expresse qu'il s'agissait là d'un état provisoire, destiné à gagner du temps et que cette installation ne saurait se prolonger au-delà de 2 à 3 ans.

Le comité central a accordé à Radio Bâle des crédits complémentaires d'un montant de 43 000 francs, destinés à couvrir des frais supplémentaires, essentiellement causés par le renchérissement, de l'étape de construction II, et de 155 550 francs pour des améliorations devenues nécessaires aux plans de l'étape de construction III.

Modulation de fréquence

Tous les travaux préparatoires ayant été réalisés au cours de l'exercice écoulé, le *second programme*, en modulation de fréquence, put être diffusé dès le 16 décembre 1956. Par une vaste campagne de presse, nous avons attiré l'attention des auditeurs sur cette importante innovation. Au cours d'une période d'introduction qui durera deux ans, on tentera de rassembler certaines expériences au sujet de ce nouveau programme, expériences qui devront permettre de tirer des conclusions pour sa conception définitive.

A fin 1956, cinq émetteurs FM retransmettaient le second programme, à savoir ceux de l'Uetliberg, du Bantiger, de La Dôle, de Monte Ceneri et de Saint-Chrischona.

Dix autres émetteurs FM servaient, à cette date, à l'amélioration des conditions de réception des programmes des émetteurs nationaux; il s'agissait là des émetteurs de St-Anton, Ladir, Loèche I et II, Les Ordon, Monte Morello, Ravoire, Tarasp, Niederhorn et Attinghausen.

On pense que l'établissement complet du réseau FM sera achevé au cours de 1959.

Nombre d'auditeurs

Le nombre des concessionnaires radio a atteint, en 1956, 1 267 824, en augmentation de 34 749. A la fin de l'exercice écoulé, on comptait 981 344 concessionnaires « sans-filistes » (+ 12 313), 238 714 abonnés à la TD (+ 24 211) et 47 766 abonnés à la rediffusion (– 1775).

A fin 1956, les PTT estimaient à 200 000 environ le nombre des récepteurs radio équipés pour la réception en FM, installés en Suisse.

Problèmes juridiques

Nous exposons brièvement ci-dessous quelques-unes des questions juridiques dont les organes de la SSR ont dû s'occuper en 1956 :

Arrêt du Tribunal fédéral dans la cause SSR c/SUISA : On sait que la loi fédérale du 25 septembre 1940 concernant la perception de droits d'auteur accorde à la SUIA le droit exclusif d'exploiter les exécutions publiques d'œuvres musicales avec ou sans texte. Cette société de perception ne peut demander que les indemnités prévues dans un tarif approuvé par la commission arbitrale. Conformément au règlement d'exécution, cette commission n'est compétente que pour examiner si une indemnité tarifaire est contraire aux intérêts publics ou si certaines dispositions du tarif semblent arbitraires.

Notre société a fait usage de son droit de recours au Tribunal fédéral contre la décision de la commission arbitrale approuvant le nouveau tarif de la SUIA, qui prévoit une augmentation de 200 000 francs de l'indemnité forfaitaire versée annuellement par la SSR pour les droits d'exécution. Elle estime que la commission arbitrale doit avant tout examiner si le tarif est adapté aux circonstances données. Il serait, en effet, difficile d'admettre que la SUIA applique un tarif contraire au règlement d'exécution. Le Tribunal fédéral n'a malheureusement pas partagé notre point de vue et s'est prononcé sur la question du tarif arbitraire. Il a confirmé dans son arrêt du 20 novembre 1956 la décision de la commission arbitrale.

Cet arrêt est fort regrettable, car nous sommes ainsi soumis en Suisse à un tarif plus élevé que celui appliqué aux organismes de radiodiffusion étrangers. Cet état de choses peut encore avoir des répercussions fâcheuses sur les autres droits d'auteur. En recourant au Tribunal fédéral, nous n'avons jamais cherché à nous opposer aux intérêts des auteurs comme on a voulu l'insinuer à tort. Bien au contraire, la SSR a prouvé de tout temps ses intentions amicales envers les auteurs.

La SSR paie annuellement 1½ million de francs de droits d'auteur, sans compter les honoraires versés directement aux auteurs par les studios. Il faut donc comprendre que nous cherchons à nous défendre contre les prétentions exagérées de certaines sociétés d'auteurs.

Télédiffusion : L'adaptation de la loi fédérale concernant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et artistiques du 7 décembre 1922 à la Convention de Berne, révisée à Bruxelles, a posé à la télédiffusion, spécialement pour les programmes étrangers, une série de problèmes importants qu'il convenait de résoudre d'une manière satisfaisante.

On sait que la SSR est responsable des programmes de télédiffusion. Les PTT, de leur côté, s'occupent des questions techniques et se

chargent des frais et dépenses. La SSR a été à même de signer, en 1956, plusieurs contrats avec des sociétés d'auteurs et des organismes de radiodiffusion étrangers; toutefois, certains problèmes, en particulier celui des droits des auteurs d'œuvres littéraires, n'ont pu être résolus. Il faut espérer que l'on trouvera une solution satisfaisante qui permette à la télédiffusion d'offrir à ses auditeurs un choix varié de programmes radiophoniques en provenance des pays voisins.

Contrats avec les éditeurs de musique : La réglementation de tarifs uniques pour la location des matériels graphiques d'œuvres symphoniques ou dramatico-musicales, de même que celle des conditions de reproduction mécanique et de leur utilisation pour des émissions répétées ou pour le relais de programmes par les organismes de radiodiffusion étrangers, a donné lieu à de longs pourparlers avec les éditeurs suisses et étrangers.

Deux contrats, entrés en vigueur le 1^{er} novembre 1956, ont pu être signés, l'un relatif à la location et à l'utilisation des matériels d'orchestre et l'autre aux œuvres dramatico-musicales. Il a naturellement fallu faire des concessions de part et d'autre.

Télévision : L'introduction de la télévision en Suisse a soulevé de nombreuses questions d'ordre juridique. Nous en citons quelques-unes à titre d'exemple: diffusion de films commerciaux, retransmission d'opéras, d'opérettes et de représentations théâtrales publiques, apparition des artistes sur l'écran, réception publique des émissions télévisées sur grand écran, perception des droits d'auteur pour la réception publique des émissions télévisées, retransmission de manifestations sportives ou autres, échange de programmes avec des sociétés de télévision étrangères, etc.

Le service de télévision doit faire appel aux émissions étrangères pour enrichir ses programmes. Les exigences des artistes – musiciens, acteurs et artistes de variétés – sont cependant le principal obstacle à la réalisation de telles émissions. Un accord est intervenu après trois ans de pourparlers entre l'Union européenne de radiodiffusion (UER) et les trois fédérations internationales d'artistes, stipulant que les membres de l'UER peuvent diffuser sur les écrans de l'étranger des émissions simultanées ou différées de programmes télévisés auxquels participent les artistes membres de l'une ou l'autre de ces associations. Ce premier contrat passé, non sans peine, entre l'UER et les associations internationales d'artistes, est valable deux ans. Pendant ce laps de temps, les parties pourront faire leurs expériences et la télévision suisse sera ainsi à même de diffuser sur ses écrans des programmes étrangers de haute qualité.

Relations internationales

La part active que prend la SSR à la vie radiophonique internationale se fait d'année en année plus intense. Grâce à une constante et étroite collaboration avec un grand nombre d'organismes amis d'Europe et d'outre-mer, nous avons pu fournir, durant l'année qui vient de s'écouler, un apport considérable au développement des échanges internationaux de programmes.

C'est ainsi qu'à côté des échanges réguliers de programmes enregistrés, qui ont pris à eux seuls un essor des plus réjouissants, d'innombrables émissions furent échangées, les unes permettant à nos auditeurs de suivre de près maintes manifestations de la vie culturelle, artistique, politique, économique et sportive de plusieurs pays voisins et lointains, les autres offrant aux auditeurs de l'étranger un reflet de manifestations semblables ayant lieu en Suisse. Parmi ces dernières, relevons, en particulier, les remarquables contributions fournies par nos studios dans le cadre de l'«Année Mozart» (commémorant le 200^e anniversaire de la naissance de ce compositeur), qui s'est close au mois de décembre 1956 avec une émission multiplex réalisée par Radio-Genève et relayée simultanément par dix organismes étrangers; l'émission internationale de la Croix-Rouge qui eut lieu le 8 mai; les retransmissions toujours fort appréciées et suscitant un très vif intérêt des concerts des Semaines musicales internationales de Lucerne, du concert final des lauréats du Concours international d'exécution musicale de Genève, des Giovedì musicali di Lugano, des Semaines musicales d'Ascona, du Septembre musical de Montreux; la participation des studios de Lausanne et de Genève aux programmes de la Communauté radiophonique des pays de langue française, créée en 1955 et groupant la RTF, l'INR et la SSR, émetteur de Sottens.

Un succès des plus marquants fut obtenu par la retransmission de la finale européenne du Grand Prix Eurovision de la chanson, lancé en 1956. Au cours du spectacle de gala organisé par Radio-Lugano en collaboration avec le Service suisse de télévision et donné au Casino Kursaal de Lugano, la chanson «Refrains» présentée par la Suisse remporta le Grand Prix.

La SSR a été également à l'honneur lors de l'attribution des prix annuels du «Prix Italia» qui s'est tenu en 1956 à Rimini. La pièce radiophonique de Carlo Castelli, «Ballata per Tim pescatore di trote», présentée par Radio-Lugano, a, en effet, obtenu le «Prix de la Radio Italiana».

Déparasitage

Le service de déparasitage a eu à s'occuper, au cours de l'exercice écoulé, de 9194 plaintes concernant des perturbations de la réception; 112 cas seulement se rapportèrent à des récepteurs FM, alors que 694 plaintes ont été dues à des perturbations de récepteurs de télévision. Au total, 3962 appareils et installations causant des perturbations radiophoniques ont été détectés et le nécessaire a été fait pour les déparasiter. Des installations réceptrices insuffisantes ou défectueuses ont provoqué, à elles seules, le 30% de toutes les réclamations.

Lors d'actions méthodiques, l'association « Pro Radio » a déparasité 6897 appareils électriques et a détecté, en collaboration avec les services industriels, 2079 installations ménagères défectueuses, provoquant des perturbations de réception.

Un nouveau progrès a pu être enregistré dans la campagne menée contre les parasites des ondes: en effet, plusieurs entreprises suisses déparasitent dès maintenant leurs appareils et installations sortant de fabrique pour la réception en modulation de fréquence.

Fondation Caisse-pension SSR

En 1956, le Conseil de fondation a été convoqué à quatre reprises, pour étudier et résoudre en particulier les problèmes de l'incorporation, dans le traitement imputable, de l'augmentation du traitement réel décidée par le Comité central avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1956, et de l'adaptation du règlement de la Caisse-pension aux nouvelles dispositions de la loi fédérale sur l'AVS entrées en vigueur le 1^{er} janvier 1957.

A cet effet, le Conseil de fondation a élaboré un avenant au règlement, que le Comité central approuva en allouant, du même coup, les crédits nécessaires à la couverture des frais qu'entraînaient les nouvelles dispositions. De leur côté, les assurés acceptèrent les propositions du Conseil de fondation.

Le nombre des membres de la Caisse-pension était de 220 à fin 1956 tandis que l'Assurance-épargne comptait 122 membres.

La fortune de la Caisse s'élevait à 8 348 000 francs au 31 décembre 1956. Le rendement moyen des placements était de 3,37% et celui de la fortune de 3,047%.

Pour la période administrative 1957-1959, le Conseil de fondation se compose comme suit:

représentants de l'employeur:

MM. Charles Gilliéron, Villeneuve-Montreux,
Walter Kasser, Spiez,

Mme Paula Peter, Bâle (nouveau membre);

représentants des assurés:

M. Riccardo Rossi, Lugano (président),

Mlle Denise Kreis, Genève (nouveau membre),

M. Emile Meier, Zurich;

représentant de l'Autorité de surveillance:

M. Vicente Tuason, Berne (vice-président).

Les membres suppléants sont

MM. Edouard Fischer, Genève (pour les représentants de
l'employeur),

Willy Grüebler, Berne (pour les représentants des
assurés),

Fritz Sauser, Berne (pour le représentant de l'Autorité
de surveillance).

Pour la nouvelle période administrative, le Comité central a réélu
M. R. Rossi comme président et désigné Mme N. Kopyto-Huguenin
comme secrétaire du Conseil de fondation.

Dans sa séance du 13 décembre, le Conseil de fondation exprima
ses vifs remerciements aux deux membres sortants, MM. Rodolphe
Schwabe (vice-président) et John Braun, pour leur longue et pré-
cieuse collaboration.

Emetteur national suisse de Sottens

Studio de Lausanne

Studio de Genève

I. Considérations générales

Un rapport annuel ne saurait être autre chose qu'une somme. Somme des réussites et des échecs, somme des expériences hardies et des tentatives illusoire, somme des certitudes acquises et des espoirs déçus. On trouvera tout cela dans les pages suivantes en lesquelles on voudrait donner une idée de l'activité de Sottens, mais où l'on ne peut y parvenir. Car même à raison de neuf heures par jour d'émissions et de quatorze heures le dimanche – ce qui est infiniment moins que dans les pays qui nous entourent – on accumule une quantité si énorme d'essais, on fait tant de théâtre, tant d'opéra, de musique symphonique, de musique de chambre, de jazz et de musique légère, tant d'actualités locales, nationales, internationales, tant de variétés, tant de conférences et tant d'autres choses encore qu'on ne saurait donner, en quelques pages, qu'une idée très incomplète de ce que fut l'activité de Sottens durant toute une année.

Un fait pourtant apparaîtra sans contestation possible: le caractère complémentaire des deux studios romands. Tout en leur manière de se présenter est différent et l'on pourrait, simplement en lisant ce rapport, se persuader – s'il en était encore besoin – que l'un et l'autre sont indispensables à l'auditeur, à la façon de facteurs supplétifs d'une même action globale.

Sans doute l'un et l'autre font de la musique et de l'art dramatique, de la fantaisie et du divertissement: en examinant de près les listes qui vont suivre et, plus encore, les propos qui les accompagnent, on aura la preuve immédiate de la vérité de nos assertions.

C'est donc à dessein de montrer que la structure de la radiodiffusion romande répond à une nécessité profonde que nous avons, cette année, séparé les contributions des deux studios, les laissant apparaître chacun dans leur lumière particulière.

* * *

II. L'activité du studio de Lausanne

A. Les émissions dramatiques

Qualité, diversité, renouvellement, tels ont été les mots d'ordre de Radio-Lausanne pour sa campagne 1956 dont les éléments positifs doivent être cherchés dans le répertoire, les auteurs, les réalisateurs, les interprètes et les moyens techniques.

Le répertoire est assez riche, qu'il s'agisse de pièces théâtrales ou d'œuvres radiophoniques d'auteurs suisses ou étrangers. Radio-Lausanne dispose de nombreux collaborateurs réguliers ou occasionnels; aux auteurs chevronnés se joignent de nouvelles forces. De plus, le répertoire étranger, français, allemand, anglais, scandinave, italien, offre de vastes ressources. Les échanges au sein de la Communauté radiophonique des programmes de langue française se révèlent heureux de même que la programmation de certaines œuvres présentées au Prix Italia.

Le studio de Lausanne dispose de réalisateurs éprouvés et de moyens techniques enviables. La troupe groupe une soixantaine de comédiens dont certains se sont imposés à l'étranger en de nombreuses occasions.

Grâce aux écoles lausannoises d'art dramatique, aux possibilités offertes par les théâtres de la ville, grâce surtout à l'activité de notre studio, à laquelle s'ajoute celle de la télévision, un certain nombre de jeunes comédiens peuvent s'affirmer; la troupe de Radio-Lausanne s'enrichit donc régulièrement d'éléments intéressants.

En outre, des acteurs français apportent diversité et renouvellement dans les distributions. Citons, entre autres, pour 1956, Pierre Dux, Michel Bouquet, Jean Davy, Jean Piat, Renée Faure, Jacques Mauclair, Germaine Dermozy, Pierre Fresnay, etc.

1. Pièce du mardi

Outre certaines comédies récréatives, telles que *Je l'aime*, de Sacha Guitry, *La Grande Duchesse et le Garçon d'Etage*, de Savoir, *La Plume*, de Barillet et Grédy, *La Manière forte*, de Deval, voici tout un éventail d'œuvres plus denses: *Pour Lucrèce*, de Giraudoux, *La Maison de Bernarda Alba*, de Garcia Lorca, *Asmodée*, de Mauriac, *Corruption au Palais de Justice*, d'Ugo Betti, *Un Nommé Judas*, de Puget, *Les Bas-Fonds*, de Gorki, *Venise sauvée*, d'Otway, adaptation de Morvan-Lebesque, *Il était une Gare*, de Deval, *La Cerisaie*, de Tchekhov, etc.

Ces quelques titres illustrent bien le souci de diversité dont nous parlions tout à l'heure.

2. Œuvres radiophoniques

Les créations d'œuvres radiophoniques ont été nombreuses. A l'enseigne de « Centre d'essai de Radio-Lausanne » ou du « Jeu radiophonique dans le Monde » ou de la pièce du dimanche soir, voici *Le Retour*, de Peter Hirche, Prix Italia 1955, *Les Voisins*, d'Anne-Marie Matter, avec ses intéressantes perspectives sonores, *L'Horloge*, de Gérard Valbert, au curieux impressionisme, *Le Colporteur*, de Joseph Cochran, *Les Trois Souris aveugles*, *Le Châtiment d'Ixion*, œuvres traduites de l'anglais, *Esther ou la Fosse commune*, de René Berset, à l'humour drôle et noir, *La Cantatrice chauve*, d'Ionesco, *L'Habit fait le Moine*, de Maurice Bardoulat d'après Gottfried Keller, *La Belle Fille et les Soldats*, de Pugnetti, *Les Fiancés de la Seine*, de Morvan Lebesque, *Je reviendrai à Kandara*, par Géo-H. Blanc, d'après le roman de Jean Hougron, *La Composition de Calcul*, de J. Perret et J. Forest (Prix Italia 1956), *Ballade pour Tim*, *Pêcheur de Truites*, de Carlo Castelli (Prix RAI 1956), *Alexandre Petöfi*, de Georges Govy, lauréat du Prix Renaudot 1955, *Chocs*, de William Aguet, musique de J.-F. Zbinden, *Le Petit Bonheur*, de Félix Leclerc, *Portrait de Famille*, de Nino Frank et Paul Gilson, etc.

Une réédition en une seule émission de *Microbus 666* de Géo-H. Blanc et Roger Nordmann, musique originale de J.-F. Zbinden, a été vivement appréciée.

Voici encore *Les Amours de Jupiter*, de L.-A. Zbinden, et la série de William Aguet intitulée *Marche arrière*, où la mythologie donne également lieu à de plaisantes paraphrases.

Il faut mentionner spécialement la diffusion d'œuvres suisses: *L'Histoire du Soldat*, de C.-F. Ramuz, musique d'Igor Strawinsky, *La Servante d'Evolène*, de René Morax, musique de Gustave Doret, *Gutenberg*, de J.-W. Aeschlimann, musique de Jean Binet, *Serajevo*, de Blaise Cendrars, *Le Simplon*, évocation de Géo-H. Blanc, *Le Mystère d'Abraham*, de Fernand Chavannes, *Les Portraits helvétiques*, série de Rochat-Cenise, et *Le Théâtre du Monde*, d'Edmond Jeanneret, musique de Sutermeister.

3. Feuilletons

Ce sont en général des adaptations de romans susceptibles d'intéresser un public étendu: *Le Voyageur de la Toussaint*, d'après Simenon, *Battling Malone*, d'après Louis Hémon, *Fontaine*, d'après Ch. Morgan, *Soleil au Ventre*, d'après Jean Hougron, etc.

4. *Autres émissions*

La série de *La Guerre dans l'Ombre*, succession d'aventures d'espionnage, continue à passionner le grand public, tandis que, le dimanche après-midi, les *Lectures animées* ont proposé à l'écoute familiale des ouvrages frais et plaisants.

Le Quart d'Heure vaudois, de Samuel Chevallier, poursuit sa carrière et met la note locale dans les programmes lausannois.

Enfin, un certain effort a été accompli dans le cadre des émissions enfantines dont le menu est constamment renouvelé.

Ce rapide bilan semble démontrer que les émissions dramatiques du studio de Lausanne continuent à suivre de près l'évolution actuelle de la production radiophonique.

* * *

B. *Actualités et émissions spécialisées*

1. *Actualités internationales : « Le Miroir du Temps » et « Le Monde cette Semaine »*

Les six derniers mois de l'année 1956 furent d'une intensité dramatique telle qu'on put croire, certain jour de novembre, le monde au bord de la guerre. Les événements politiques prirent de ce fait une importance qui fut soulignée, sur le plan radiophonique, par de nombreuses émissions spéciales diffusées par le « Miroir du Temps » à Lausanne et par les « Instants du Monde » à Genève. Par l'intermédiaire de leurs correspondants à Paris, Londres, New-York, Tel-Aviv, le Caire, les services d'actualités se sont fait l'écho de la catastrophe maritime de l'Andrea-Doria, de la tragédie minière de Marcinelle, de la crise de Suez déclenchée par la nationalisation du canal, de l'expédition franco-britannique en Egypte et de la campagne du Sinaï, par les troupes israéliennes.

A partir du 23 octobre, c'est vers la Pologne et la Hongrie que se fixa l'attention du monde. Envoyé spécial du « Miroir du Temps » à Budapest, Jean-Pierre Goretta put franchir de justesse la frontière hongroise avant l'opération répressive des armées soviétiques. Les nombreux témoignages qu'il enregistra à Budapest et dans le pays donnèrent du soulèvement populaire une image bouleversante, encore accentuée par les nombreuses informations transmises de Vienne par le correspondant permanent Fred Weihs. Dans le même temps, Jean

Balvanyi pénétrait en Pologne afin d'enquêter sur la situation de ce pays, au lendemain du retour de Gomulka au pouvoir. Il eut aussi la possibilité de commenter les élections législatives de janvier 1957 en relais de Varsovie.

En dehors de l'actualité quotidienne, le « Miroir du Temps » a diffusé une suite d'impressions d'Alexandre Metaxas sur l'« URSS à l'heure de la déstalinisation » et plusieurs reportages sur la Chine de Mao-Tsé-Toung, réalisés par Fernand Gigon au cours d'un voyage de dix-sept mille kilomètres à travers ce pays immense, engagé dans l'expérience politique la plus importante de notre temps. Signalons encore, dans le secteur documentaire, l'enquête de J.-P. Goretta placée sous le signe de « l'Europe du Cœur », sur la situation infiniment lamentable des personnes déplacées et des réfugiés victimes du bouleversement européen. Cette contribution à l'étude d'un problème social douloureux – et trop peu connu du grand public – se situe dans la ligne d'action d'une radiodiffusion à juste titre préoccupée de problèmes humains.

Mentionnons encore l'institution, à la date du 7 juin de l'année 1956, d'une deuxième édition du « Miroir du Temps », le jeudi de chaque semaine, dès 22 h. 35. Des rubriques nouvelles baptisées « Jeudi Documentaire », « Les Idées et les Hommes », « Documents à l'Appui », et « C'est arrivé demain » ont fait la part large aux débats d'idées, aux enquêtes à long rayon d'action, aux problèmes de géopolitique, à l'exploration du monde actuel et futur, aux questions littéraires, sociales, etc.

Signalons pour finir la vitalité d'une émission créée en 1947: « Le Monde cette Quinzaine ». Devenue à partir du 7 avril 1956: *Le Monde cette Semaine*, elle constitue une dynamique rétrospective de l'actualité mondiale en même temps qu'un musée d'archives sonores. Cette source de documentation a permis aux animateurs du « Miroir du Temps » de bâtir, au terme de l'année 1956, cette vaste synthèse d'événements intitulée: « Le Monde où nous vivons. »

2. Documentaires, enquêtes et entretiens

L'année 1956 fut marquée par deux enquêtes importantes: l'une menée auprès du célèbre biologiste Jean Rostand et d'éminents hommes de science par Marie-Claude Leburgue sur le sujet de « L'Aventure humaine ». Là, au cours de douze émissions, on dressa le panorama de la connaissance humaine contemporaine sur l'aventure vitale de l'homme.

L'autre enquête, menée par F.-L. Blanc, s'intitula « Des Malades comme les autres » et montra par le témoignage de spécialistes, méde-

cins et professeurs psychiatres, que l'aliénation mentale est une maladie qui, de nos jours, se traite et se soigne comme les autres.

Mentionnons encore, dans le domaine littéraire, la série d'entretiens que Benjamin Romieux eut avec Henri Guillemin sur Jean-Jacques Rousseau, et nos documentaires-voyages réalisés par Jean-Pierre Goretta sous le titre « Escales ».

Enfin, signalons qu'un certain nombre de documentaires d'actualités mirent en relief les fêtes et les événements de nos villes et villages sous le titre « Un Dimanche à ... ».

3. *Actualités nationales : Le Micro dans la Vie*

Mille deux cents reportages et interviews, tel est le bilan 1956 du Service de reportages de Radio-Lausanne. Mais si nous voulons quitter le domaine de la statistique pour entrer dans celui de la définition, un mot s'impose qui caractérise l'ensemble de notre activité: dynamisme.

En effet, on se souvient qu'en 1955, pour sa quinzième année, le « Micro dans la Vie » avait fait peau neuve, en changeant complètement de formule: il substituait aux vingt minutes traditionnelles un programme de 40 minutes à 1 heure 15, où alternaient mélodies, chansons au goût du jour et actualités sous forme d'interviews, de reportages, d'informations et de nouvelles.

En 1956, cet effort s'est poursuivi. Un groupe de reporters se tient au courant, jour après jour, des grands et des petits événements de notre vie nationale et se réunit en fin d'émission du « Micro dans la Vie » dans ce qu'on a baptisé le « studio de rédaction » où s'échangent les téléphones avec nos correspondants; c'est là aussi que nos reporters reçoivent les nombreux hôtes, les personnalités éminentes de passage en notre ville.

Grâce à ses reporters et correspondants, le « Micro dans la Vie » donne la pulsation de notre vie nationale et la porte très loin jusqu'auprès de nos colonies à l'étranger qui participent ainsi à l'actualité de la mère-patrie par le truchement des ondes courtes.

4. *Emissions régulières*

1956 a vu la création d'une émission spécialisée pour les problèmes familiaux, où l'on traite notamment des relations entre parents et enfants, et qui est réalisée par Roger Nordmann sous le titre de *Micro-Famille*. Dans le domaine de la poésie, *Marchands d'Images* de Pierre et Mousse Boulanger vient de ressusciter poètes anciens et modernes.

La Quinzaine littéraire s'est renouvelée en faisant une plus large place encore qu'auparavant aux écrivains et hommes de lettres du pays.

Un Trésor national : nos Patois constitue le véritable réveil de nos vieux parlers qui sont conservés dans les Archives sonores des parlers romands, documentation d'une rarissime valeur pour les linguistes futurs.

Si les patoisants sont encouragés par l'émission qui leur est destinée, les chasseurs de sons, eux aussi, peuvent tenter leur chance sur nos ondes par l'émission de J.-M. Dubois, *En suivant les Pistes sonores*. Le concours international, organisé chaque année, voit la participation de pays toujours plus nombreux et les succès répétés des amateurs suisses.

Sports

Pour terminer la liste de nos émissions régulières, faisons au sport la grande place qui est la sienne. Par de très nombreux reportages de marches et de manifestation diverses, et surtout par des rubriques régulières qui s'appellent «Le Quart d'Heure du Sportif», «Ces Goals sont pour demain», les résultats sportifs du dimanche (plus toutes les émissions rédigées par Radio-Genève), le Service sportif de la Radio romande associe intimement l'auditeur à la vie sportive de notre pays. En 1956, les Jeux olympiques d'hiver de Cortina furent passionnément suivis par notre public, grâce aux émissions spéciales qui leur furent consacrées et qui nous permirent d'applaudir les exploits de nos champions et championnes!

5. La Chaîne du Bonheur

En 1956, elle intervint en février, au moment où les rigueurs de la température justifiaient amplement son action. Des «commandos du froid» furent constitués en Suisse romande qui, dans une centaine de localités, organisèrent des collectes en faveur des victimes du froid, tandis que parallèlement se déroulait la traditionnelle vente du mimosa, en dépit de la bise glaciale qui soufflait. Le 11 février, l'émission consacrée à la Chaîne souleva l'élan de notre population. Ce même soir, Radio-Lausanne avait recueilli 400 000 francs pour les victimes du froid.

La terrible catastrophe minière de Marcinelle souleva l'émotion générale et c'est à l'échelle européenne qu'un appel fut lancé par la Chaîne internationale. De jour en jour, l'espoir faiblissait de pouvoir retrouver en vie les mineurs de Marcinelle; mais on pouvait venir en

aide à leurs familles, assurer l'avenir de leurs enfants, et, à cet égard les actes de générosité furent une véritable leçon de foi en l'être humain. L'action de Marcinelle se soldait pour la Chaîne internationale par un résultat considérable: 2 130 000 francs (dont 1 100 000 francs recueillis en Suisse), qui permettront d'adoucir le sort et de faciliter l'existence des femmes, des mères et des enfants des victimes de cette affreuse catastrophe.

En Suisse, une société de pontonniers bâlois, en exercice sur le Rhin, heurta un pilier du pont de Rheinfelden. La Chaîne vint immédiatement au secours des familles en deuil en versant la somme de 100 000 francs. D'autre part, la Chaîne versera encore 100 000 francs à certains accidentés suisses dans le besoin.

La Chaîne, qui peut intervenir immédiatement, travaille aussi avec le temps. Se souvient-on du raz-de-marée qui s'abattit en février 1953 sur les Pays-Bas? Devant cette catastrophe, en 72 heures, la Chaîne avait recueilli des secours immédiatement distribués représentant plusieurs millions de francs suisses. De plus, un montant de 1 million de francs fut mis à la disposition de la Croix-Verte hollandaise pour lui permettre de créer des dispensaires médicaux dans les régions dévastées au fur et à mesure de la reconstruction.

Après trois ans d'effort, 32 dispensaires furent édifiés dans les villes et les villages de Zélande et de Hollande du Sud: à l'entrée de chacun de ces dispensaires, nos amis hollandais avaient pris soin, ce qui nous toucha infiniment, d'apposer une plaquette portant la mention «Chaîne du Bonheur», ainsi que l'écusson de notre pays. C'est au début de juillet 1956 qu'une cérémonie fut organisée en présence du commissaire de S. M. la reine des Pays-Bas en Zélande, Jonkheer de Casembroot, de notre ministre aux Pays-Bas, M. Secrétan, de MM. Jean-Pierre Méroz, directeur de Radio-Lausanne, et Werner Hausmann, reporter de Radio-Bâle, représentants de la SSR, de Mlle Jöhr, représentante de la Croix-Rouge suisse. Au cours de cette cérémonie, les autorités de la Croix-Verte hollandaise remirent à la Chaîne du Bonheur la médaille de la Croix-Verte, récompense très rarement décernée et qui témoignait de l'amitié sincère unissant nos deux pays, amitié renforcée par la mission toute de charité de la radio.

* * *

C. Emissions de variétés

L'activité du Service des variétés durant l'année 1956 a été extrêmement mouvementée, puisque Radio-Lausanne a présenté 461 émissions enregistrées en studio et 44 émissions enregistrées en public. Quarante quatre productions du Service des variétés ont, en outre, été diffusées sur le deuxième programme du 1^{er} au 31 décembre 1956.

1. Emissions publiques

Les émissions de variétés qui ont marqué cette année 1956, tant par l'accueil qu'elles ont rencontré dans l'auditoire que par l'effort qu'elles représentaient pour associer aux programmes les diverses régions de la Suisse romande, furent sans contredit: *Echec et Mat*, *La Suisse est belle*, *Le Rallye de Radio-Lausanne*, *La Coupe suisse des Variétés* et *Jazz-partout*.

«Echec et Mat», production de Roland Jay, a été la grande nouveauté de la saison 1956/1957 et a d'emblée rencontré un succès que les émissions suivantes n'ont pas démenti. Ce concours, réalisé en public, en collaboration avec la Télévision romande, intéresse autant les auditeurs que les téléspectateurs et le public accouru au studio.

Si «Jazz-Partout», «La Coupe suisse des Variétés» et «La Suisse est belle» étaient déjà connues de nos auditeurs (ces trois émissions permettent de rendre visite aux différentes cités de notre pays), le «Rallye de Radio-Lausanne» constitue également une intéressante nouveauté, par sa formule et par le fait que la soirée, de 20 h. 15 à 22 h. 15, est intégralement diffusée en direct. Elle nous a permis de faire une expérience très intéressante. Le «Rallye de Radio-Lausanne» itinérant, il intéresse chacun dans quelque région que ce soit.

Différents galas publics ont également été organisés. Les habitants de Vevey, Le Locle, Zurich, Genève, Renens, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, etc., ont pu applaudir des vedettes telles que: Gilbert Bécaud, les frères Jacques, Stan Kenton, les Peters Sisters, le Modern Jazz Quartet, Roger-Pierre et Jean-Marc Thibault, Francis Lemarque, Fernand Raynaud, l'orchestre Maravella, etc., etc.

2. Emissions réalisées en studio

Les nouvelles tout d'abord: «Des Vœux et des Vedettes», «Sur Scène et sur Cire», «Le Grand Tour du Music-Hall», «Chanson vole», «Colin-Maillard», «La Coupe des Succès», et «Voici vos Vacances» (deux concours d'été grâce auxquels plusieurs auditeurs

ont eu l'occasion d'être largement récompensés de leur perspicacité et de leur fidèle écoute de nos émissions, les uns par un voyage à Paris, les autres par une croisière en Norvège), et «C'est une Chance» qui permet à de jeunes artistes de recevoir le baptême du micro.

Signalons également: «Au Jardin de mon Père», «Variétés pour Petits et Grands», et «Le Cœur à l'Heure du Rêve», trois séries d'émissions de variétés poétiques réalisées dans nos studios par des collaborateurs parisiens de Radio-Lausanne.

Et bien sûr, nous avons poursuivi durant l'année 1956 la diffusion d'émissions à succès, telles que «Mardi les Gars!», l'actualité en chansons, de Michel Dénériaz et Emile Gardaz; «Discanalyse», la passionnante émission-critique de Géo Voumard; «Grille et Variations», les «mots croisés» de Marie-Claude Leburgue et Danielle Bron; «Swing-Sérénade» et «Entrons dans la Danse», de Raymond Colbert; «Les Jeux du Mystère et du Hasard», de Jean Thévenot; «Derrière les Fagots», «Vive la Fantaisie», titres auxquels s'ajoutent quantité d'autres productions dont l'énumération pourrait être fastidieuse, mais qui se rapporte néanmoins à des émissions souvent très appréciées.

Leur but a été, en 1956 comme précédemment, d'apporter à notre auditoire une détente agréable comportant une fantaisie de bon aloi et, dans la mesure du possible, un élément documentaire.

D. Les émissions musicales

L'activité musicale principale de Radio-Lausanne a continué d'être, comme par le passé, l'expression de la collaboration étroite de l'*Orchestre de Chambre de Lausanne* à la vie de notre studio. Cet ensemble de valeur, dont la réputation continue de s'affirmer toujours davantage sous l'autorité de son chef-fondateur Victor Desarzens, a fourni les éléments des programmes des *concerts du jeudi soir*. De jeunes chefs suisses firent également leur apparition à la tête de cet ensemble, tels que Jean-Marie Auberson et Louis-Marc Suter, tandis que de nombreux chefs étrangers étaient invités.

Le choix des solistes de ces concerts fut dicté par le même souci d'éclectisme, et l'on peut dire que les concerts du jeudi continuent à être un véritable «rendez-vous musical européen».

L'*Année Mozart* fut le centre des préoccupations musicales du monde entier, et Radio-Lausanne tint à apporter une contribution importante à cet anniversaire. Quatre émissions furent consacrées à la musique vocale religieuse et profane de Mozart, avec la partici-

pation du Chœur des Jeunes et de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, sous la direction d'André Charlet. Les voix de Basia Retchitzka, Bernard Lefort, Nasco Petroff et Raymond Steffner contribuèrent au succès de ces émissions, auxquelles fut associé le Quatuor italien. Radio-Lausanne s'intéressa également aux cycles d'émissions internationales «Mozart, cet Européen», et «La Jeunesse joue des œuvres de jeunesse de Mozart».

La musique contemporaine, dont le véritable mécène est actuellement la radio, bénéficia naturellement d'une place importante. En plus de la présentation d'œuvres de Strawinsky, Schönberg, von Webern, Burkhardt, Poot, Farkas, Tansman, etc., Radio-Lausanne collabora, comme l'an passé, à la *Tribune internationale des compositeurs contemporains*, créée par l'Unesco, et qui révéla des œuvres de Jean-Michel Defay (France), Werner Egk et Boris Blacher (Allemagne), Mario Zafred (Italie), Akira Miyoshi (Japon), Frank Martin et Peter Mieg (Suisse).

Le Service musical de Radio-Lausanne a poursuivi l'agréable et délicate mission de représenter et de soutenir, dans la mesure de ses moyens, les activités musicales de chacune des parties du Pays romand.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1956, le Pays neuchâtelois put se faire entendre, avec *La Création* de Haydn et l'oratorio *In terra pax* de Frank Martin; le Pays fribourgeois nous offrit une œuvre nouvelle de l'abbé Pierre Kaelin et Gonzague de Reynold, *Là-haut, ou le Jeu du Noir et du Blanc*; tandis que la Terre valaisanne manifestait sa présence dans un *Hommage à Charles Haenni*, fondateur du Chœur mixte de la cathédrale de Sion; Radio-Lausanne, à l'occasion du 50^e anniversaire de ce groupement, assura la retransmission d'un office pontifical, ainsi que d'une *Messe* et d'un *Oratorio* de Charles Haenni, dirigés par son fils Georges Haenni.

Toujours au service de l'activité de nos chorales, Radio-Lausanne a diffusé une large rétrospective des fêtes cantonales et fédérales de chant, sous le titre *Fêtes du Pays romand*, tandis que le *Chœur mixte de Radio-Lausanne* présentait, en première audition, des œuvres de Britten, Binet et Apothéloz, ainsi qu'un cycle consacré aux chefs-d'œuvre de la Renaissance.

Le studio lausannois continua d'entretenir, en 1956, d'excellents rapports avec les différents festivals organisés tant en Suisse qu'à l'étranger. Notre antenne fut mise tour à tour à la disposition des *Festivals de Montreux, Lausanne, Lucerne, Salzbourg et Bayreuth*. Ces festivals furent, en plus de leur extraordinaire valeur musicale, l'occasion, pour notre service d'information musicale, de prendre contact avec les chefs et solistes internationaux, et les témoignages ainsi

recueillis furent apportés à l'auditeur par le truchement des *Moments musicaux* et de l'actualité musicale qui prend régulièrement place dans le « Micro dans la Vie ».

III. L'activité du studio de Genève

Il nous semble juste de réserver, tout d'abord, dans ce rapport, qui évoque l'activité quotidienne de notre studio, une place aux collaborateurs qui, cette année, ont disparu. Leurs noms restent liés à tant d'heures de travail, à tant d'émissions, qu'ils demeurent pour beaucoup, plus qu'un souvenir, un exemple. Nous songeons à William Peloux, auteur de si nombreuses pièces gaies, qui apportaient dans nos programmes l'humour et le sourire, à Emile Hornung, peintre et écrivain, à Charlotte Lysès, qui apportait aux auditrices la souriante sagesse de sa longue vie, à Albert Malche, qui, cette année encore, entretenait régulièrement les auditeurs de la vie des Nations Unies, vue par un Suisse, à Paul Chaponnière qui, avec les « Propos de Monsieur Gimblette », faisait revivre avec tant d'humanité et de grâce les grandes figures du passé, à Marcel de Carlini enfin, qui tenait dans la vie de notre studio une si grande place en assumant avec une conscience et une probité rares des émissions telles que « Questionnez, on vous répondra », et « Le Rail, la Route, les Ailes », et en collaborant régulièrement à la série d'« Enigmes et Aventures », en écrivant des pièces policières pour le « trio » qu'il avait créé avec Georges Hoffmann.

A. Les émissions musicales

1. Musique symphonique

Si l'anniversaire de Mozart – que nous commentons longuement autre part – a marqué un effort intense de toutes les radios européennes pour donner de larges échos de toutes les manifestations internationales diffusées à cette occasion, le centième anniversaire de la mort de Robert Schumann fut marqué, lui aussi, à Radio-Genève, d'une façon moins spectaculaire peut-être, mais qui permit de faire entendre toutes les œuvres majeures du compositeur romantique, et qui permit surtout de réserver une place à part au *Requiem* et au *Faust*, deux œuvres fort peu connues et trop rarement jouées.

Sur le plan des réalisations internationales, et sur celui de la culture européenne, signalons l'apport de Radio-Genève à la *Tribune*

des Compositeurs, la large place réservée aux concerts traditionnels du *Concours international d'Exécution musicale*, dont la manifestation finale fut relayée par plus de dix pays, des *Rencontres internationales*, de la *Semaine des Nations Unies*, de la *Croix-Rouge* et enfin des galas de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, dont Radio-Genève retransmis, de Bruxelles, la magnifique présentation de *Judith*, d'Arthur Honegger.

Sans compter les grands chefs étrangers de classe internationale, qui montent au pupitre de l'Orchestre de la Suisse romande pour les concerts d'abonnement, le studio de Genève a présenté quatorze chefs d'orchestre suisses. Sans oublier les titulaires: Ernest Ansermet et Edmond Appia, citons Volkmar Andrae, Samuel Baud-Bovy, Jean Meylan, Peter Maag, Otmar Nussio. Parmi les chefs étrangers, d'Italie: A. Erede; de France: V. Clowez; de Grèce: T. Vavayannis; d'Allemagne: Decker et Vogt; des Etats-Unis: Swoboda et Byrd; de Belgique: E. van Remoortel; du Portugal: A. de Almeida. Parmi les solistes: 35 artistes suisses et 29 étrangers.

Si les programmes symphoniques dans leur ensemble ont marqué une légère évolution par l'introduction plus fréquente d'œuvres chorales, l'effort traditionnel de Radio-Genève en faveur des œuvres nouvelles ne s'est pas ralenti: en première audition, quinze œuvres de compositeurs suisses – parmi lesquels Ernest Bloch, Henri Gagnébin, Frank Martin, Bernard Reichel, Rafaele d'Alessandro – et dix-neuf de compositeurs étrangers – Lesur, Milhaud, Rivier, Lopez Graça, Walton, Diamond, Crossley-Holand, Racine-Fricker, Dello Joio, Ginastera, Hindemith, Martinu, Ristic. En revanche, cette année, les œuvres d'un caractère trop problématique ont été éliminées, sans toutefois que notre devoir d'information ne soit pas accompli.

Signalons encore une très belle réalisation de l'adaptation radiophonique de *La Nique à Satan*, de Frank Martin, conduite par Ernest Ansermet. Cette œuvre, écrite il y a plusieurs années sur un texte d'Albert Rudhardt, a été retravaillée par Frank Martin, qui a tenu à lui donner un caractère radiophonique. Elle a été interprétée par des solistes de l'Orchestre de la Suisse romande, les chœurs de Chailly-sur-Clarens et du Collège de Montreux – préparés par Robert Mermoud – et Gisèle Bobillier, Camille Maurane, Hugues Cuénod, et un groupe d'acteurs parmi lesquels Guy Tréjan.

Une innovation: en alternance avec les commentaires musicaux diffusés pendant l'entracte du concert symphonique, a pris place un concours de jeux et devinettes musicales. Celui-ci a rencontré un énorme succès, et nous a permis de constater que non seulement un public de plus en plus large s'intéresse à la musique symphonique

dans notre pays, mais encore que les concerts de l'Orchestre de la Suisse romande étaient écoutés de la plus grande partie de l'Europe.

C'est aussi cette écoute de plus en plus étendue dans tous les milieux du public radiophonique qui nous a conduits, cette année, à introduire des concerts de l'Orchestre de la Suisse romande, donnés en direct au cours de l'émission de midi, confiés à des chefs d'orchestre suisses, et dont les programmes font une large place à de la musique brillante de haute qualité, mais de ton populaire.

2. *Musique de chambre*

a) *L'Année Mozart*

Radio-Genève a joué, aux côtés de Radio-Salzburg, un rôle important dans l'organisation de l'*Année Mozart*, sur le plan radiophonique international. De nombreuses émissions spéciales, notamment celles du cycle international *Mozart et Européen*, furent retransmises de l'étranger. Plus de quinze émissions de musique de chambre furent consacrées par Radio-Genève à l'œuvre de Mozart, et notre studio a organisé et diffusé la dernière manifestation internationale de ce 200^e anniversaire: ce *Tombeau de Mozart*, qui était l'hommage des compositeurs de neuf pays. Ce concert, qui comportait des œuvres de Kelkel (Sarre), Ghedini (Italie), Blacher (Allemagne), Cigrand (Luxembourg), Uhl (Autriche), Chevreuille (Belgique), Larson (Suède), Ibert (France), et Frank Martin (Suisse), a été relayé par quatorze stations européennes.

b) *Le Quatuor chez soi*

Cette nouvelle émission, diffusée le dimanche après-midi, en direct, a permis d'entendre les quatuors les plus célèbres: Le Quatuor Manoliu, de Bâle, le Quatuor classique de Madrid, le Quatuor Petrovic de Genève, le Quatuor Haydn de Bruxelles et le Quatuor Vivaldi de Milan, qui ont interprété des œuvres classiques.

c) *Les concerts publics*

Une autre innovation a été l'organisation de grands concerts publics, comme par exemple celui du guitariste *Andrés Ségovia*, donnés dans la Maison de la Radio. Citons aussi les concerts réservés aux Jeunesses musicales, l'un donné par l'*Ensemble Pro Musica antiqua*, de Bruxelles, l'autre par la pianiste *Edith Farnadi*, le concert d'œuvres contemporaines de la Tribune internationale des compositeurs.

d) La Ménéstrandie

Ce groupement spécialisé de musique ancienne, que dirige Mme *Hélène Teysseire-Wuilleumier*, a poursuivi, en 1956, sa très intéressante activité à Radio-Genève et a fait figurer dans ses programmes un grand nombre d'œuvres inédites. Nous signalerons tout particulièrement l'oratorio *In Nativitatem Domini* de Marc-Antoine Charpentier, exécuté le jour de Noël.

Enfin, pour faire connaître cet ensemble, Radio-Genève a fait éditer, hors commerce évidemment, en décembre 1956, un disque longue durée consacré entièrement à des œuvres exécutées par la Ménéstrandie et qui a été offert à un certain nombre de personnalités et à la grande majorité des organisations nationales radiophoniques. Ce disque a remporté un vif succès et a déjà été diffusé un peu partout.

3. Musique lyrique

Notre studio s'est efforcé, cette année, de donner un reflet de l'activité du théâtre lyrique à Genève, en transmettant en émission directe, ou en différé, des représentations données en présence du public. Les nécessités de l'horaire radiophonique, qui ne coïncide pas toujours avec celui du spectacle, nous ont obligés souvent à ne diffuser qu'une partie de l'œuvre. L'introduction d'un second programme nous a permis, au mois de décembre, une innovation intéressante: diffuser le premier acte sur le premier programme, et deux jours plus tard, la fin de l'ouvrage sur le second programme. Les représentations de *Othello*, *Manon*, *Ciboulette*, *La Traviata*, ont été diffusées partiellement, en relais direct du Grand-Casino de Genève. D'autres œuvres, comme *Angélique*, *Les Armaillis*, *Capitaine Bruno*, ont été diffusées intégralement en différé.

Les représentations du Festival Mozart, qui avaient lieu en plein air, au Parc de la Grange, ont été transmises en direct, intégralement, avec le plus grand succès. Les difficultés ne manquaient cependant pas, les conditions techniques semblaient défavorables, et la régie musicale s'avérait particulièrement délicate. Mais tous les problèmes ont été résolus, et les auditeurs ont pu suivre à la perfection les magnifiques représentations des *Noces de Figaro*, de *Don Juan*, et de la *Flûte enchantée*. Le cycle Mozart s'est achevé par la transmission directe, du Grand-Casino cette fois, de *L'Enlèvement au Sérail* et de *Così fan Tutte*, dont les distributions ne le cédaient en rien à celles du festival. Radio-Genève a relayé, en outre, de Salzbourg, la représentation inaugurale de l'Année Mozart, *Idoménée*, et en cours de saison, *La Finta semplice*, enregistrée en nos studios.

Les créations en studio n'en ont pas été négligées pour autant, mais elles se sont orientées vers un répertoire léger. C'est ainsi qu'ont été diffusés, pour la première fois en Suisse, des ouvrages tels que *Les Jeux de l'Amour et du Hasard*, de Pierre Petit, *Casanova*, de Valberg, *Monsieur de La Palisse*, de Claude Terrasse, *Giffles et Baisers*, d'Emile Pessard, et dans le domaine de l'avant-garde, *L'Objet aimé* de Robert Caby.

* * *

D. Les présentations dramatiques

1. Les pièces radiophoniques inédites

Comme chaque année, le studio de Genève a porté son effort tout particulièrement sur la création d'œuvres écrites spécialement pour le micro, donnant ainsi l'occasion, d'une part aux auditeurs de connaître des œuvres qui ont été révélées à des publics étrangers, et qui sont parmi les meilleures de la production étrangère, d'autre part, à de jeunes auteurs de se faire connaître et apprécier. Parmi les pièces créées en Suisse, après d'autres pays, signalons *Interdit à Ursule* de Marguerita Cattaneo, qui avait obtenu le prix de la RAI en 1955, et qui fut adapté en français par Julia Chamorel, *Affaires étranges* et *Villeneuve-la-Fantasque*, de Michel Adenis; parmi les pièces inédites, une série dont chaque émission montrait la parenté qui existe entre des contes de différents pays: *La Guirlande des Chimères*. Celle-ci mit en évidence les grands mythes de notre littérature et leurs rapports avec ceux des littératures étrangères. Les auteurs: Georges Hoffmann et Roger Devigne, on fait de cette série non pas une suite didactique, mais bien des émissions d'une très haute tenue poétique. Parmi les pièces historiques, citons celles consacrées à André Chénier (*Le Chevalier de la Liberté*, par Françoise des Varennes), Pouchkine (*La Mort de Pouchkine*, par Frédéric de Heeckeren) et *La Révolte de Jean Ortb*, de Suzanne Normand. Paul Guimard, avec *Le Dernier Quart d'Heure* et Isabelle Villars, avec *La Grande Colère* ont offert aux auditeurs des pièces qui utilisaient au maximum les possibilités d'évocation de l'art radiophonique. Il faudrait encore citer les œuvres de Pernette Chaponnière, André Fernex, Pierre Thareau, Charles Cordier, René Bastien, Jean Grimod, Henri Clerc, Alain Prémoussier, Jean Marsus, les adaptations de contes orientaux de Paul Alexandre... Mais cette année était celle d'un grand événement musical: le 100^e anniversaire de la mort de Robert Schumann, qui ne pouvait pas ne

pas être marqué par une évocation dramatique. La vie de celui qui fut l'une des plus belles figures du romantisme fut évoquée au micro de Radio-Genève par l'écrivain français, doublé d'un musicologue averti, René Lalou. Les quatre étapes de cette existence tourmentée permirent aux auditeurs d'entendre les plus purs chefs-d'œuvre de Robert Schumann, replacés dans le climat de leur création.

Radio-Genève eut encore, cette année, le privilège de créer, en version française, une pièce de Christopher Fry, traduite par Roger Gilliod, *Le Garçon à la Charrette*, d'une très belle inspiration spirituelle.

2. *Les pièces policières*

Commencée il y a dix ans, la diffusion régulière, chaque semaine, d'une pièce policière s'est poursuivie cette année avec le même succès. A des pièces écrites spécialement pour Radio-Genève, comme celles de Georges Hoffmann et Marcel de Carlini, qui mettent en scène un trio policier devenu célèbre, comme celles de Camylle Hornung, de Jean-Bard, de Jacques Martiel, d'André Picot, de Philippe Darel, d'Henri Billiet, d'Eugène Buchin, de Paul Alexandre et Maurice Roland, des œuvres de Jean Marcellac, Yannik Boisyvon, Jean Grimod, ont été adjointes des adaptations de romans français (Pierre Boileau et Simenon) et de romans anglais (Agatha Christie).

3. *Les grands classiques*

Chaque année, les collègues et les écoles de l'enseignement supérieur attendent, avec intérêt, la série de grands classiques présentés chaque mois par le studio genevois. Cette année, le répertoire français a été tout particulièrement à l'honneur avec des pièces de Molière (*Le Dépit amoureux* et *L'Ecole des Femmes*), Racine (*Bérénice* et *Les Plaideurs*), Marivaux (*Le Triomphe de l'Amour*) et Musset (*Barberine*). L'intérêt de cette série ne résidait pas seulement dans le choix des pièces, mais encore dans les comparaisons qui pouvaient s'établir entre les différentes interprétations de ces chefs-d'œuvre. En effet, à côté des pièces présentées par les comédiens du studio, les auditeurs ont pu entendre des troupes françaises qui comptent parmi les meilleures, telles celles du Grenier de Toulouse, du Théâtre National Populaire de Jean Vilar, celle de Louis Jouvet et des artistes comme Marie Bell et Jean Chevrier. Ajoutons encore deux importantes présentations faites uniquement par les comédiens genevois: *Les Trachiniennes*, de Sophocle, dans une adaptation de Marc Chouet, et *Coriolan*, de Shakespeare, dans la traduction du poète genevois René-Louis

Piachaud. Pour cette œuvre, diffusée au jour du dixième anniversaire de la mort du poète, il fut fait appel à Jean Davy, de la Comédie-Française, qui incarna Coriolan, et à Jean Binet, qui écrivit un décor musical d'une très belle sobriété.

4. Poésie : « *Le Poème de l'Auditeur* »

Une émission nouvelle a été introduite dès le début de la saison d'hiver dans les programmes de Radio-Genève: *Le Poème de l'Auditeur*. Son rôle est de permettre aux auditeurs d'entendre les poèmes de leur choix. Elle a remporté le plus vif succès, prouvant que l'amour de la poésie est toujours vivace en Suisse romande. C'est aussi pour répondre à ce goût qu'un nombre important d'émissions poétiques ont été présentées au cours de l'année, faisant entendre des pages de la littérature française, allant de Rutebeuf aux poètes d'aujourd'hui, comme la jeune poétesse de 15 ans, Sabine Sicaud, en passant par *Les Nuits*, d'Alfred de Musset. Isabelle Villars, en une série intitulée *Le Petit François*, a montré le développement de la poésie française, du premier texte connu, écrit en français, aux perfections des sonnets de Ronsard.

* * *

C. Actualités nationales et internationales

1. *Instants du Monde et Paris sur Seine*

Vingt correspondants installés dans dix capitales ont reflété les faits et les événements qui se répercutent à la dimension de la terre. Cette année aura marqué notamment une évolution vers l'instantanéité des analyses des faits quotidiens. Les auditeurs ont pu suivre au gré des jours l'évolution des événements qui, du Proche-Orient à l'Europe centrale, ont fait craquer l'armature de dix années d'après guerre. Pendant cette période dramatique, les échos émanant de Paris, Londres, Berlin, Rome, Le Caire, Jérusalem, New-York, Bombay, Alger ont donné la température du monde.

Ces commentaires furent complétés par de grands reportages: Jean Buhler assista à la frontière austro-hongroise à l'afflux dramatique des réfugiés, tandis que Léo Filipello a été, en pleine crise, le seul reporter européen à diffuser régulièrement des reportages du Caire. La voix des grands contemporains s'est fait aussi entendre: les inquiétudes, les espoirs, les préoccupations comme les joies de notre époque ont été reflétés notamment par le pasteur Marc Boeg-

ner, le président Edouard Herriot, le commandant Jacques-Yves Cousteau, l'explorateur Paul-Emile Victor, l'aviateur Didier-Daurat, le navigateur Jacques-Yves Le Toumelin, l'alpiniste Gaston Rebuffat, l'académicien André Siegfried, Jean Vilar, Samivel, François Mauriac, le président Habib Bourguiba, Sir Anthony Eden, le président David Ben Gourion, le dramaturge Fernand Cromelync, le président du C.I.C.R., M. Léopold Boissier, le secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammerskjold, le haut commissaire pour les réfugiés, M. Auguste Lindt.

Dans le dessein de serrer plus rapidement l'actualité, Radio-Genève a installé un studio permanent d'enregistrements dans la capitale française. Dès sa création, il a été possible de lancer une émission d'actualités de dernière heure, *réalisée en direct* : « Paris sur Seine ». Notre équipe parisienne: Dominique Fabre, Pierre Cordey, René Dijon, Jacques Paoli et Jacques Ferry, en compagnie de Nicole Védres, traite, en une demi-heure, du fait divers aux grands événements, tout ce qui, sur les bords de la Seine, apparaît sous le signe de la grande actualité.

2. *Micro-Partout*

Entièrement consacré à l'actualité nationale et locale, « Micro-Partout » a pris cette année une forme nouvelle: l'équipe des reporters qui, tout au long de la journée, a recueilli de-ci de-là les échos sonores des événements de notre canton et de la région qui l'entoure, se retrouve le soir autour du micro et présente, sous une forme improvisée, les documents les plus intéressants. Cette nouvelle formule permet de glisser, entre les illustrations sonores, informations et commentaires, et de donner ainsi un aperçu complet de l'actualité du jour. C'est dans ce sens également qu'a été modifiée la présentation de la chronique d'Olivier Reverdin sur la politique suisse donnée désormais sous forme de conversation à bâtons rompus, abordant tous les problèmes suisses de la semaine.

3. *Carillon de Midi*

Cette nouvelle émission fut lancée en octobre. Son principe est de fondre dans un concert par disques des éléments d'actualité. C'est ainsi que, dans les premières semaines de son existence, brefs reportages, interviews et commentaires, alternaient avec des disques légers. La formule, peu à peu, fut modifiée et bientôt seuls des potins, de brèves informations, des anecdotes d'actualité, des nouvelles des arts et des lettres se glissent entre deux disques. Ainsi conçue, l'émis-

sion gagne en rapidité, en légèreté et constitue pour les auditeurs un programme divertissant où ils retrouvent néanmoins les émissions, renouvelées, elles aussi, auxquelles ils étaient accoutumés: «Le Rail, la Route, les Ailes», «Memento sportif» et «Courrier du Skieur».

4. *Grandes reportages : Routes ouvertes*

Les «Routes ouvertes» devant les reporters de Radio-Genève les ont conduits à travers l'Europe, leur ont permis de vivre la vie peu connue de ceux dont le métier est de sillonner les chemins de la terre ou du ciel, de pénétrer aussi au cœur de la souffrance et de la misère. De Salzbourg, où s'ouvrait l'Année Mozart, ils sont partis vers l'Espagne, où se déroulaient les fastes de la Semaine sainte, ils étaient à Murano, où naissent des merveilles de verre, en Belgique, à Saint-Amant, au moment du quarantième anniversaire de la mort d'Emile Verhaeren, ils passaient le canal de Suez à la veille du jour où il cessait d'être navigable... Ils ont fait vivre aux auditeurs une soirée chez les gitans de Grenade, un voyage dans les vallées inconnues du Tessin, une descente au gouffre Berger, avec des spéléologues, près de Grenoble, une journée au Centre de recherches de personnes disparues d'Arolsen. Ils leur ont révélé la vie quotidienne des équipages de la Swissair, des gars du rail, des marins du port de Bâle et celle des chauffeurs de taxis. Mais les documents les plus émouvants qu'il leur fut donné de recueillir sont certainement ceux que présenta la série d'émissions consacrées au trafic des stupéfiants.

* * *

D. Emissions diverses

1. Emissions féminines

Les émissions féminines ont abordé, elles aussi, des sujets nouveaux. Ce fut le cas dans «La Femme chez elle», avec les conseils de Me Annette Matile, qui étudia le problème du cautionnement et de la vente à tempérament, avec les entretiens, faits en collaboration avec l'Ecole des parents, consacrés aux problèmes d'éducation, et aux difficultés de l'adolescence, avec ceux consacrés aux soins au foyer, en collaboration avec la Croix-Rouge. De New-York, d'Angleterre, du Canada, du Japon, des «Lettres» renseignèrent les auditrices sur la vie des femmes à l'étranger, sans que soit oubliée la vie quotidienne du pays. A ces nouvelles chroniques, il convient d'ajouter les anciennes, traitant de sujets d'ordre ménager, éducatif ou social.

Une grande enquête fut conduite par Yvette Z'Graggen, sous le titre «Enfants en Danger», et qui abordait tous les problèmes de l'enfant physiquement ou moralement handicapé ou abandonné. Cette enquête a mis en relief, d'une part, les efforts considérables qui s'accomplissent en Suisse dans le domaine de l'enfance inadaptée, d'autre part, l'immense travail qui reste à accomplir. Une série d'interviews de *femmes-artistes* suisses a permis de mettre en valeur l'activité créatrice des femmes dans les domaines les plus divers: littérature, musique, arts plastiques, théâtre, et de montrer combien notre pays est riche de talents féminins.

Le Magazine de la femme «Arc-en-ciel», à côté de ses rubriques consacrées à la mode, aux femmes du temps passé, à la littérature, aux nouvelles de Suisse alémanique, du Tessin et des Grisons, a introduit un petit cours d'éducation civique, par Olivier Reverdin, et une chronique juridique permettant aux auditrices de se familiariser avec les actes les plus simples de ce domaine, par Me Annette Matile. Comme par le passé, des interviews de femmes furent présentées régulièrement: elles mirent en valeur, non plus seulement celles qui poursuivent dans le monde d'aujourd'hui une carrière brillante et exceptionnelle, mais surtout celles qui, aux côtés de leur mari, participent non seulement à sa vie, mais à son travail, sans que jamais elles ne prennent la première place aux yeux du public. Ainsi, *Madame André Mauvois* et *Madame Henri Guisan*, par exemple; celles aussi qui ont voué leur vie à des œuvres destinées à venir en aide à d'autres femmes.

2. Magazine de la télévision

Ce magazine hebdomadaire a donné des informations sur les problèmes de la télévision dans le monde, et plus particulièrement en Suisse. Des correspondants de France, d'Angleterre, de Belgique, des Pays scandinaves et des Etats-Unis ont entretenu les auditeurs du développement et des difficultés de la télévision dans ces pays. En Suisse, plus particulièrement pour la Suisse romande, les collaborateurs de la télévision ont participé régulièrement à des débats touchant à des problèmes de programmes ou de technique. Fréquemment, au cours de ces émissions, ont été évoqués les problèmes qui se posent aux responsables de la télévision belge, car ceux-ci sont sensiblement les mêmes que ceux qui se posent en Suisse, la Belgique étant un petit pays et sa télévision disposant de deux chaînes, d'expressions flamande et française.

3. Le Club d'essai

Le Club d'essai de Radio-Genève a continué, cette année, son activité dans le domaine des recherches sonores, et a élargi le cadre de ses expériences en ajoutant aux présentations dramatiques d'avant garde des émissions poétiques, musicales et de variétés. Parmi les auteurs dramatiques, Robert Paris, avec *Le Nègre blanc*, a exprimé un troublant cas de transfert psychologique, tandis que Julia Chamorel créait une atmosphère d'angoisse et d'irréalité dans *Le Vagabond*. Robert Pibouleau a entraîné ses auditeurs dans la quatrième dimension, avec *Vérité garantie*; tandis que Roland Sassi nous révélait un précurseur du siècle dernier: Tchekhov et ses *Iles volantes*, Jacques Givet créait, par ses essais, un monde poétique obscur et tourmenté, et Jean Tardieu posait la question de la réalité irréalité. Parmi les poètes contemporains furent choisis Georges Schéhadé, Nazim Hikmet (Turquie), Robert Desnos et des poètes genevois: Jacques Chessex, Charles Mouchet et Willy Borgeaud. Le Banc d'essai musical devait révéler un tout jeune musicien genevois qui utilise aussi bien les ressources des instruments classiques que celles des instruments électroniques: Jacques Guyonnet, et un musicien américain, toujours d'avant garde malgré son âge: Edgar Varèse. «Nouveaux Sourires» a offert l'occasion à de jeunes fantaisistes, encore inconnus du grand public, de donner libre cours à leur imagination et à l'expression qu'ils représentent de la jeune génération, celle qui a succédé à la jeunesse de Saint-Germain-des-Prés.

4. *Université radiophonique internationale*

Cette émission culturelle, diffusée hebdomadairement le matin, rencontre un intérêt grandissant. Des séries de causeries présentées par des professeurs de tous les pays donnent aux auditeurs un panorama extrêmement riche de tous les domaines où s'exerce l'esprit humain. Citons, parmi ces séries, celles consacrées à l'architecture et l'urbanisme, l'Europe et les universités, le destin de l'homme, les rapports humains dans le travail, les grandes religions, la linguistique, la géographie musicale de l'Europe, la poésie européenne, la médecine, l'énergie atomique, la psychologie, l'art grec de l'antiquité.

5. *L'émission internationale de la Croix-Rouge*

Le 8 mai 1956 a été diffusée la 7^e émission internationale de la Croix-Rouge, qui est devenue désormais traditionnelle, et qui présentait, par la voix de la jeunesse d'Europe, l'œuvre et l'idée de cette institution de la générosité et de la charité.

Cette émission a été diffusée *simultanément* par les émetteurs d'Autriche, de Belgique, de France, du Maroc, de l'Italie, de Monaco, d'Allemagne, de Yougoslavie et de Suisse (Beromünster, Lugano, Genève, et les ondes courtes). Radio Luxembourg et le Canada en ont assuré une diffusion différée.

* * *

E. Variétés et musique légère

1. *Des émissions publiques ...*

La difficulté toujours plus grande de s'assurer, en Suisse, le concours des grandes vedettes de la chanson a conduit les producteurs d'émissions de variétés à rechercher des formules à la fois moins coûteuses et plus originales. Ce fut le cas des deux grandes émissions de variétés diffusées cette année, et réalisées avec le concours de la télévision: «Prêts sur Gags» où s'affrontaient deux équipes pour gagner un orchestre qui ferait danser les membres de leurs sociétés, au jour de leur soirée annuelle, et «Faites-nous Signe!» placé chaque mois sous les auspices bénéfiques d'un signe du zodiaque. Dans ces deux émissions, les artistes de variétés les plus marquants du moment succédèrent à des jeux nouveaux conduits par Colette Jean, Denis

Michel et Jean Vigny. Le public et les auditeurs purent faire plus ample connaissance avec *Les Quatre Jedis*, *Les Garçons de la Rue*, *Les Ménestrels*, *Michel Gaillard*, *Monique Senator*, *Paul Guiot*, *Colette Renard*, le *Trio San José*... Dans un cadre plus restreint, les « Mauvais Sujets » réunissaient, dans une ambiance de cabaret, les animateurs locaux et des artistes de passage.

2. De grandes émissions de variétés...

Radio-Genève a continué à prendre une part active à l'émission publique européenne de variétés « Jazz aux Champs-Élysées ». Organisée avec le concours de la RTF, de Radio-Lugano et la collaboration des radiodiffusions autrichienne, sarroise, yougoslave, suédoise et du Westdeutscher Rundfunk à Cologne, cette émission fut présentée au cours de manifestations publiques extrêmement brillantes à Sarrebrück, Zurich, Ljubljana, Paris, Vienne, Genève et Lugano. Dans le cadre de cette émission, produite par Jack Diéval, pour RTF, Fernando Paggi, pour Radio-Lugano, et Louis Rey pour Radio-Genève, les plus brillants artistes de l'Europe entière se firent entendre : par exemple, Jacqueline François, Les Quatre Barbus, Lys Assia, Vico Torriani, Bibi Johns, Yvonne Carré, les Bingsters, Dany Dauberson, Patrice et Mario, Charles Trenet, Lester Young, Guy Laffitte, Aznavour, Paule Desjardins, Jean Richard, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, Philippe Clay.

3. Du Jazz...

Dès l'automne, une place plus grande a été réservée au jazz : les spécialistes du genre ont fait valoir leur point de vue, en des discussions fort animées, avec exemples sonores à l'appui, dans « Jazz sur le Ring », tandis que les orchestres suisses se faisaient entendre dans « Jazz en Suisse » et que les dernières nouveautés apparaissaient dans « Jazz pour les Jeunes », sans oublier les classiques présentations de jazz authentique de Loys Choquart.

4. Des sourires et de l'humour...

... avec les jeunes fantaisistes Jean-Pierre Rambal et Louis Gaulis, dont les émissions ont succédé à celles, si appréciées pendant des années, de Jean Vigny : « De tout et de rien ».

C'est aussi un sourire que Colette Jean a apporté avec ses émissions « Indiscrétions », et beaucoup d'humour avec « Vous êtes res-

ponsables », un humour auquel se mêlait une pointe d'attendrissement, selon le programme que composait une famille d'auditeurs... responsable de cette présentation.

De la musique légère...

Les émissions de musique légère et récréative de Radio-Genève continuent à être prises en relais par la RTF et cette musique s'envole aussi vers les émetteurs étrangers, avec lesquels un système d'échanges a été établi, système qui permet de faire connaître hors de nos frontières des auteurs et des compositeurs de notre pays.

* * *

F. D'une convention d'échanges avec Lugano

Afin d'accentuer les échanges entre le studio de Genève et celui de Lugano, afin aussi de réunir les forces des deux studios soit pour l'envoi de reporters à l'étranger, soit pour la production de créations communes, une convention a été passée dont, déjà, les résultats se font sentir. Musique symphonique à grand effectif, échangée contre des pièces de musique lyrique, variétés échangées contre de la musique légère, manuscrits d'auteurs tessinois échangés contre des manuscrits d'auteurs romands, toutes choses qui vont, peu à peu, influencer jusqu'à la structure même des programmes des deux studios.

Monte Ceneri

Piccola introduzione

Apriamo questo rendiconto sui programmi del 1956 constatando il nuovo balzo in avanti compiuto nel complesso d'ore di microfono aperto: siamo a quota 3889 e 43 minuti. In un lustro (il quinto da che esiste la RSI) l'aumento si cifra in quasi 700 ore, circa due al giorno. Se lo spazio ce lo consentisse, sarebbe interessante esaminare tale aumento materia per materia, e far rivivere davanti alla vostra immaginazione cosa rappresenti un aumento del 22% nell'impegno dei programmisti, nell'attività degli esecutori, nella gestione amministrativa, nei controlli e così via.

Il 1956 ha visto al microfono 2200 ore di musica e 1689 ore di parlato. La musica ha offerto 109 ore in più dell'anno scorso, e il parlato 129, con decisa progressione.

Se vogliamo esaminare l'intero complesso d'emissioni nel riguardo delle esecuzioni, troviamo che le emissioni dirette hanno coperto solo il 18,1% del totale.

È un fatto, questo, che sottolinea come alla RSI, in sincronia con quanto vanno facendo tutte le Radio del mondo, l'epoca delle emissioni dirette stia tramontando. Sempre più largamente i programmi vengono preparati in anticipo, in stretta collaborazione con i servizi tecnici e giovandosi dei grandi progressi compiuti ultimamente nel campo delle registrazioni su nastro. In questo cenno introduttivo vi parliamo di cifre, mentre vorremmo dispiegare il prisma iridescente dell'attività umana che ha mantenuto, nel 1956, il nostro studio al centro della vivacità del paese; vorremmo parlarvi dei volti e delle voci che hanno recato al Campo Marzio un riflesso della vita del tempo... Ci limiteremo a segnalare alcuni fatti di rilievo; prima, tuttavia, vorremmo mettere in luce alcune imprese e novità che hanno reso così fervido il 1956 alla Radio nostra.

Il 23 giugno 1956 rimarrà una data importante nella storia della nostra Radio. In quel giorno infatti veniva firmato, alla presenza del Consigliere federale Giuseppe Lepori e dei rappresentanti dei due studi, una convenzione di collaborazione fra Radio Monteceneri e lo studio di Ginevra.

Può definirsi, questa, la posa della prima pietra nella costruzione di una vasta opera di collaborazione fra gli studi svizzeri. I giornali ginevrini hanno dato ampio spazio alla cronaca dell'avvenimento sottolineandone il significato e l'importanza. Oltre ad un regolare scambio di programmi, la convenzione firmata a Ginevra dal Presidente del Consiglio di Stato e Presidente della CORSI, On. Guglielmo Canevascini, dal Presidente di Radio Ginevra, signor Charles Cornu, e dai direttori Dovaz e Molo, prevede anche la realizzazione di emissioni in comune, il che si traduce in una vera e propria co-produzione fra i due studi. È sperabile - come è stato detto dalle personalità che hanno preso la parola in occasione della cerimonia per la firma della convenzione - che l'esempio dei due studi di cultura latina sia seguito fra breve da accordi analoghi con altri studi svizzeri per una intesa sempre più intima cordiale e operante fra le stazioni della rete nazionale.

La collaborazione tra Lugano e Ginevra è in atto: molti programmi musicali sono stati scambiati: opere di prosa sono state reciprocamente scelte e accolte, e si trovano in via di realizzazione; sintesi di poesia delle due regioni, documentari, inchieste svolte in comune nei due campi, sono stati o verranno inseriti nelle principali rubriche.

Domenica 16 dicembre si è dato inizio alla trasmissione di un secondo programma, diffuso in modulazione di frequenza dalle antenne del Ceneri su onde ultracorte. Sul piano tecnico le onde ultracorte in modulazione di frequenza offrono ideali condizioni di ascolto, prima di tutto perchè eliminano i vari disturbi provocati da interferenze dovute all'eccessivo numero di stazioni radiofoniche costrette a trasmettere su lunghezze d'onda troppo ravvicinate. Inoltre, la modulazione di frequenza migliora nettamente la qualità dei suoni. Risulta chiaro che, grazie all'introduzione di un altro programma, l'ascoltatore dispone, ora, di una scelta più ricca. Inizialmente - e per la durata del periodo sperimentale di circa due anni - il secondo programma non sarà composto di novità. Le condizioni finanziarie di Radio Monteceneri non permetterebbero un aumento della produzione artistica. Tuttavia il secondo programma, utilizzando le migliori incisioni, presenterà all'ascoltatore un programma di contrasto con quello diffuso dal Primo. Il secondo programma viene per ora offerto anche sul radiotelefono, nel Ticino, in sostituzione del programma delle stazioni germaniche.

Anche la Radio della Svizzera Italiana ha dedicato al Grande salisburghese W. A. Mozart una serie organica di manifestazioni, di cui alcune trasmesse direttamente da Salisburgo o in collegamento europeo con altre Stazioni. Fra quelle allestite dal nostro studio ricorderemo in particolare *Cinque Concerti pubblici* organizzati in diverse

Chiese del Cantone con l'intervento del pubblico. La RSI fu presente nella città natale di Wolfgang Amedeo in occasione delle celebrazioni ufficiali per l'apertura dell'anno mozartiano; completarono il quadro delle celebrazioni mozartiane i cicli: Le Sonate per pianoforte, le Sonate per violino e pianoforte, Arie da Concerto, per soprano, tenore e basso; il dramma giocoso «La finta giardiniera» e il dramma musicale «Re Pastore»; La Messa dell'Incoronazione; l'Ave Verum; l'offertorio Venite Populi; il Graduale Sub tuum praesidium; il Motetto Exultate, Jubilate; l'Oratorio Davide Penitente, e ancora Notturni, Canoni, Terzetti, e la musica di scena scritta per l'opera italiana «Les Petits Riens», «Mandina amabile» ecc., oltre a un complesso imponente di programmi piccoli e grandi, disseminati nella foresta dell'annata.

Il Teatro

Iniziamo il rendiconto di un'annata di teatro e radioteatro mettendo in luce un avvenimento artistico che ha dato lustro alla radiofonica elvetica e, in modo particolare, allo studio di Lugano ove è stato creato: il dramma di Carlo Castelli «Ballata per Tim, pescatore di trote» cui arrise un successo internazionale al Prix Italia 1956, con l'attribuzione del Premio della Radiotelevisione italiana.

Per la continuazione di una antologia pirandelliana furono nostre ospiti Emma Gramatica e Diana Torrieri; per Ugo Betti ci riservò la sua interpretazione l'attore Nino Pavese nell'«Aiuola bruciata». Ubaldo Lay recitò, fra l'altro, nel Premio Italia 1955 «È vero (ma fin dove?)». Accanto ai radioattori, altri attori e altre attrici si sono succeduti quali ospiti ai nostri microfoni, oltre ai giovani registi Gian Franco De Bosio, che ha diretto «Corruzione al palazzo di giustizia» di Ugo Betti, e la novità «Non si dorme a Kirkwall» di A. Perrini; Enrico D'Alessandro, impegnato soprattutto nel dramma «La leggenda di Ognuno» di Hoffmannsthal; e infine Sergio Velitti in «Un tale chiamato Giuda» di Puget e Bost. Abbiamo così cominciato ad enumerare le opere e gli autori più importanti apparsi nel cartellone del '56. Aggiungeremo che nel teatro vennero programmate 22 opere svizzere o straniere e 26 opere italiane.

Il Radiodramma conta 9 lavori di autori svizzeri o stranieri e 21 lavori d'autori italiani.

Il dramma giallo ha comunicato brividi agli ascoltatori con un complesso di trasmissioni particolari.

Non vogliamo dimenticare quelle trascrizioni radiofoniche da novelle e romanzi che sono riuscite a trovar posto nel limite dei nostri orari settimanali, e la piccola scelta di atti unici.

Ogni domenica scrittori e attori nostri in dialetto hanno presentato una trasmissione variata comprendente drammi, gialli, commedie e riviste in dialetto. Sono stati trasmessi cinquanta lavori di cui quarantacinque inediti. Sono stati compiuti sforzi per ringiovanire la camerata dei radioattori e questi sforzi hanno portato i loro frutti. A partire dal mese di maggio, ogni sabato è stato presentato un varietà nostrano militare che si è protratto fino alla fine di settembre, per poi cedere il posto al varietà casalingo «Ul cascavid».

La cultura al microfono

I nostri scrittori sono ospiti prediletti del microfono di Monteceneri. Vogliamo mettere in luce viva i «Colloqui con Francesco Chiesa», curati da Piero Bianconi e affidati alla prontezza di memoria e alla scioltezza di loquela del poeta, ancora straordinariamente sveglie a ottantacinque anni. Senza seguire un preciso programma, quei colloqui hanno toccato un po' tutti gli aspetti della lunga vita di Francesco Chiesa e della sua vasta esperienza d'uomini e di cose, rievocando fatti e figure di tempi ormai remoti, ma ancora singolarmente presenti nella sua vivace memoria. Ne sono venute considerazioni che conservano il pregio d'una spontaneità immediata e autentica che non sempre è dato ascoltare al microfono; e l'interesse desto dai «Colloqui» è stato assai vivo, particolarmente tra la gente non più giovanissima.

Inoltre, i nostri scrittori hanno tenuto al microfono cicli di «Ricordi d'estate», «Ricordi d'inverno» e inediti.

La più impegnata trasmissione settimanale di cultura, le «Muse in vacanza», ha abbandonato la formula del «tema unico» per articolarsi in più momenti, e precisamente: I libri; Lettera dal dominio culturale estero o elvetico; Cornucopia delle arti, e Niente di nuovo nel Ticino.

Nella sede serale della domenica, le «Attualità culturali» si sono sforzate di presentare quanto, nei giorni e nelle ore precedenti la trasmissione, ha avuto particolare rilievo nel dominio della cultura. I soggetti trattati sono evidentemente i più diversi. Per il Ticino il più interessante centro culturale resta Milano. Con tutti i limiti imposti dalla barriera delle Alpi e della lingua, anche Zurigo anima spesso l'attenzione dei redattori della rubrica; la quale intende sottolineare - con rapidità e immediatezza - anche quanto può essere rimeditato, su testi o «de visu», dagli ascoltatori.

La nuova rubrica intitolata «Terza pagina» presenta un tema unico, il tema che potrebbe essere interessante per la terza pagina del giornale (pensiamo, è chiaro, alla terza pagina del giornale ita-

liano); e ha l'ambizione di trattare in forma informativa e ricreativa argomenti «sottili». Tutta una regione, solitamente esplorata solo dalle persone provvedute, è testimoniata anche per gli ascoltatori che, per varie ragioni, non hanno la possibilità di occuparsi delle più pure rappresentazioni dell'intelligenza umana.

Mentre per i «Corsi serali» si è preferito questa volta lasciare una certa libertà ai singoli collaboratori, rinunciando al tema unico e dando la preferenza a brevi trattazioni in corsi di 3-4 lezioni, nei «Corsi di cultura» è stato portato al microfono un lungo ciclo svolto intorno al tema «Celebri polemiche letterarie». Attualmente viene diffuso un nuovo corso, intitolato «I giornali e le riviste letterarie e culturali»: storia quanto mai cattivante di un capitolo spesso trascurato della cultura italiana.

Nel quadro dei corsi d'interesse scientifico, ci siamo occupati dei «Momenti di storia ticinese» e delle «Tappe del progresso scientifico».

Nella primavera alcuni specialisti ticinesi sono stati invitati dalla RAI a riassumere la storia elvetica in una serie di «lezioni» radiofoniche. Abbiamo ritenuto di far cosa grata ai nostri ascoltatori riprendendo l'intero ciclo, che è stato diffuso in alternativa con rievocazioni storiche di certi momenti essenziali del passato d'Elvezia.

La Radioscuola svolge la sua attività «a ponte» su due annate scolastiche. Lungo il 1956 ha trasmesso 23 lezioni, di cui 14 fra il 13 gennaio e il 27 aprile e 9 tra il 19 ottobre e il 21 dicembre.

L'azione di rinnovo degli apparecchi non ha avuto soste e ben venti sono le scuole delle nostre valli che hanno ricevuto un apparecchio nuovo da parte della comunità «La radio ai montanari».

«Dagli amici del Sud» ha una sua cerchia fedele di ascoltatori nella Svizzera tedesca e in quella francese, e persino stabili ascoltatori in quella retoromancia; il numero e il tenore delle lettere che il direttore della rubrica riceve provano l'interesse e spesso la gratitudine di molti confederati per questa trasmissione che alla fine dell'anno scorso aveva superato le centosettanta puntate.

La Radio e il mondo

Ogni anno si va ripetendo che il documentario è la più interessante e genuina espressione radiofonica. I risultati raggiunti l'anno scorso possono confermare, ancora una volta, questa convinzione. Il documentario ha in sé un fascino innegabile: la sempre rinnovata freschezza della vita.

Accanto ai documentari sono da annoverare le inchieste, dal procedere più semplice, più lineare. Si analizza un argomento, rielaboran-

done gli aspetti più interessanti e determinanti. Fra i temi dell'anno scorso fanno spicco le inchieste sui mestieri dei ticinesi e quelle sugli esami scolastici.

Partendo dal presupposto che l'esperienza di vita non può mai nuocere alla formazione culturale e morale, la Radio ha pensato di coinvolgere gli allievi delle scuole ticinesi nell'allestimento di programmi che toccano problemi vitali d'oggi e d'ordine generale, o problemi che si impongono al Ticino. L'idea non è dispiaciuta al Dipartimento cantonale della pubblica educazione nè agli educatori interpellati. Ci siamo così assunti l'impegno di portare al microfono le idee degli allievi giovani e meno giovani su temi che possono direttamente appassionare e interessare l'opinione pubblica. Un primo argomento trattato è quello della scelta della professione. Abbiamo potuto dare dell'argomento una rappresentazione nuova, assai indicativa sulla possibilità che la radio divenga un mezzo di studio della realtà della vita.

Nel 1957 si è attuato quanto nel 1956 si è andato sperimentando con sollecitudine: gli «Incontri fra città svizzere». Questo programma vede al microfono due gruppi di persone di due diverse città: questi gruppi si «affrontano» su questioni culturali. Ma la domanda e la risposta non sono legate alle formule rigide dei «si sa o non si sa». Negli «Incontri», di fondamentale valore è il dialogo, il discorso che nasce attorno a una domanda. Il programma si basa quindi sulla vivacità spirituale e sulla cordialità dei partecipanti, sulla loro capacità di saper animare una discussione attorno a un fatto o a una persona, un problema o una prospettiva. Sono stati chiamati a collaborare sei gruppi, di cinque persone l'uno, delle città sedi di studio Radio: Basilea, Berna, Ginevra, Losanna, Lugano e Zurigo. Trovare i cultori della lingua italiana non è stato troppo difficile. La circostanza ci dice chiaro che oltre San Gottardo possediamo amici più numerosi di quanto pensassimo. Attraverso sei città della Svizzera si è così formata una rete di persone di cultura che - in uno spirito di reciproca simpatia - animano un discorso culturale che può soddisfare una larghissima cerchia di ascoltatori. Interessare gli uditori alle trasmissioni culturali è - lo sappiamo - molto difficile. Gli «Incontri» hanno - a nostro giudizio - questo grande merito: di conciliare le esigenze del serio e del ricreativo, rifuggendo dalla banalità. Questo programma, abbiamo detto, si svilupperà nel 1957 e non è escluso che, ampliandosi, esso divenga addirittura una grande macchina internazionale di «divertimento» culturale.

Il «tavolo radiofonico» ha ospitato discussioni politiche precedenti votazioni federali e cantonali, e discussioni scientifiche e culturali di vivo interesse per il Ticino. Si è cercato di portare al micro-

fono, pur tra mille difficoltà, la voce dei migliori e più validi argomenti di ogni tendenza; al fine di permettere all'ascoltatore di formarsi un giudizio e quindi una convinzione.

Il «Microfono della RSI in viaggio», questa finestra aperta sul mondo, non si è certo arrugginita sui propri cardini nel corso dell'anno: ha presentato cicli di viaggi e gruppi di paesi, dai piccoli stati europei al remoto Giappone.

La «Posta dal mondo» è la rubrica degli emigranti. Dai cinque continenti, da Hong-Kong a Stoccolma, da Lisbona alla Rodesia del Sud, all'Argentina, al Messico, agli Stati Uniti, al Canada e quest'anno anche dall'Australia e dalle Hawaii sono giunti a questa rubrica saluti, ricordi e auguri di emigrati ticinesi per i loro parenti e amici residenti nel Ticino e nel Grigioni Italiano: messaggi raccolti in una trasmissione di 15 minuti circa che va in onda ogni giovedì sera. A questa serie di lettere e di registrazioni giunteci da lontani paesi si ricollegano le interviste con ascoltatori tornati da viaggi in lontane regioni, da cui ci recano a loro volta, oltre a varie e interessanti impressioni, saluti e notizie di concittadini nostri.

Le Riecreazioni

Nell'anno trascorso l'attività della sezione si è intensificata in modo particolare nel settore delle *trasmissioni a concorso* dotate di premi, verso le quali si sono maggiormente orientati i gusti del pubblico, dopo lo sviluppo, in altre radio e alla televisione, di programmi del genere. Così, ogni domenica della stagione primaverile, abbiamo diffuso un varietà d'intonazione grottesca e vivace, legato ad una determinata soluzione che permetteva di concorrere alla assegnazione ogni volta di un apparecchio radio e di un giradischi (*Il Busolotto*), mentre con l'inizio del piano invernale nella stessa sede abbiamo ospitato un varietà di un umorismo più fine e vario (*Il corriere del quiz*), con un premio unico pure costituito da un apparecchio radio. In entrambi i casi, larghissima è risultata la partecipazione degli ascoltatori, che ci hanno inoltrato da 1000 a 2000 cartoline-soluzione ogni domenica.

Nei primi mesi dell'anno, ogni quattro settimane, abbiamo inoltre lanciato la *Ruota d'argento*, un varietà a formula mista con esecuzioni musicali, sketches comici e giochi, col pubblico in sala, a premio. Abbiamo notato con piacere che il pubblico, sempre più numeroso alle nostre serate, si è progressivamente abituato a prender parte ai vari giochi, il che ci ha suggerito per la stagione invernale, iniziata in ottobre, di sviluppare il programma su basi più vaste per interes-

sare una più larga cerchia di ascoltatori. E siamo giunti così alla creazione della *Giostra*, il nostro quindicinale torneo delle famiglie, che conserva la formule mista di varietà e di trasmissione-giuoco e che consente alle famiglie dei nostri abbonati di partecipare in blocco alla trasmissione concorrendo a premi tipicamente familiari quali l'apparecchio radio, la macchina per cucire e il televisore. Come è noto, le famiglie partecipano al giuoco restando nelle loro abitazioni, mediante collegamento telefonico.

Nel campo degli *Spettacoli pubblici*, continuando la tradizione degli anni precedenti, abbiamo fatto nel '56 due uscite d'impegno oltre Gottardo per presentare la «Canzone italiana» e i suoi principali interpreti in altri due centri importanti, dove numerosa è la colonia ticinese e di lingua italiana. Questi «festivals» si sono tenuti con la collaborazione delle Pro Ticino e degli studi Radio locali a Berna e a Zurigo.

L'Attualità

Le trasmissioni effettuate dai servizi d'Attualità nel 1956 si suddividono come segue: Quotidiano 309; Caffè sportivo della domenica 49; Giornale sonoro della domenica 50; Emissioni diverse 318.

Naturalmente abbiamo seguito da vicino e per vari mesi il succedersi degli avvenimenti provocati dalla nazionalizzazione del Canale di Suez da parte dell'Egitto e abbiamo avuto sul posto, anche durante i combattimenti per il canale, il nostro inviato speciale Lohengrin Filipello, il quale è stato l'unico corrispondente occidentale autorizzato a valersi del ponte-radio fra il Cairo e la Svizzera per la trasmissione di servizi particolari per gli emettitori di Sottens, Bero-münster e Monteceneri.

Anche agli avvenimenti d'Ungheria è stata dedicata una serie di trasmissioni particolari organizzate dal nostro inviato speciale Ernesto Rumpel, il quale è stato il primo cronista ad ottenere un collegamento fra la Radio di Budapest liberata e gli studi svizzeri della SSR; alle trasmissioni hanno collaborato i noti giornalisti Francesco Bondy, Alfredo Macher e Bruno Tedeschi.

Le trasmissioni di casa

Nel corso del 1956 gli «Orizzonti ticinesi» hanno mutato impostazione: invece di radunare una fitta serie di fatti, cose e voci del nostro paese - come faceva prima - la trasmissione, settimana per settimana, ha esaminato radiofonicamente problemi, situazioni, temi

della vita a dello stato ticinese: imprese di ieri e di oggi, così come progetti e speranze di domani. La nuova formula – ponendo settimanalmente in «primo piano» un argomento con larghezza di tempo – permette di documentare con ampiezza su temi e questioni d'interesse vivo per il nostro paese, recando il contributo della RSI alla suscitazione e discussione di idee e di realtà che ci stanno a cuore; senza trascurare, ovviamente, il fatti che estrinsecano l'autenticità della personalità ticinese. In «primo piano» son via via balzati i temi più disparati. «Orizzonti ticinesi» s'è forzato di creare, in tutto il Ticino, una fitta rete di corrispondenti, capaci di comunicare con tempestività quanto di interessante o magari di singolare va succedendo nel paese.

Le «Voci del Grigioni Italiano» hanno mantenuto il contatto tra le valli del Grigioni italiano e l'ascoltatore della RSI. Si sono seguite le principali manifestazioni della vita della regione, che hanno avuto momenti salienti non solo nel campo culturale ma anche in quello politico, con l'ascesa alle più alte cariche del Cantone di figli delle valli.

L'emissione «Ticinesi raccontano» si propone di presentare, volta per volta, uomini ticinesi dalla vita e dagli interessi particolari. Di lasciarli liberamente parlare, anzi abbandonarsi – con la mediazione di un cronista – all'onda dei ricordi oppure a raccontare di «hobby» ancor vivi. Sul palcoscenico di «Ticinesi raccontano», che ha ripreso le trasmissioni in autunno, sono sfilati molti personaggi che avevano qualcosa di curioso o di memorabile da dire.

Momenti particolari

Vogliamo ricordare ancora la serie fitte di programmi diretti a singole categorie di ascoltatori, dai giovani ai malati, dagli agricoltori, ai bambini, ai lavoratori: in quei programmi si è profuso un tesoro di notizie e di informazioni, di consigli e di attimi di svago. Queste rubriche formano l'ossatura basilare di un programma radiofonico, e sono particolarmente importanti in un paese come la Svizzera Italiana, in cui mancano organi di stampa specializzati o altri istituti dedicati a categorie di abitanti. È lì che abbiamo gli amici più fedeli; siamo sicuri che, nel corso del 1956, non li avremo certo scontentati.

L'offerta musicale

Parecchie manifestazioni pubbliche caratterizzano la vita musicale del nostro emittente: i «Giovedì musicali di Lugano» che si svolgono in primavera e le «Settimane musicali di Ascona» verso l'autunno.

Fra le due, si è inserito quest'anno il «Giugno musicale di Locarno» oltre a qualche altra manifestazione con musicisti di alto rigore.

Anche per la stagione 1956 gli organizzatori dei «Giovedì musicali» hanno cercato di offrire al pubblico ed agli ascoltatori una serie di concerti d'alto livello artistico con la partecipazione di complessi, di dirigenti e di solisti di fama internazionale e la collaborazione della Radiorchestra. Elenchiamo in ordine cronologico: l'Orchestra stabile del Teatro «La Fenice» di Venezia, affidata alla direzione del Mo. Arturo Basile; Pierre Monteux, direttore d'orchestra; il Collegium Musicum Italicum «I virtuosi di Roma» diretti dal Mo. Renato Fasano; Paul Klecki; Sergiu Celibidache; il pianista Alexandre Brailowsky, solista nel concerto diretto da Otmar Nussio; la violinista Johanna Martzy nel concerto diretto dal Mo. Hans Rosbaud e infine il Mo. Hermann Scherchen con il solista Arturo Benedetti-Michelangeli.

Il cartellone delle «Settimane musicali di Ascona» non è stato meno interessante. Segnaliamo i concerti registrati dal nostro Studio e ritrasmessi in differito: l'Orchestra della RSI, in un concerto con il violinista Isaac Stern, quale direttore e solista; i due *Récitals* di Clara Haskil (pianoforte) e Yehudi Menuhin (violino), e il concerto sinfonico dei «Münchner Philharmoniker» diretti da Hans Knappertsbusch.

La RSI ha seguito amorevolmente anche l'iniziativa del «Giugno musicale di Locarno», la quale si pone, con alti intendimenti e grazia aristocratica, mirante ad un accordo armonioso tra certe musiche particolari e un ambiente suggestivo, accanto ai «Giovedì» di Lugano e alle «Settimane» di Ascona. In tale cornice la Radiorchestra, sotto la bacchetta di Franco Caracciolo, ha eseguito un concerto pubblico, poi ritrasmesso dallo studio.

È, infine, degno di ricordo il concerto pubblico offerto a Bellinzona dalla Radiorchestra diretta da Otmar Nussio, al Sociale, con la partecipazione del pianista svizzero Adrian Aeschbacher, solista nel Concerto di Grieg.

La Radiorchestra ha poi eseguito gran numero di concerti allo studio, sotto la direzione di Otmar Nussio, Leopoldo Casella e Edwin Löhrer, con l'intervento dei maestri ospiti Arturo Basile (Torino), Pietro Argento (Roma), Jean Ruggiero (Basilea), Corrado Baldini (Berna), Gaston Brente (Bruxelles), ecc.

A completare e ad aggraziare la lunga serie delle esecuzioni musicali sono stati chiamati, oltre alle valide «forze» solistiche di casa, solisti di fama internazionale.

Oltre ai collegamenti con le manifestazioni pubbliche ticinesi facciamo rilevare i quattro, diretti, con Lucerna, per la trasmissione dei concerti sinfonici delle «Settimane musicali» di quella città, con la

partecipazione degli illustri direttori d'orchestra Ernest Ansermet, Ferenc Fricsay, Paul Hindemith e Herbert von Karajan, e del pianista Géza Anda. Fra le «novità» del 1956, ci piace rilevare la prima trasmissione della «Tribuna internazionale dei compositori» con musiche di Mario Zafred (Italia) e Carl Orff (Germania) andate in onda nel mese di maggio. Il pianista Erich Winkler ha apportato la sua collaborazione nell'opera «I Quattro Temperamenti» per pianoforte ed orchestra d'archi di Paul Hindemith.

L'opera, genere prediletto da un pubblico che sfuma dal popolare al raffinato, è stata coltivata anche quest'anno. Possiamo quindi segnalare i concerti di musica operistica, affidati alla direzione del Mo. Leopoldo Casella, con il concorso di cantanti di fama; dal canto suo, il Coro ha dato vita, al microfono, alle opere comiche di Giovan Battista Pergolesi «Flaminio» e «Il maestro di musica», all'oratorio di Arturo Honegger «Nicolao della Flüe» in prima esecuzione svizzera nella traduzione italiana; e fa rilevare, nella sua produzione, i seguenti programmi di musica operistica e operettistica: C. M. von Weber: *Der Freischütz*; G. Donizetti: *Rita*; J. Ibert: *Angélique*; C. Millocker: *Lo Studente povero*; J. Strauss: *il Pipistrello*. L'attività del Coro e dei solisti della RSI ha continuato a vivificare una variata gamma di repertori musicali. I cicli più importanti furono i seguenti: la V serie dei «Monumenti musicali della Polifonia italiana»; lo «Stabat Mater» di Domenico Scarlatti; Madrigali di Claudio Monteverdi; Musiche di Giovanni Battista Pergolesi di cui citiamo con particolare attenzione la Messa «Assunta est Maria»; Musiche minori (Laude Filippine - Frottole di Michele Pesenti - Giovanni Brocco - Marchetto Cara; Canzonette di Orazio Vecchi e Luca Marenzio; Madrigali di Gesualdo da Venosa; Scherzi musicali di Banchieri e Croce; Villotte di Filippo Azzajolo); La Saviezza Giovenile di Adriano Banchieri; Lamenti di Claudio Monteverdi (Lamento della Ninfa - Lamento di Erminia - Lamento di Arianna); Maestri veneziani: Monteverdi, Cavalli, Vivaldi, e «Profili di compositori svizzeri», ciclo introdotto all'inizio della stagione 1956/1957, che vide realizzate le prime due trasmissioni: Alberto Moeschinger: «Le chansonnier de Mariette» e «Quatre pièces brèves». In «Compositori svizzeri» ebbero parte di rilievo le musiche di Frank Martin, Walter Schulthess, C. F. Semini e Willy Krancher.

I maestri ospiti che diressero i complessi corali e orchestrali del nostro studio furono: Samuel Baud-Bovy, Marcel Couraud ed Ennio Gerelli. Completarono i programmi altre trasmissioni, interessanti il repertorio corale, vocale e strumentale.

Nel quadro della Musica da Camera, oltre alle trasmissioni mensili dei nostri complessi di casa, quali: il «Quartetto Monteceneri»,

il «Trio della RSI», il «Complesso Monteceneri», il «Quintetto Auletico», segnaliamo diverse esecuzioni di formazioni di ottoni e del «Quartetto di Lugano» con pianoforte; le prestazioni del Quartetto d'archi della Scala, il Trio d'archi Redditi, il duo Neufeld-Linack (violino e cembalo), il duo Mainardi-Zecchi (violoncello e pianoforte), il duo Gulli-Cavallo (violino e pianoforte), il Trio Klemm (flauto, violino e pianoforte), il Trio dei Laureati del Conservatorio di Parigi (flauto, violoncello, pianoforte), i «récitals» di pianoforte di Luciano Sgrizzi, Franz-Joseph Hirt, Sergio Cafaro, Julian von Karolyi, Aline van Barentzen, Erwin Laszlo, Tito Aprea, Eli Perrotta, Marisa Candeloro, Konrad Meister, Kurt Neumüller, Riccardo Frugoni, ecc.

Anche nel 1956 l'orchestra Radiosa ha offerto agli amanti delle canzonette programmi sempre più vari e completi, valendosi dell'apporto dei più bei nomi del canto italiano. Allo scopo di arricchire il repertorio della musica leggera, si sono avvicendate al microfono le varie sottoformazioni dell'orchestra Radiosa. E segnaliamo qui il Quintetto guidato da Fernando Paggi che con il «Capriccio notturno» esegue musiche ricche di motivi dolci. Alle domenica, il Quintetto moderno diretto da Iller Pattacini fa ascoltare gli ultimi successi della canzone nel mondo. Inoltre l'orchestrina Melodica diretta da Mario Robbiani, con la collaborazione dei nostri cantanti Anita Traversi e Sante Bossi, aggiunge una caratteristica nota popolare. Da ultimo segnaliamo il «Piccolo Bar» del lunedì sera, che offre una serie di melodie nostalgiche eseguite al pianoforte da Giovanni Pelli.

Ricordiamo inoltre le numerose prestazioni dell'orchestra Radiosa nei programmi di riviste, commedie musicali e spettacoli pubblici. Nel corso del 1956 vennero realizzati due grandi spettacoli e cioè il «Gran Premio Eurovisione» e «Jazz aux Champs-Élysées». Infatti, l'organizzazione del Primo Festival svizzero della canzone venne affidata a noi; grazie all'apporto dei compositori svizzeri, nonchè dell'eccellente Lys Assia, ci fu possibile vincere il 1° Premio posto in palio. In quest'occasione, ancora una volta la nostra orchestra si è comportata onorevolmente ed è stata complimentata dai vari direttori d'orchestra che si sono succeduti alla bacchetta durante il concorso.

«Jazz aux Champs-Élysées», invece, organizzato in collaborazione con diverse emittenti straniere, ha costituito l'annuale spettacolo a favore del Soccorso invernale svizzero.

Grazie anche ai nostri collaboratori interni ed esterni, il campo vastissimo della musica leggera non ha lasciato nulla d'intentato per dar libero sfogo alla fantasia e presentare all'ascoltatore, nelle forme

più diverse, quel genere di musica che va dal sentimentalismo napoletano alla febbre sfrenata del rock-and-roll.

La Musica riprodotta ha fatto moltissimo per completare l'omaggio al ricordo di Mozart, cui è fatto cenno all'inizio di questo rapporto. Le iniziative degli studiosi italiani, volte a recuperare alla pratica artistica musiche che ragioni storiche e circostanze avverse avevano relegato nel dimenticatoio, continuano a indurre il nostro studio a far registrare in Italia un numero ragguardevole di musiche che, attraverso esecuzioni smaglianti, furono diffuse, anche l'anno scorso, in prima presentazione assoluta. Vanno ricordati in modo particolare: i Concerti Op. 1 di Francesco Manfredini (quattro trasmissioni); i Concerti grossi dell'Op. 1 di Pietro Locatelli (sei trasmissioni); i 18 Concerti per flauto e archi di Antonio Vivaldi (cinque trasmissioni); le 12 Sonate per flauto e cembalo di Benedetto Marcello (quattro trasmissioni); Frottole polifoniche di D'Ascanio, Pesenti, Cara, Anna e Tromboncino (due trasmissioni); nuove registrazioni della Cappella di Treviso e dell'Accademia di Lecco (quattro trasmissioni).

Meritano un cenno particolare i seguenti programmi, costituiti da registrazioni originali e da incisioni commerciali. Coi «Classici sereni» si è inteso dimostrare come la preoccupazione di raggiungere una musica agile, scorrevole, espressiva e soprattutto dilettevole, fosse tutt'altro che rara nei musicisti del passato ai quali dovrebbero sempre guardare quei compositori del nostro tempo che intendono offrire al pubblico la soluzione di problemi difficili attraverso un'arte sorridente. I musicisti che contribuirono, con la loro arte di esecutori e con le loro opere, a far assurgere ai più alti fastigi la letteratura degli strumenti che costituiscono la base dell'orchestra moderna, vennero illustrati nelle dodici trasmissioni: «Gli strumenti ad arco nel tempo». Il caratteristico amore dell'800 e del'900 per le opere del passato, ha dato vita al ciclo: «Le trascrizioni classiche e del nostro tempo» nel quale il problema della trascrizione, spesso velato dalla consuetudine, acquistò un più immediato significato espressivo attraverso la presentazione di alcune celebri elaborazioni che sottolineano e talvolta potenziano le migliori caratteristiche della creazione originale. Il particolare indirizzo artistico di alcune formazioni vocali e strumentali fu posto in luce dal ciclo, iniziato alla fine del 1955, «Complessi poco comuni», che rivolse lo sguardo al vasto e in parte inesplorato settore dell'antica musica strumentale e vocale come a quello della musicalità popolare. Sebbene il bicentenario della nascita di Mozart fosse coinciso col centenario della morte di Schumann, la Radio non poteva non ricordare la figura di uno dei più grandi e complessi compositori del periodo romantico la cui opera fu illustrata in 22 tra-

smissioni del giovedì alle ore 17: «Schumann: cent'anni dopo». Fatti e leggende delle Alpi piemontesi, ancor oggi «cantati» nelle lunghe veglie invernali, furono presentati, con appropriata strumentazione di gusto arcaico, in due trasmissioni dal titolo: «Lamenti e canzoni d'altri tempi». Béla Bartok, uno dei due rappresentativi compositori ungheresi contemporanei, morì esule in America nel 1945, cioè in un'epoca in cui la tecnica della registrazione non era ancora pervenuta alla perfezione attuale. Di singolare interesse risultarono quindi alcuni documenti sonori originali presentati in tre trasmissioni: «Béla Bartok compositore e interprete».

Non è mancata, naturalmente, l'attrattiva continua delle armonie leggere, a proposito delle quali va ricordato che il nostro studio è ora in grado di presentare, spesso con notevole anticipo sulla data ufficiale di apparizione, la più recente produzione ricreativa, strumentale e vocale, incisa in Italia dall'industria del disco.

Fra le maggiori manifestazioni musicali puntualmente seguite dalla RSI ricorderemo infine il «Festival dei canti della montagna» di Varese e il Concorso polifonico internazionale «Giudo d'Arezzo».

Abbiamo dedicato tanto spazio alle produzioni dei complessi «nobili»; ci sia consentito, chiudendo questo rendiconto, di rivolgere un pensiero grato a tutti quei singoli o quei gruppi di amatori disinteressati che, mossi dalla passione e dall'estro, hanno fornito anche lungo il 1956 ore e ore di svaghi musicali agli ascoltatori di Monteceneri.

Programme

Beromünster

Die bewährte Dreiteilung des Schweizerischen Landessenders Beromünster, in der die deutschschweizerischen Studios Basel, Bern und Zürich die Betreuung des Programmes des Landessenders durchführen, hat auch im vergangenen Jahr ihre Vorzüge erneut in Erscheinung treten lassen. Die lebendige Vielfalt in der Berücksichtigung der Anliegen der einzelnen Landesteile, die von den drei Studios aus gewährleistet ist, unterstützt durch die verständnisvolle Mitarbeit der Ostschweizerischen Radiogesellschaft, der Cumünanza Radio Rumantsch und der Innerschweizerischen Radiogesellschaft, darf vorweg als eine der positivsten Seiten dieser Einrichtung hervorgehoben werden. Dass die verschiedenen Abteilungen der Studios in gemeinsamer Planung die grossen Programmlinien dennoch wahren und die Untiefen nur lokal interessierender Sendegestaltung zu meiden wissen, mag in den nachstehenden Ausführungen zum Ausdruck kommen.

Bevor die Arbeit der Studios Basel, Bern und Zürich im einzelnen zu erwähnen ist, sei auf deren gutes Zusammenwirken besonders hingewiesen. Im Bewusstsein, dass das Beromünsterprogramm durch eine gemeinsame Konzeption getragen werden muss, wurden einzelne grössere Aufgaben auch gemeinsam unternommen. Es sei hier an die aktuelle Vortragsreihe „Die Atomkraft und wir“ erinnert, ein Unternehmen, das in der Geschichte des schweizerischen Rundspruchs wohl erstmals in dieser Art durchgeführt wurde. Jedes Studio setzte für die Vorträge die prominentesten Mitarbeiter aus seinem Einzugsgebiet ein. Das Echo auf diesen aktuellen Zyklus war denn auch im gesamten deutschsprachigen Bereich über die Grenzen hinaus ausserordentlich stark.

Eine andere, von Studio Bern durchgeführte Sendereihe, stützte sich ebenfalls auf die von den Schwesterstudios gewährte Mithilfe, indem aus beiden Gebieten die entsprechenden Spezialisten zur Verfügung gestellt wurden. Nur auf diese Weise konnte das Thema „Automation – Fluch oder Segen für die Menschheit“ in seinen

technischen, wirtschaftlichen, sozialen, ja sogar ethischen Aspekten erfasst werden. Auch in formaler Hinsicht bot diese Sendereihe Neues, indem die schwer zu fassende Materie in Vorträgen, Interviews, Reportagen und Diskussionen am runden Tisch behandelt wurde. In Zukunft dürfte dieses Zusammenarbeiten noch zu manchem fruchtbaren Resultat führen.

Vortrag

Nicht zum erstenmal wurde auch im vergangenen Jahr der Vortrag als Sendeform kritisiert. Gewiss, der Vortrag entsteht in der Gedankenarbeit eines Einzelnen; das heisst, dass bei aller theoretisch möglichen Objektivität des Autors das gestellte Problem in einer gewissen Subjektivität dargeboten wird. Zudem liegt es in der Methode des Vortrages, dass die Zuhörer meist in einer passiven Haltung zu verbleiben gezwungen sind, mit andern Worten, der Radiovortrag verhilft tatsächlich nur zu geringfügigem menschlichem Kontakt. Den Programmschaffenden ist diese negative Seite natürlich nicht unbekannt, und es wurde in den vergangenen Jahren mancherlei unternommen, um ihr zu begegnen, um die Distanz zwischen Redner und Hörer zu verringern und aus dem Hörer wenn möglich einen Teilnehmer werden zu lassen. Daher entwickelte sich aus dem Vortrag immer mehr das Gespräch, oft nur als Dialog oder zu Dritt. Das letzte Jahr ging sogar noch einen Schritt weiter und führte auf den Weg der öffentlichen Aussprache. Probleme von allgemeinem Interesse (Schul- und Erziehungsfragen, Motor und Verkehr, Neutralität usw. wurden (nicht im Studio) zur Diskussion gestellt, ein kurzes Referat und Gegenreferat begrenzten das Thema, und dann hatte die Öffentlichkeit das Wort. Das staatsbürgerliche Interesse des Hörers mag auf diese Weise angeregt, geweckt und gefördert werden.

Mit diesem Hinweis auf einige den Vortrag ergänzende Möglichkeiten ist keineswegs etwas gegen den guten Radiovortrag gesagt. Doch immer mehr ist dieser in seiner Wirkung an die Kunst des sprachlichen Ausdruckes, an die geschickte Wahl des sich besser zum Vortrag als zum Gespräch eignenden Stoffes, vor allem aber an die Persönlichkeit gebunden. Diese Grundgedanken berücksichtigend, kann der stets wieder auftauchenden Kritik am Radiovortrag am besten begegnet werden. – Dass der Vortrag im Beromünsterprogramm jedoch eine wichtige Aufgabe zu erfüllen hat und auch erfüllt, ist unbestritten. Es würde zu weit führen, die ausgedehnte Tätigkeit der Studios gerade auf diesem Gebiet hier in einzelnen

Sendungen hervorzuheben. Die grosse Zahl der Freunde des Radiovortrages erweist sich stets von neuem im Widerhall, den einzelne Vorträge finden und der aus den vielen Anfragen nach Manuskript und Drucklegung der Referate ersichtlich wird. So musste beispielsweise ein politischer Vortrag gedruckt und in 11 000 Exemplaren an die Hörer versandt werden.

Das Eintreffen der ungarischen Flüchtlinge in der Schweiz brachte auch Beromünster neue Aufgaben. Eine wöchentliche Sendung „Für die ungarischen Flüchtlinge in der Schweiz“, die in ungarischer Sprache durchgeführt wurde, bezweckte sowohl moralische Unterstützung wie die Erleichterung des Einlebens in schweizerische Verhältnisse. Ein Sprachkurs „Deutsch für Ungaren“ versuchte von dieser Seite her einer Notwendigkeit zu entsprechen.

„Echo der Zeit“

Manch andere Programmgestaltung hat sich im Verlaufe des letzten Jahres, nicht zuletzt durch eine reibungslose und verständnisvoll koordinierte gemeinsame Planung der drei Studios, erweitert und ihre Aktualität dadurch erheblich zu steigern vermocht. Dies gilt in erster Linie vom „Echo der Zeit“. Die Zahl der Korrespondenten im Ausland wurde vermehrt und in letzter Stunde eingehende Berichte können durch Austausch noch am gleichen Abend gesendet werden. Gerade in den weltpolitisch bewegten Tagen der Herbstmonate erwies sich diese Beweglichkeit des aktuellen Dienstes durch seine oft dokumentarischen Beiträge als eine Information ersten Ranges.

Schulfunk

Der Schweizer Schulfunk blickt wiederum auf ein arbeitsreiches Jahr zurück. Wenn hier die eigentliche vorbereitende Arbeit auch speziellen Kommissionen zugeteilt ist, so bewährt sich doch gerade in dieser vermittelnden und die Sendungen realisierenden Tätigkeit der Studios das gute Einvernehmen.

Es entspricht der Reisefreudigkeit unserer Zeit, dass Sendungen geographischen Inhalts, Orientierungen über fremde Länder und Reiseberichte zu den beliebtesten Sendungen gehören. Durch eine Sendereihe „Kreuz und Quer“, einen Kanadazyklus, ausführliche Berichterstattung in 16 Sendungen über eine Reise vom Mittelmeer nach Kapstadt, durch eine Rubrik „Schweizer in fremder Welt“, in der die Anliegen unserer Landsleute im Ausland zur Sprache kom-

men und die beliebte Sendereihe „Von allen Breitengraden“ versuchten die drei Studios diesem Bedürfnis entgegenzukommen.

In den Basler Montagskursen wurde der Hörer über die verschiedensten Gebiete unterrichtet. Die Tätigkeit dieses Studios auf dem Gebiete der medizinischen Aufklärung und der systematisch aufgebauten Darstellung des Lebens in der Natur darf besonders hervorgehoben werden. Erinnert sei auch an die Stimme der Internationalen Glückskette, die sich jeweils von Basel aus vernehmen lässt und die weder in der Hilfe für Marcinelle noch für die Hinterbliebenen der verunglückten Pontoniere von Rheinfeldern versagte.

Studio Bern hat stets einen wesentlichen Teil seiner Aufgabe in der Vermittlung zwischen Deutsch und Welsch erkannt. Unter dem Titel „Die Westschweiz im Blickfeld“ erfolgten denn auch mehrere freimütige Aussprachen, an denen sich bedeutende Vertreter der welschen und der deutschsprachigen Schweiz beteiligten. Eine weitere Sendung, „Die Brücke“ – eine deutsch-französische Kulturchronik –, will ebenfalls in diesem Sinne verstanden sein.

Grosse Aufmerksamkeit fanden in allen drei Beromünsterstudios stets auch die verschiedensten Probleme des religiösen Lebens. Neu eingeführt wurden Morgenandachten, religiöse Fragestunden, vermehrte Vorträge über Themen aus der christlichen Welt. Studio Basel widmete der Bibel ein ganzes Abendprogramm.

Seit Jahren pflegt Studio Zürich mit besonderer Intensität die verschiedenen Gebiete der Literatur und hat mit der Sendung „Der Parnass“ ein Forum geschaffen, von dem aus es die einheimische und ausländische Welt des Buches betreuen kann. Durch seine „Diskussionen am Runden Tisch“ hat es wiederum einen wertvollen Beitrag zur öffentlichen Meinungsbildung geliefert, indem es eine Reihe interessanter Gespräche führte, die wirtschaftliche und erzieherische Fragen behandelten, vor allem jedoch die kommenden eidgenössischen Abstimmungen zur Sprache brachten. Zürich steht ferner im Mittelpunkt der meisten sportlichen Ereignisse. In Zusammenarbeit mit den andern Studios verfolgt es das Ziel, den reinen Schausport zurückzudrängen und immer weniger zur Geltung kommen zu lassen, dafür aber die erzieherischen Sportdisziplinen, deren wertvoller Gehalt bisher vielleicht zu wenig beachtet wurde, vermehrt zu berücksichtigen. Die regelmässig wiederkehrenden Sendungen „Piste und Stadion“ und „Café Endspurt“ sind, neben den zahlreichen Reportagen von sportlichen Anlässen, die beiden beliebten Darbietungen dieses Gebietes.

Noch wäre manche verantwortungsvoll gepflegte Sendesparte zu erwähnen. So vor allem die verschiedenen *Sendereien für die Frauen*. Den Frauen sind auch drei ganze Abendprogramme reserviert worden.

Ferner die *Jugend- und Kinderstunden*, die zahlreichen Welt-, Wirtschafts- und anderen Chroniken, der vorzüglich ausgebauten Reportagedienst der drei Studios, der den Hörern während des ganzen Jahres die Aktualitäten des schweizerischen Lebens vermittelt. Doch muss dies einer späteren Würdigung vorbehalten bleiben.

Hörspiele

Das Hörspielschaffen am Schweizerischen Landessender Beromünster ist, im Gegensatz zu den entsprechenden Programmen von Sottens und Monte Ceneri, gekennzeichnet durch die Zweisprachigkeit seiner Produktion, die für das schriftdeutsche und für das Mundarthörspiel auf ganz verschiedenartige Quellen und einen entsprechend differenzierten Mitarbeiterstab angewiesen ist. Diese Unterscheidung ergibt sich meist schon aus dem geistigen Raum, in welchem die dramatische Sendung spielt. Setzt die Handlung ein schweizerisches Milieu voraus oder gelangen Probleme unseres eigenen Lebens zur Darstellung, verlangt der deutschschweizerische Hörer sein eigenes Idiom zu vernehmen. Betrachtet man die Spielpläne der drei Beromünsterstudios unter diesem Gesichtspunkt, so lassen sich schon daraus wesentliche Züge des Landessenderprogrammes erkennen. So brachten im vergangenen Jahr die drei Studios von Basel, Bern und Zürich insgesamt 127 Hörspiele zur Aufführung, wovon 48 Stücke in den verschiedenen Mundarten des Landes gesprochen wurden. Die umfangreiche Produktion von Kinder-, Jugend- und Schulfunkhörspielen ist in dieser ansehnlichen Zahl nicht inbegriffen.

In diesem Zusammenhang mag auch interessieren, dass insgesamt 45 verschiedene Schweizer Autoren in den von Beromünster gesendeten Hörspielen zu Worte kamen. Bei der Kleinheit unseres Landes und der Begrenztheit des deutschsprachigen Raumes kann diese Zahl als sehr erfreulich bezeichnet werden. Sie liefert jedenfalls den Beweis dafür, dass die Programmleitungen von Basel, Bern und Zürich ernsthaft und mit Erfolg bemüht sind, die einheimischen Dramatiker zu fördern und den Landessender auch auf dem Gebiet des Hörspiels wirklich zu einem Sprachrohr unseres Volkes zu machen. Der Impuls zu dieser erfreulichen Entwicklung geht in erster Linie von den Studios aus, die durch Erteilung von Hörspielaufträgen immer wieder versuchen, bekannte Schweizer Autoren für die Mitarbeit am Radio zu gewinnen – und weiterzubilden. Die Zahl der Stücke nämlich, die den Hörspielabteilungen sendefertig vorgelegt werden, ist nach wie vor sehr gering. In den meisten Fällen bedarf die erste Fassung einer

starken Bearbeitung, bei welcher die Fachleute der Studios beratend mitzuwirken haben. Nach den Erfahrungen der vergangenen Jahre ist dieser Weg der erfolgsversprechendere, als die Ausschreibung von Hörspielwettbewerben, die meist nur einen kleinen Prozentsatz brauchbarer Arbeiten zutage fördern.

Die Anstrengungen unserer Studios auf diesem Gebiete sind besonders wichtig, da sonst, angesichts des unbestreitbar grossen Bedarfes, die Gefahr einer Überfremdung unserer Spielpläne kaum abzuwenden wäre. Die Programmleitungen von Basel, Bern und Zürich waren im besonderen darauf bedacht, den Anteil der in grosser Zahl angebotenen deutschen Hörspiele in angemessenen Grenzen zu halten. Andererseits waren sie bestrebt, das unvergängliche Gut der deutschen Klassik vermehrt über den Landessender zur Geltung zu bringen. Wenn trotzdem die deutschen Autoren, neben den bereits genannten 45 schweizerischen Dramatikern, mit 26 Stücken am stärksten im Hörspielprogramm von Beromünster vertreten waren, so liegt das weniger in einer mentalen Verwandtschaft als in der Zugehörigkeit zum gleichen sprachlichen Raum. Andererseits kommt die Internationalität des Beromünsterspielplanes in folgenden Zahlen zum Ausdruck: Im vergangenen Jahr brachten die Studios von Basel, Bern und Zürich Werke von 11 Franzosen, 8 Engländern, 5 Österreichern, 2 Amerikanern sowie je 1 Vertreter von Ungarn, Israel, Norwegen, Dänemark und Russland zur Aufführung. Zusammenfassend kann festgestellt werden, dass es durch eine gutfunktionierende Koordination zwischen den drei Hörspielabteilungen gelungen ist, einheitliche Gesichtspunkte aufzustellen und dem Gesamtspielplan von Beromünster gegenüber den andern deutschsprachigen Sendern ein eigenes Gesicht zu verleihen. Der hin und wieder in der Presse auftauchende Vorwurf, die Beromünsterprogramme seien zu ernst oder zu belastet, kann durch den Hinweis entkräftet werden, dass von den insgesamt 127 aufgeführten Werken nicht weniger als 51 oder rund 41% heiterer Art waren. Da in dieser Zahl gewisse hörspielähnliche Sendungen im Rahmen der unterhaltenden Samstagabendprogramme nicht enthalten sind, darf wohl gesagt werden, dass das Verhältnis zwischen ernster und heiterer Dramatik zu verantworten ist.

Auch auf dem Gebiete der *Hörfolge* sind weitere Fortschritte zu verzeichnen, besonders im Hinblick auf eine vermehrte Beteiligung schweizerischer Autoren. Von sämtlichen vom Landessender Beromünster ausgestrahlten Hörfolgen stammen rund 75% aus der Feder einheimischer Mitarbeiter. – Nach wie vor stellt die Hörfolge das eigentliche Experimentierfeld unserer Studios dar. Während in der Hörspieldramaturgie auch ausserhalb unseres Landes eher eine Erstar-

rung der bewährten Formen zu beobachten ist, stellt jedes Hörfolge-thema den Autor vor neue Darstellungsprobleme, deren radiogerechte Lösung eine besonders enge Zusammenarbeit zwischen Studio und Verfasser voraussetzt. Die Verbindung einer Spielhandlung mit dokumentarischen Elementen, wie sie in verschiedenen Hörfolgen des vergangenen Jahres wieder angestrebt wurde, zeigt die Richtung, in welcher sich die Hörfolge im Landessenderprogramm noch weiter entwickeln liesse. Vom Stofflichen aus gesehen, ergänzen sich die drei Landessenderstudios in glücklicher Weise: während Basel mehr die wissenschaftliche und schöngeistige Hörfolge pflegte, gelangten in den Hörfolgen von Bern überwiegend geschichtliche und staatsbürgerliche Themen, in den Hörfolgen von Zürich hauptsächlich Stoffe aus fernen Ländern und solche mit politischem und heimatkundlichem Einschlag zur Darstellung. – Die Bedeutung der Hörfolge im Landessenderprogramm ist eine beträchtliche. Nicht nur, weil sie, was die Zahl der Sendungen anbelangt, nach dem Hörspiel an zweiter Stelle steht, sondern weil im Hörfolgenrepertoire unserer Studios der Programmwille von Beromünster am deutlichsten zum Ausdruck kommt, sei es nun in der Wahl der Stoffe oder in der unserem schweizerischen Denken entsprechenden Art der Gestaltung. Das ist auch der Grund, warum im Ausland entstandene Hörfolgenmanuskripte oder fertige ausländische Produktionen nur ausnahmsweise im Landessenderprogramm in Erscheinung treten.

Bunte Programme

Die bunten Programme, denen in erster Linie der Samstagabend reserviert ist, bilden trotz unzweifelhafter Fortschritte nach wie vor ein Sorgenkind der Programmschaffenden. Die drei Studios von Basel, Bern und Zürich unternahmen im abgelaufenen Jahr den interessanten Versuch, den ganzen Komplex der Unterhaltungssendungen in zehn verschiedene Programmsparten aufzuteilen und diese zur exklusiven Betreuung je einem Studio zu übertragen. Man erhoffte sich von einer solchen Arbeitsteilung nicht nur eine bessere und reibungslosere Koordination, sondern in erster Linie auch eine zweckmässigere Ausschöpfung der in unserem Land auf diesem Gebiet recht spärlich fliessenden Programmquellen. Nach dieser Aufteilung wurden dem Studio Basel speziell die Quizprogramme und die unterhaltenden Kriminal- bzw. Gespensterstücke überlassen, das Studio Bern betätigte sich vornehmlich auf dem Gebiet des Radiomagazins und der gemischten volkstümlichen Sendungen, während dem Studio Zürich die eigentlichen „Bunten Abende“ und die Gat-

tung „Cabaret“ reserviert blieben. Vom Standpunkt der Koordination aus bewährte sich diese Regelung nicht übel, auch wenn sie den Programmschaffenden Beschränkungen auferlegen musste, die zum Teil hemmend empfunden wurden. Jedenfalls scheint der mit dieser Aufteilung beschrittene Weg eine konstruktive Möglichkeit, in den einzelnen Studios gewisse Spezialisten heranzubilden und die unterschiedlichen Programmquellen von Basel, Bern und Zürich noch besser zur Geltung zu bringen.

Musik

Das Musikprogramm hat beim Radio weitverzweigte Aufgaben zu erfüllen. Eine wichtige Funktion der Musik ist es, die gesprochenen Sendungen einzuleiten, ausklingen zu lassen, sie zu stützen und sie auch in weitgehendem Masse zu durchsetzen. Der Hörer nimmt heute als eine Selbstverständlichkeit hin, dass sich Wort und Ton nahtlos und sinnvoll aneinanderfügen, und er macht sich kaum einen Begriff davon, welche minutiöse Kleinarbeit die Voraussetzung dazu ist. Es braucht oft stundenlanges Abhören von Musik, es braucht vor allem Geschmack, neben grossen Kenntnissen der Musikkultur, und es braucht auch Takt und Ehrfurcht vor dem musikalischen Kunstwerk. Die Beromünsterprogramme haben im Berichtsjahr in dieser Hinsicht Fortschritte erzielt, unmerkliche Verfeinerungen und damit Steigerung der Sendequalität. Selbstverständlich ist hier die Schallplatte das bequeme Hilfsmittel. Oft muss aber auch entsprechende Musik besonders komponiert werden, wofür jedes Beromünsterstudio stille und bescheidene Mitarbeiter hat, deren Namen oft nicht einmal im Programm erscheinen.

Eine der schönsten und dankbarsten Aufgaben des Radios ist die Vermittlung der grossen europäischen Musik. Durch sorgfältige Koordination und vorausschauende Planung wird vor allem die *sinfonische Musik* vermittelt. Hier sind es die Übertragungen von Sinfoniekonzerten aus den Städten Zürich, Basel, Bern, Luzern, St. Gallen und Winterthur, die den Programmen das Gesicht geben. Dazu kommen Festspielübertragungen aus Luzern, Montreux und auch aus dem Ausland, die eine willkommene Ergänzung dazu bilden. Hier gibt es Schwierigkeiten infolge der Forderungen der Musikerschaft, Probleme, die international bedingt und nun auch in unserem Land akut geworden sind. Um so wichtiger ist es für Beromünster, ein eigenes Orchester zu haben, das in die Planung der sinfonischen Musik weitgehend einbezogen werden kann und allen drei Studios dient. Das Studioorchester, im Studio Zürich

stationiert, besteht in der jetzigen Form von 38 Mann seit 1945. Gerade infolge der Differenzen mit den Orchestermusikern ist es dringend notwendig geworden, das Studioorchester zu reorganisieren und zu vergrössern. Die Vorarbeiten dazu wurden im Berichtsjahr weitgehend gefördert, so dass auf Ende 1957 die Vergrösserung des Studioorchesters von 38 auf 59 Mann zustande kommen wird, was eine unabsehbare Erweiterung des zu spielenden Repertoires ermöglichen wird.

Die Beromünsterstudios leisteten im Berichtsjahr gewichtige Beiträge zum international gefeierten 200. Geburtstag von Mozart: Das Studio Zürich betreute die eigentliche Gedenksendung, um die sich zahlreiche sinfonische und kammermusikalische Sendungen aus allen drei Studios während des ganzen Jahres gruppieren, nebst Übertragungen aus Salzburg.

Wenn schon von Namen die Rede ist, soll hier auch der 70. Geburtstag des Schweizer Komponisten Othmar Schoeck genannt sein, dem Studio Zürich einen ganzen Abend gewidmet hat, der erfreulicherweise auch vom Ausland übernommen wurde.

In der Kammermusik und dem Liedgut konnten auch im Berichtsjahr wieder zahlreiche ausländische Gäste begrüsst werden. Genannt seien hier die öffentlichen Spätkonzerte des Berner Studios.

Der Pflege der zeitgenössischen Musik hat sich im Berichtsjahr hauptsächlich das Studio Basel gewidmet, vor allem mit seinen Montags-Spätkonzerten. Aber auch die zeitgenössische schweizerische Musik ist in allen drei Studios vermittelt und zur Diskussion gestellt worden; genannt seien hier nur die traditionelle Übertragung des schweizerischen Tonkünstlerfestes und die Wiedergabe dreier grosser Chorwerke: Das Requiem des St.-Galler Komponisten Paul Huber (Zürich), „Der Tod zu Basel“ von Conrad Beck (Basel) und das Oratorium „Dem unbekanntem Gott“ von Albert Jenny (Bern).

Einen breiten Raum im Radioprogramm nimmt die *Volksmusik* ein. Leider zeigen die Chorvereinigungen von Stadt und Land immer mehr die Tendenz, grössere und problematische Werke einzustudieren, denen sie oft nicht gewachsen sind, vor allem nicht für die Ansprüche des Radios. Alle drei Beromünsterstudios versuchen, durch Anregung zum richtigen Volksliedersingen eine gewisse Krise im deutschschweizerischen Chorgesangswesen zu überbrücken und neue Wege zu weisen. Die bei weiten Volkskreisen beliebten Jodlerchöre sollten ebenfalls aus einer gewissen Schematisierung herauskommen und zu freierem und spontanerem Musizieren zurückkehren. Das Radio muss in der Volksmusik das Echte vom Verfälschten streng unterscheiden und dazu beitragen, unserer Heimat ihr Melodiengut zu erhalten.

Der Verbrauch an *Unterhaltungsmusik* ist im Radio unabsehbar. Das Bedürfnis danach ist unersättlich, und die Produktionskosten sind auch im Berichtsjahr wieder oft ins kaum mehr Tragbare gestiegen. Die Heranziehung ausländischer Produktion und ausländischer Orchester kann zwar einige Lücken füllen, aber es ist daneben unbedingt nötig, auch die eigene Produktion zu fördern. Hier ist vor allem das Beromünster-Unterhaltungsorchester Cedric Dumont (stationiert im Studio Basel) zu nennen, das ebenfalls Tendenzen zur Vergrößerung zeigt. Jedes der drei Studios versucht aber auch, *ad hoc* gebildete Ensembles zusammenzustellen und neuartige Arrangements in Auftrag zu geben.

Zweites Programm

Fast noch wichtiger für das Musikprogramm als für das gesprochene Programm ist das am Ende des Berichtsjahres eingeführte Doppelprogramm über UKW. Wenn auch vorläufig dieses Doppelprogramm nur während zwei Abendstunden durchgesendet werden kann und wenn dabei zum grössten Teil Wiederholungen oder Vorausnahmen von Sendungen auf Mittelwellen gebracht werden, so ist doch dadurch dem Hörer die Möglichkeit gegeben, zwischen ernster und leichter Musik, zwischen vokaler und instrumentaler Musik, zwischen Sinfonie und Unterhaltung zu wählen. Damit dürfte einer der wichtigsten Hörerwünsche erfüllt sein, und die Mitarbeiter der drei Beromünsterstudios nehmen gerne die Mehrarbeit durch die UKW-Programme in Kauf, wird doch dadurch die Möglichkeit geboten, gleichzeitig den auseinanderstrebenden Hörerwünschen gerecht zu werden.

Die *technische Verbesserung* der Sendungen hat weitere Fortschritte erzielt, nicht nur durch die Einführung des störungsfreien UKW-Programmes, sondern auch durch die minutiöse Arbeit unseres technischen Personals. Von grossem Vorteil war es im Berichtsjahr, dass verschiedene unserer Techniker ausländische Studios besuchen und ihre dortigen Erfahrungen für Beromünster fruchtbar machen konnten.

Le Service suisse des ondes courtes

L'assemblée générale de la SSR avait chargé, en 1954, la Commission des programmes de Schwarzenbourg d'examiner attentivement la mission, l'activité et le financement du Service suisse des ondes courtes et d'établir un rapport à ce sujet. Ce rapport très circonstancié, soumis au comité central le 16 mai 1956, souligna une fois de plus la double mission du SOC précisée dans la concession et qui ressort du message du Conseil fédéral aux Chambres fédérales de 1938 «sur les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Suisse».

Le comité central dans sa séance du 9 novembre 1956 à Ouchy et l'assemblée générale du 26 janvier 1957 ont reconnu formellement la double mission du SOC et ont pris connaissance du rapport favorable de la Commission des programmes sur l'organisation, l'activité et la direction du SOC. En ce qui concerne le financement, la direction générale a été chargée de demander à la Confédération de restituer annuellement la moitié des frais qu'occasionne le service des programmes des ondes courtes à la SSR.

Personnel: M. G. Padel, ancien secrétaire général de l'Institut international de la presse, a été nommé directeur adjoint du SOC en remplacement de M. Haas appelé à diriger le service de télévision. Dans le cadre des cours de perfectionnement du personnel, Marcel Jean-Mairet a fait un séjour d'études de six semaines à Madrid auprès de la Radio Nacional de España. Peter Burgi, qui travaillait comme volontaire au service anglais, a émigré en Amérique et a dû être remplacé par un jeune collaborateur de la BBC, Peter Arengo Jones.

Programmes: Les rubriques traditionnelles d'informations et d'actualités ont été poursuivies comme par le passé. Le cycle d'émissions «Science in Switzerland», figurant au *programme anglais*, a été remplacé, pendant le semestre d'été, par une série de reportages et de brefs exposés «Sports in Switzerland», conçus par Peter Burgi. L'eau, matière première de la Suisse, a servi de thème à une série d'émissions qui ont succédé à ce programme dès le 1^{er} novembre. Russell Henderson y a présenté l'eau et la neige non seulement

comme une source de santé, un élément essentiel de notre agriculture et un attribut indispensable à la beauté du paysage mais aussi comme le grand producteur d'énergie électrique nécessaire à l'essor de notre économie. — Un programme musical léger « With a Smile a Song » a remplacé le cycle d'émissions « Window in the World », destinées tout particulièrement aux alités et aux malades. Faisant suite aux interviews consacrés par Lance Tschannen à des personnalités en séjour, des émissions réunies sous le titre « They went abroad » ont retracé quelques épisodes de la vie de Suisses ayant fait carrière à l'étranger.

Les « Apuntes bibliograficos » de Jaime Romagosa, inscrites au *programme espagnol*, ont été remplacées par des récits et de brefs reportages de Marcel Jean-Mairet sur la Suisse industrielle. Le programme d'actualités de M. Jean-Mairet « Reflejos de la semana » et le « Consultorio radiofonico » de M. Brusotto continuent à être diffusés.

Le programme à l'intention des *Suisses de l'étranger* présente une importante innovation sous la forme de reportages enregistrés dans les plus importantes colonies suisses. Les préoccupations et les succès remportés par les Suisses d'autres colonies ont été exposés à leurs compatriotes de l'étranger, afin de leur donner l'impression d'appartenir à une grande famille qui doit faire face aux mêmes problèmes, mais les résoudre d'une manière différente au gré des circonstances.

Mme Eicher, qui a assumé pendant de nombreuses années la direction des « Soirées romandes », s'est retirée. M. Cl. Joye lui succédera.

Brenno Bruni et ses collaborateurs continuent à travailler à l'amélioration des « Serata ticinese ».

Nous nous efforçons toujours dans le *programme musical* d'offrir à nos auditeurs étrangers une sélection des meilleures œuvres de compositeurs et interprètes suisses. Nous essayons, en collaborant étroitement avec les autres studios, de composer cette partie importante du programme d'une façon plus systématique encore et espérons que sa qualité technique sera améliorée grâce aux appareils modernes que les PTT se proposent d'installer dans nos locaux de la Neuengasse 30. Les émissions de commémoration de l'année Mozart ainsi que celles qui furent diffusées à l'occasion du jubilé Schumann ont été particulièrement réussies.

Dans le domaine de *l'actualité*, le rapport annuel nous permet de souligner spécialement le rôle joué par les ondes courtes comme *trait d'union entre les nations*. Ainsi, Radio-Indonésie pouvait capter avec facilité sur ses émetteurs locaux les émissions spéciales que nous

diffusions, dans le cadre de notre programme régulier à destination de l'Extrême-Orient, à l'occasion de *la visite officielle du Président Soekarno*. Ces retransmissions ont certainement contribué au succès de cette visite.

Il convient d'être pleinement heureux de *la contribution humanitaire apportée par Schwarzenbourg lors de l'insurrection de Hongrie*. La Croix-Rouge internationale s'était déjà adressée à nous le samedi 25 octobre pour nous demander de lui aider à rétablir, avec la Croix-Rouge hongroise, les relations coupées, afin de pouvoir mettre sur pied une action de secours de grande envergure. Une petite équipe de collaborateurs hongrois et russes fut réunie à la Neuengasse et le dimanche 26 octobre déjà elle réussit à établir le contact direct Suisse-Budapest. Un jour plus tard, grâce à nos appels et interventions, le pont aérien entre Vienne et Budapest fonctionnait, transportant les médicaments et vivres d'urgence nécessaire. Nous poursuivîmes notre action pour donner au CICR le temps de rassembler sa propre équipe de reporters russes et hongrois qui, huit jours plus tard, nous relayèrent dans la préparation du programme. Cependant, pendant de nombreuses semaines, appels et communications continuèrent à être lancés par notre intermédiaire sur les ondes de Schwarzenbourg. Ces émissions de la Croix-rouge furent supprimées dès le rétablissement des communications postales, téléphoniques et télégraphiques normales.

Parallèlement à cette action, nous avons préparé pendant quelques jours pour le Comité de la Croix-Rouge, des *émissions spéciales destinées aux combattants dans le Proche-Orient*, émissions qui furent couronnées de succès.

Mentionnons pour terminer *la visite du ministre de l'information de l'Inde, Dr. B. V. Keskar*, qui, au cours d'un grand voyage d'études, désirait examiner de près le fonctionnement des plus importants services européens d'ondes courtes. La visite de l'émetteur d'ondes courtes de Schwarzenbourg et celle de Radio Intercroixrouge, qui collaborait avec nos services pour la Hongrie, contribuèrent à resserrer les liens d'entente cordiale existant déjà entre la radio de l'Inde et la radio suisse.

La télédiffusion suisse

L'augmentation du nombre des abonnés de télédiffusion a atteint en 1956 le chiffre record de 24 211, ce qui a porté à 238 714 l'effectif total des abonnés. Cette augmentation est très probablement due, en premier lieu, à l'introduction de la 6^e ligne à laquelle, en janvier, les villes de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano, Olten, St-Gall et Zurich, ainsi que quelques réseaux régionaux avoisinants, ont été rattachés. En tant que mesure de compensation entre les différentes langues nationales, la 6^e ligne fut d'abord réservée avant tout à des retransmissions d'Italie, en particulier de concerts et d'opéras, qui furent tout de suite vivement appréciées.

Ensuite de *l'introduction du programme FM*, il parut opportun, en décembre, de remplacer le programme d'Italie par les programmes FM des régions nationales correspondantes. Cependant, vu les nombreuses protestations de la part des auditeurs, le comité central jugea indiqué de procéder à une enquête parmi les auditeurs, dans le courant du printemps 1957, afin de déterminer si la majorité préfère un programme FM suisse ou un 3^e programme étranger, avant tout d'Italie, respectivement d'Allemagne et d'Autriche.

Dans le *domaine des droits d'auteur*, la situation commence à s'éclaircir: La transmission de programmes originaux suisses n'est pas contestée, car les abonnés de télédiffusion sont compris dans les contrats originaux. En ce qui concerne la retransmission de programmes étrangers, les choses se présentent autrement: les droits dénommés «petits droits» sont compensés par le versement forfaitaire de la SSR à la SUISA. Au sujet de l'obligation contestée par nous de verser une taxe pour prêt de matériel, il fut possible de trouver un *modus vivendi* avec les éditeurs de musique et, dans la question des «grands droits», un tarif fixe put être convenu. Par contre, pour les émissions parlées, seuls les pourparlers avec la France et l'Italie ont abouti définitivement, tandis que ceux avec l'Autriche et l'Allemagne sont encore en cours actuellement.

Télévision

Mouvement de participation dans le pays et l'étranger

L'essor qu'a pris la télévision suisse durant l'exercice 1956 se révèle surtout à l'accroissement du nombre des abonnés qui, de 10 507, s'est porté au 1^{er} janvier 1957 à 19 971 et s'est ainsi presque doublé. Il est intéressant de voir comment se répartissent, géographiquement et socialement, les concessionnaires suisses de TV auxquels cet accroissement est dû.

D'une statistique de la Direction générale des PTT, on peut conclure ce qui suit: L'important accroissement des concessionnaires durant l'année écoulée est dû avant tout aux particuliers, tandis que les demandes d'appareils de TV pour le public des restaurants commencent à s'espacer. Ces résultats coïncident avec l'expérience qu'ont faite à leurs débuts tous les autres pays exploitant la TV et correspondent au but que s'est donné cette dernière qui est d'être vue et écoutée avant tout au sein de la famille.

Les concessionnaires se recrutent dans la partie centrale de notre pays où la population est dense et les conditions de réception TV favorables; à peu près dans l'axe formé par les émetteurs de TV: Uetliberg-Bantiger-La Dôle, régions auxquelles s'ajoutent encore les contrées qui jouissent d'une bonne réception d'Allemagne et d'Italie. Dans 58% déjà de toutes les communes suisses on compte des abonnés TV. Le Tessin tient la tête avec 25,2 concessionnaires pour 1000 ménages, puis la Suisse romande avec le chiffre de 13,5^{0/00} et enfin la Suisse allemande avec 11,5^{0/00}.

Comme dans les autres pays, c'est dans les classes de revenu moyen que la TV est la plus répandue. Fin 1956 déjà, 70% des concessionnaires privés appartenaient aux classes moyennes, aux classes ouvrières, puis à celles des professions libérales et des rentiers. Cette tendance ne fait que de s'accroître car les 75% des nouvelles inscriptions de l'année 1956 émanaient des classes moyennes ou ouvrières.

La TV passe en Suisse par les mêmes étapes que dans tous les autres pays qui l'exploitent, bien qu'elle ait été retardée par les cir-

constances politiques. En effet, il a été prouvé partout, supposant bonnes les conditions de réception et satisfaisantes la qualité et la durée des programmes, qu'on ne pouvait progresser que lentement durant les 4-5 premières années; il s'agit tout d'abord de vaincre certains préjugés et habitudes qui se dressent en obstacle sur le chemin de toute innovation. C'est en connaissant mieux la télévision qu'on en vient à l'apprécier. La TV se répand alors rapidement. Aux Etats-Unis, fin 1956, plus de 76% des familles possédaient un appareil de TV. En Grande-Bretagne, il y a chaque soir 5,7 millions d'adultes devant l'écran de TV. Dans la seule année 1956, le nombre des concessionnaires TV a quintuplé au Danemark, triplé en Italie, presque doublé en Allemagne, en France et en Hollande. Le nombre total des appareils de TV en Europe occidentale atteignait, fin 1956, le chiffre de 8 355 000.

Cette extension est indépendante, pour bien des pays, de leur propre production, dans la mesure où l'on reçoit bien les émissions étrangères. Preuves en soient la Hollande, la Belgique et le Danemark où les antennes de vastes territoires ne captent que les émetteurs des pays limitrophes; de même en Suisse où, dans les régions du nord-est, on peut voir sans difficulté les programmes allemands, tandis qu'au Tessin l'on ne voit que les programmes italiens exclusivement.

Radio et TV

L'assemblée générale de la SSR, en décembre 1954 avait décidé que la SSR se devait de revendiquer le service régulier des programmes de TV et de l'intégrer par étapes dans l'organisation de la radio existante. Comme le temps d'essai coïncide avec la fin de l'année 1957, on dut, au cours de l'exercice, examiner quels seraient les principes généraux qui présideraient dès lors à la gestion de la TV. C'est pourquoi la direction générale établit, sur la demande du comité central, un rapport sur la situation actuelle et l'organisation en vigueur jusqu'au 31 décembre 1957, suivi d'un second rapport sur l'organisation du service suisse de TV dès la fin de la période d'essai. Dans cet exposé, dont les sociétés régionales prirent connaissance, on passa en revue les diverses formes d'organisation envisagées pour la TV suisse. Il est d'autant plus difficile de faire des plans qu'il faut concilier les nécessités fédéralistes, un système qui repose sur des bases économiques saines et l'éventualité d'une coopération durable entre les centres de production; cela, malgré le handicap de la diversité des langues. L'intégration de la TV dans le cadre de la radio,

qui demeure le but dernier, causera elle aussi de nombreuses difficultés, bien qu'il soit prévu d'y procéder par étapes.

Les réactions des sociétés régionales aux propositions de ce rapport furent assez contradictoires. Elles vont de l'intégration immédiate de la TV dans les studios de radio, en passant par la création d'un studio central unique, à la différenciation totale Radio-TV. De son côté, le comité central de la SSR prit position dans sa séance du 30 novembre. Il se prononça à l'unanimité en faveur du principe de l'intégration par étapes de la TV dans la radio, mais décida cependant de ne s'exprimer qu'après le vote populaire sur l'article constitutionnel 36bis sur la forme définitive de la TV.

Organisation technique

Dans le domaine technique, il faut signaler la réalisation de la liaison Feldberg-Uetliberg en janvier de l'année écoulée, grâce à quoi la qualité des programmes donnés dans le cadre de l'échange international put être considérablement améliorée.

En outre, l'ancien émetteur d'essai Chrischona, près de Bâle, a été remplacé par une installation plus moderne; la construction de l'émetteur du Saentis (à 2500 m. d'altitude) ainsi que celles du San Salvatore et du Monte Ceneri sont si avancées que l'on peut prévoir leur inauguration pour 1957.

Relevons que les Chambres fédérales ont accordé un crédit de 1,4 million pour la liaison internationale de La Dôle-Cuisseaux (France) qui, une fois terminée, facilitera considérablement le transit de programmes entre la Suisse et la France.

La poursuite de l'élargissement du réseau d'émetteurs, souhaitée par plusieurs gouvernements cantonaux et par le Conseil national également, doit être malheureusement remise à plus tard, faute de crédits.

Structure des programmes

Grâce à un agencement minutieux et rationnel des programmes, il a été possible d'élever la moyenne hebdomadaire des heures d'émission durant l'année 1956 à 17 heures 10 minutes pour la Suisse allemande et à 15 heures 40 minutes pour la Suisse romande. Sont comprises dans ces chiffres les émissions communes et les retransmissions de l'Eurovision. En principe, le temps d'émission des deux régions linguistiques principales de la Suisse est semblable. La différence en faveur de la Suisse allemande provient de la répétition du téléjournal en fin de programme le soir, ce qu'il ne fut pas possible de faire jusqu'ici en Suisse romande, pour des raisons techniques.

On a accordé une certaine importance à l'édification des programmes communs aux deux parties du pays; ils contribuent en effet à une meilleure compréhension entre la Suisse romande et alémanique et constituent, d'autre part, une économie appréciable, tout en allégeant considérablement la préparation des programmes. Ce but fut atteint de plusieurs manières. Dans bien des émissions, comme le téléjournal, lors de retransmissions sportives et d'émissions d'actualités, l'image est commune à toutes les régions, tandis que le commentaire est de langue différente. Dans d'autres cas, pour des soirées de variétés, pour des représentations de ballets, de musique classique ou d'opéras etc., on peut se contenter de titres ou d'annonces dans les deux langues. Pour les reportages réalisés dans des musées, des industries, etc., la même émission est diffusée avec un commentaire en allemand d'abord et en français ensuite. Grâce à ce moyen, les préparations coûteuses de l'émission de l'image ne sont faites qu'une seule fois.

Pour le reste, les programmes des deux régions ont fait des progrès considérables et atteint un niveau qui ne saurait être dépassé, vu les moyens financiers très mesurés dont on dispose. On put offrir, entre autres, dans le cadre de l'Eurovision, pour être retransmise par l'étranger, une émission hivernale faite du Weissfluhjoch à 2800 m. d'altitude, le Grand Prix de la Chanson retransmis de Lugano (concours européen) et gagné par des concurrents suisses, puis la première retransmission en direct d'un bateau en marche sur le lac Léman.

Pour sa part, la Suisse se chargea de 39 retransmissions des Jeux olympiques d'hiver à Cortina d'Ampezzo d'une durée totale de 45 heures 23 minutes. On donna une intéressante émission sur le meeting-volant international à Zurich où une caméra, dirigée au radar et montée sur l'affût d'un canon de défense aérienne (DCA), tenait les avions dans son objectif. Deux essais concluants d'une voiture de reportage de TV révélèrent tous les avantages que l'on en peut tirer à des fins militaires.

Parmi les multiples programmes qui furent réalisés avec succès dans les deux régions linguistiques, citons, entre autres: les émissions qui contribuent à faire connaître de jeunes artistes ou qui donnent l'occasion à des inventeurs de prendre contact avec les gens qui s'intéressent à leur découverte, différentes quiz-émissions qui sont en partie réalisées en collaboration avec l'Allemagne et l'Autriche d'une part, avec la France d'autre part; des programmes qui ont pour but de faire connaître aux téléspectateurs des écrivains suisses ou d'autres personnalités ainsi que des gens de diverses professions;

finalemeht, des émissions qui présentent aux Suisses les événements mondiaux au moyen de films.

Le téléjournal s'est beaucoup développé; il est en mesure aujourd'hui déjà de présenter dans certains cas le film des événements du jour.

La Volksbühne suisse organisa, en coopération avec le «Théâtre populaire suisse», un concours de bonnes et courtes pièces de théâtre populaire. En outre, un accord a été conclu en décembre avec les scènes suisses pour permettre la transmission en direct de pièces de théâtre et la participation d'acteurs professionnels en studio.

Enfin, on entama des négociations avec des représentants de l'industrie cinématographique dans le but d'émettre régulièrement des films entiers.

Par contre, la ligue nationale de l'Association suisse de football et d'athlétisme nous refusa l'autorisation de faire des reportages en direct de ses tournois nationaux, contrairement à beaucoup d'autres associations sportives qui portent à la TV un intérêt croissant et qui ont permis ainsi de nombreuses retransmissions pleines d'intérêt.

Relevons la création d'une «Gilde suisse de la TV» qui poursuit le but d'accélérer l'expansion de la TV dans notre pays et de protéger les intérêts des abonnés à la TV.

C'est aussi pour servir les intérêts de la TV qu'a eu lieu, à la fin du mois d'août, l'exposition Radio-TV où, pour la première fois, un studio TV proprement dit a été installé.

Il faut encore signaler les voitures de propagande, munies de récepteurs de TV et d'un équipement d'émission de films de l'Association PRO RADIO qui ont contribué à faire mieux connaître la télévision chez nous.

Et terminons ce court rapport en disant la grande aide qu'apporta au service TV la commission des programmes, qui siège à trois reprises l'an dernier, tout en ne cessant de suivre les émissions avec un esprit de critique heureux et constructif.

Finances

I. Comptes de l'exercice 1956

Radiodiffusion

Le produit brut de la taxe de concession s'est élevé en 1956 à 33 161 000 francs, dont 254 000 francs ont été versés aux sociétés de droits d'auteur au titre de redevance pour les haut-parleurs installés dans les établissements publics et 50 000 francs au fonds commun de déparasitage de la SSR et des PTT. Le produit net à répartir entre l'Administration des PTT et la SSR s'est donc élevé à 32 857 000 francs.

Conformément à la clé de répartition¹ établie par le Conseil fédéral le 13 septembre 1955, la part de la SSR a été de 20 749 000 francs, soit de 249 132 francs supérieure aux prévisions budgétaires. Ce dernier montant a été versé au début de 1957 et reporté à compte nouveau.

Selon le budget, la SSR et les sociétés-membres disposent d'un montant de	Fr. 20 500 000.—
provenant des recettes de la taxe de concession.	
Selon disposition de l'Autorité de surveillance ont été versés au fonds de réserve d'exploitation .	Fr. 500 000.—
Restent à disposition pour les besoins courants .	Fr. 20 000 000.—
Pendant l'exercice en cours, le comité central a dû attribuer aux studios un montant supplémentaire de	Fr. 154 000.—
prélevé sur le fonds de réserve à disposition de la direction générale pour les programmes, pour couvrir des dépenses de personnel supplémentaires non budgétées.	
Les ressources financières à répartir dans la SSR ont ainsi atteint	Fr. 20 154 000.—

¹ Quote-part de la SSR pour 1956: 70⁰/₁₀₀ sur le produit de l'ancienne taxe de concession et 40⁰/₁₀₀ sur les recettes résultant de l'augmentation de la taxe.

La direction générale se vit attribuer une somme de 2 559 000 francs à laquelle viennent s'ajouter 500 000 francs pour le versement prescrit à la réserve d'exploitation. 845 000 francs furent mis à la disposition du Service des ondes courtes conformément au budget. Un montant de 16 750 000 francs put être réparti entre les sociétés membres, soit 1 744 000 francs de plus qu'en 1955.

L'attribution des crédits aux différents groupes d'émetteurs s'effectua selon la clé de répartition fixée en 1952 par le comité central.

La direction générale, le Service des ondes courtes, la télédiffusion et les studios ont disposé, outre les quote-parts sur le produit de la taxe de concession, de recettes supplémentaires d'exploitation s'élevant à 94 953 francs ainsi que des recettes extraordinaires du compte des profits et pertes d'un montant de 224 384 francs. Les dépenses de la SSR pour le service des programmes de la télédiffusion ont fait l'objet d'un compte spécial avec les PTT. Les moyens financiers disponibles pour 1956 ont atteint au total 20 568 000 francs, répartis entre la SSR et les sociétés-membres de la manière suivante:

	Part aux taxes de concession, y compr. attribut. supplémentaire 1956	Autres recettes d'exploitation	Soldes de l'année précéd. et recettes extraordinaires du compte profits et pertes	Total des moyens à disposition pour 1956
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Total	20 248 953 ¹	94 763	224 384	20 568 100 ¹
Direction générale	2 559 000 ¹	21 061	66 645	2 646 706
Service des ondes courtes	845 000	3 630	665	849 295
Service de progr. TD...	94 953 ²	6 000	—	100 953
Sociétés-membres	16 750 000	64 072	157 074	16 971 146
<i>Beromünster</i>	7 510 010	38 244	89 981	7 638 235
Contributions à l'ORG, l'IRG et la CRR	84 600	—	—	84 600
Zurich	2 729 416	9 526	32 279	2 771 221
Berne	2 213 562	5 716	28 100	2 247 378
Bâle	2 482 432	23 002	29 602	2 535 036
<i>Sottens</i>	5 501 950	25 708	38 553	5 566 211
Lausanne	2 523 845	10 664	31 342	2 565 851
Genève	2 978 105	15 044	7 211	3 000 360
<i>Monte Ceneri</i>	3 738 040	120	28 540	3 766 700
Lugano	3 738 040	120	28 540	3 766 700

¹ Non compris le versement de 500 000 francs au fonds de réserve d'exploitation.

² Attribution spéciale PTT pour la télédiffusion en dehors de la répartition normale PTT/SSR des taxes de concession.

A l'exception du Service des ondes courtes, le compte d'exploitation de la direction générale comme ceux des studios accusent tous par rapport aux dépenses budgétées des dépassements de crédits dus, en particulier, à une augmentation des frais du personnel et des orchestres des studios. Les trois studios de Beromünster ainsi que les studios de Lausanne et Lugano purent compenser ces montants à l'aide de recettes supplémentaires extraordinaires et boucler leurs comptes par des soldes actifs. La direction générale et le studio de Genève se sont vus dans l'obligation de reporter à compte nouveau un solde passif. Le tableau récapitulatif ci-après donne des précisions sur l'emploi des ressources financières de la SSR.

Télévision

Conformément à l'arrêté fédéral du 22 juin 1955, le service de télévision dispose d'un crédit total de 9 400 000 francs pour la durée de la période prolongée d'expérimentation, soit du 1^{er} octobre 1955 au 31 décembre 1957. 6 600 000 francs proviennent directement de subventions fédérales tandis que 2 800 000 francs représentent la part du service de télévision aux recettes des taxes de concession de la télévision.

Ce crédit doit couvrir aussi bien les frais d'exploitation du programme suisse alémanique que ceux du programme romand, tandis que l'Administration des PTT se charge du financement de la construction d'émetteurs et de l'équipement technique des studios de télévision. Selon l'arrêté susmentionné, cette administration dispose à cet effet de crédits spéciaux, ainsi que des recettes dépassant le montant de 2 800 000 francs provenant des taxes de concession de la télévision.

La période prolongée d'expérimentation a été divisée en deux exercices, dont le premier a duré du 1^{er} octobre 1955 au 30 septembre 1956. Les comptes de la télévision, qui figurent pour la première fois dans le rapport annuel de la SSR, portent sur cette période.

Un montant de 3 800 000 francs était inscrit au budget de l'exercice écoulé. Compte tenu des dépenses des deux exploitations de programme, les comptes établis pour la dite période accusent un dépassement de crédits de 86 325 fr. 06. Cet excédent de dépenses a pu être réduit de 34 395 fr. 67 à l'aide de diverses recettes supplémentaires. Il reste donc un solde passif de 51 929 fr. 39 qui, faute d'autres ressources, devra être couvert par les crédits prévus pour la deuxième année d'exploitation (1^{er} octobre 1956 au 31 décembre 1957).

Compte de la Société suisse de radiodiffusion pour l'année 1956

	Budget 1956	Compte 1956
	Fr.	Fr.
<i>I. Total des dépenses d'exploitation</i>	20 819 847.10	20 795 299.70
602 Part de la direction générale au produit de la taxe d'audition	3 059 000.— ¹	3 059 000.—
603 Part du service des ondes courtes au produit de la taxe d'audition	845 000.—	845 000.—
604 } Allocations aux sociétés régionales avec studio ..	16 411 400.—	16 411 400.—
609 }		
610 } Allocations aux sociétés régionales sans studio ..	84 600.—	84 600.—
612 }		
604 } Allocations supplémentaires aux sociétés		
609 } régionales avec studio	254 000.—	254 000.—
616 Dépenses pour la télédiffusion	125 500.—	100 952.60
<i>Excédent des recettes</i>	40 347.10	40 347.10
 <i>II. Total des recettes d'exploitation</i>	 20 819 847.10	 20 795 299.70
600 Part de la SSR au produit de la taxe d'audition ...	20 500 000.—	20 500 000.—
601 Part supplémentaire au produit de la taxe d'audition de l'année précédente	194 347.10	194 347.10
615 Indemnité de l'administration des PTT pour la télédiffusion	119 500.—	94 952.60
621 Indemnité de rédaction de Ringier & Cie pour la télédiffusion	6 000.—	6 000.—
<i>Excédent des dépenses</i>	—	—

¹ Y compris la réserve d'exploitation prescrite par l'Autorité de surveillance.

Compte d'exploitation de la direction générale de la SSR pour l'année 1956

	Budget 1956	Compte 1956
	Fr.	Fr.
<i>I. Total des dépenses d'exploitation</i>	3 059 000.—	3 191 886.12
3 <i>Frais de personnel</i>	591 680.—	568 590.70
30/32 <i>Traitements et prestations sociales</i>	549 880.—	529 328.40
300 Traitements du personnel	455 587.—	433 203.65
301 Indemnités spéciales versées au personnel	4 700.—	13 692.60
310 Salaires des femmes de ménage	7 000.—	6 976.—
311 Salaires du personnel auxiliaire	5 713.—	2 593.—
320 Contributions à la Caisse-pension SSR	59 000.—	57 089.80
322 Contrib. à d'autres ass.-pension et caisses d'éparg.	3 740.—	3 678.95
323 Assurances contre les accidents	4 600.—	3 172.65
324 Contributions de l'employeur à l'AVS: personnel	9 280.—	8 781.55
325 Contributions de l'employeur à l'AVS: femmes de ménage et personnel auxiliaire	260.—	140.20
33 <i>Autres frais de personnel</i>	41 800.—	39 262.30
330 Frais de voyage et de séjour du personnel	26 200.—	23 614.05
331 Indemnités pour autos et indemnités au kilo- mètre pour usage de voitures privées	9 000.—	9 015.—
332 Frais de représentation pour le personnel	500.—	218.80
333 Autres dépenses pour le personnel	2 700.—	3 404.40
334 Frais de réunions du personnel	3 400.—	3 010.05
4 <i>Frais généraux d'exploitation</i>	354 020.—	297 451.72
40 <i>Frais de la société</i>	127 350.—	108 890.70
400 Frais de représentation de la société	2 000.—	1 393.55
401 Indemnités forfaitaires versées aux org. de la soc.	25 200.—	25 180.—
402 Jetons de prés. et frais de voyage des org. de la soc.	61 800.—	49 983.55
403 Dépenses pour l'assemblée générale	20 000.—	21 749.30
404 Impression du rapport annuel	16 000.—	8 266.40
405 Honoraires des vérificateurs de comptes	2 000.—	1 979.90
409 Contributions de l'employeur à l'AVS pour les organes de la société	350.—	338.—
41 <i>Frais administratifs</i>	94 900.—	90 071.02
410 Frais généraux de représentation	16 200.—	14 325.30
411 Cotisations et dons	2 600.—	2 409.30
413 Frais administratifs AVS	400.—	284.80
415 Taxes PTT	12 400.—	11 595.10
416 Téléphone	22 000.—	20 848.05
417 Télécriteur et télégrammes	5 500.—	5 331.90
418 Frais de transport et de douane	1 800.—	2 093.10
419 Union européenne de radiodiffusion	34 000.—	33 183.47
42 <i>Frais d'entretien</i>	45 470.—	7 763.50
420 Entretien, réparation et renouv. des install. fixes	3 970.—	535.15
423 Entretien et réparation de mach. et app. de bureau	4 500.—	1 904.50
427 Entretien divers	2 000.—	1 226.75
428 Nouveau bâtiment de la SSR	35 000.—	4 097.10

Compte d'exploitation de la direction gén. de la SSR pour l'année 1956 (fin)

	Budget 1956	Compte 1955
	Fr.	Fr.
43/44 <i>Matériel</i>	40 800.—	46 883.80
431 Journaux et périodiques	6 000.—	5 872.95
432 Papier et imprimés	15 000.—	29 895.75
433 Autre matériel de bureau	15 000.—	7 995.90
439 Matériel auxiliaire	1 700.—	464.90
440 Frais de courant électrique	2 300.—	2 189.90
446 Matériel de nettoyage	800.—	464.40
45 <i>Assurances</i>	1 100.—	761.30
450 Assurances (autres que celles du personnel)	800.—	618.80
452 Autres taxes et droits	300.—	142.50
46/47 <i>Loyers et intérêts du capital</i>	28 900.—	28 521.82
460 Loyers	28 600.—	28 393.90
472 Commissions bancaires	300.—	127.92
48/49 <i>Amortissements</i>	15 500.—	14 559.58
481 Mobilier et matériel de bureau	12 000.—	10 333.55
490 Achats à amortir directement	3 500.—	4 226.03
50 <i>Dépenses générales sur le plan suisse</i>	1 652 300.—	1 799 063.35
501 Redevance à la SUISA	779 000.—	779 000.—
502 Redevance au BIEM	247 200.—	288 909.—
503 Industrie du disque	183 000.—	202 887.40
504 Service des informations (ATS)	200 000.—	220 000.—
505 Allocations de la caisse centrale	31 000.—	34 268.15
506 Critique des programmes	6 000.—	2 663.30
507 Echange de programmes avec l'étranger	15 000.—	6 977.95
508 Radioscolaire	97 000.—	96 990.90
509 Crédit à la disposition du comité central	65 000.—	95 133.70
5010 Crédit spécial du service d'information SSR	5 000.—	1 979.50
5011 Caisse-pension: frais à la charge de la SSR	23 800.—	70 121.45
5012 Contributions de l'employeur à l'AVS (rubriques 505/506)	300.—	132.—
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	461 000.—	526 780.35
(report au compte de pertes et profits)		
<i>II. Total des recettes d'exploitation</i>	3 059 000.—	3 191 886.12
620 Part de la direction générale au produit de la taxe d'audition	3 059 000.—	3 059 000.—
630 Intérêts sur avoirs en banque	—	16 296.72
631 Intérêts sur prêts	—	2 398.25
640 } 641 } 642 } 643 } <i>Autres recettes d'exploitation</i>	—	2 365.75
644 Remboursement de la Confédération pour frais conférences internationales 1955	—	111 825.40
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation</i>	—	—

Compte de pertes et profits de la SSR pour l'année 1956

	Budget 1956	Compte 1955
	Fr.	Fr.
<i>Recettes totales</i>	500 000.—	805 393.91
<i>Produit extraordinaire du capital</i>	30 000.—	35 078.25
700 Intérêts sur titres	30 000.—	35 078.25
<i>Autres produits extraordinaires</i>	9 000.—	186 844.67
710 Prélèvement sur des réserves	—	154 000.—
711 Contributions de journaux, etc.	8 000.—	9 997.50
712 Autres recettes	1 000.—	19 009.96
713 Couverture d'amortissements extraordinaires...	—	1 276.71
239 Report de l'année précédente	—	2 560.50
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	461 000.—	567 127.45 ¹
<i>Solde passif</i>	—	16 343.54
<i>Dépenses totales</i>	500 000.—	805 393.91
<i>Charges extraordinaires</i>	500 000.—	805 393.91
720 Amortissements extraordinaires	—	1 393.91
724 Réserve d'exploitation	—	500 000.—
725 Mise en réserve pour budget 1957	500 000.—	304 000.—
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation</i>	—	—

¹ Fr. 40 347.10 Société suisse de radiodiffusion, Fr. 526 780.35 Direction générale de la SSR.

Bilan au 31 décembre 1956

<i>Actif</i>			Fr.
Caisse			8 500.—
Petite caisse			150.—
Chèques postaux			52 132.45
Banques			939 858.09
Débiteurs			855 759.25
Titres			1 385 703.—
Prêts			180 000.—
 Comptes d'établissement:	Fr.	Fr.	
Mobilier	169 715.65		
Amortissement effectué.....	<u>101 631.95</u>	68 083.70	
 Machines, appareils techniques et d'enregistrement	59 113.75		
Amortissement effectué.....	<u>43 584.15</u>	15 529.60	
 Installations	20 202.—		
Amortissement effectué.....	<u>17 260.80</u>	2 941.20	
 Voiture de reportage SOC.....	13 202.60		
Amortissement effectué.....	<u>10 421.50</u>	2 781.10	
 Bibliothèque	1.—	1.—	
 Matériel de bureau	138 820.85		
Amortissement effectué.....	<u>84 680.90</u>	54 139.95	143 476.55
 Solde passif			<u>16 343.54</u>
			<u>3 581 922.88</u>
 <i>Passif</i>			
Créanciers			109 491.29
Fonds de disposition des sociétés régionales et du SOC			1 139 486.54
Fonds de réserve central prescrit par la concession			500 000.—
Fonds de réserve spécial à la disposition du comité central .			165 359.30
Fonds de réserve pour les programmes			4 116.85
Fonds de construction			800 000.—
Réserve pour mesures de consolidation de la Caisse-pension			59 468.90
Réserve d'exploitation			500 000.—
Réserve pour budget 1957			304 000.—
			<u>3 581 922.88</u>

Compte du Service suisse des ondes courtes pour l'année 1956

	Budget 1956	Compte 1956
	Fr.	Fr.
Compte d'exploitation		
<i>1. Total des dépenses d'exploitation</i>	845 000.—	848.629.50
3 <i>Frais de personnel</i>	471 920.—	470 936.75
30/32 <i>Traitements et prestations sociales</i>	461 220.—	457 586.90
300 Traitements du personnel	397 200.—	394 775.45
301 Indemnités spéciales versées au personnel ...	2 800.—	2 616.95
310 Salaires des femmes de ménage	8 000.—	7 953.—
311 Salaires du personnel auxiliaire	3 000.—	3 223.25
320 Contributions à la Caisse pension SSR	37 500.—	36 935.75
322 Contributions à d'autres assurances pension et caisses d'épargne	—	—
323 Assurance contre les accidents	4 400.—	3 944.30
324 Contributions de l'employeur à l'AVS: per- sonnel	8 100.—	8 001.20
325 Contributions de l'employeur à l'AVS: femmes de ménage et personnel auxiliaire	220.—	137.—
33 <i>Autres frais de personnel</i>	10 700.—	13 349.85
330 Frais de voyage et de séjour du personnel ...	3 800.—	6 813.35
331 Indemnités pour autos et indemnités au kilo- mètre pour usage de voitures privées	3 200.—	3 620.40
333 Autres dépenses pour le personnel	3 200.—	2 416.10
334 Frais de réunions du personnel	500.—	500.—
335 Dépenses pour le perfectionnement du per- sonnel	—	—
4 <i>Frais généraux d'exploitation</i>	164 700.—	154 701.15
41 <i>Frais administratifs</i>	32 350.—	32 046.75
410 Frais généraux de représentation	2 700.—	2 858.85
411 Cotisations et dons	300.—	293.50
412 Frais de taxi	50.—	37.70
413 Frais administratifs AVS	500.—	344.80
415 Taxes PTT	15 000.—	15 328.55
416 Téléphone	12 000.—	11 860.45
417 Téléscripateur et télégrammes	1 500.—	1 114.15
418 Frais de transport et de douane	300.—	208.75
42 <i>Frais d'entretien</i>	15 300.—	11 787.80
420 Entretien, réparation et renouvellement des installations fixes	500.—	200.40
421 Entretien et réparation de machines et appa- reils du service technique	9 000.—	8 399.70
422 Entretien et réparation de l'outillage	1 000.—	431.35

Compte du Service suisse des ondes courtes pour l'année 1956 (suite)

	Budget 1956	Compte 1956
	Fr.	Fr.
423 Entretien et réparation de machines et appareils de bureau	2 500.—	1 140.15
424 Entretien et réparation de véhicules	1 200.—	892.50
425 Entretien et réparation d'installations techniques dans les voitures	50.—	16.45
427 Entretiens divers	1 050.—	707.25
43/44 <i>Matériel</i>	63 700.—	57 016.30
430 Matériel pour enregistrements	24 000.—	23 703.60
432 Papier et imprimés	11 500.—	9 142.15
433 Autre matériel de bureau	3 500.—	3 334.10
434 Propagande (imprimés)	15 000.—	13 319.55
439 Matériel auxiliaire	2 550.—	1 096.35
440 Frais de courant électrique	4 900.—	4 421.45
445 Carburant	1 300.—	1 309.30
446 Matériel de nettoyage	950.—	689.80
45 <i>Assurances</i>	2 700.—	2 439.10
450 Assurances (autres que celles du personnel) ..	2 000.—	1 800.70
451 Permis de conduire et de circulation	500.—	495.90
452 Autres taxes et droits	200.—	142.50
46 <i>Loyers</i>	31 800.—	30 760.35
460 Loyers	31 800.—	30 760.35
48/49 <i>Amortissements</i>	18 850.—	20 650.85
481 Mobilier et matériel de bureau	6 000.—	9 198.15
482 Machines et appareils techniques	5 800.—	5 546.45
484 Installations	1 500.—	1 496.25
485 Autos, voiture de reportage	2 700.—	2 640.50
490 Achats à amortir directement	2 850.—	1 769.50
5 <i>Frais directs de programme</i>	208 380.—	202 459.52
50 <i>Honoraires et frais</i>	177 360.—	174 554.—
501 Honoraires collaborateurs programme anglais	75 000.—	74 837.50
501 » » » espagnol	26 000.—	21 481.75
501 » » » portugais	12 000.—	13 305.—
501 » » » en esperanto	3 120.—	3 090.—
501 » » » allemand	19 000.—	23 610.15
501 » » » français	33 740.—	27 678.25
501 » » » italien	8 500.—	6 812.95
503 Redevance aux éditeurs	—	—
509 Frais de voyage des collaborateurs au progr. .	—	3 738.40
51 <i>Prestations sociales en faveur des collaborateurs</i> . .	14 600.—	12 573.15
510 Assurance contre les accidents des collaborateurs au programme	1 300.—	1 115.70

Compte du Service suisse des ondes courtes pour l'année 1956 (fin)

	Budget 1956	Compte 1955
	Fr.	Fr.
511 Assurance épargne des collaborateurs au programme	6 700.—	5 477.70
512 Indemnités spéciales versées aux collaborateurs au programme	3 000.—	2 868.80
513 Contributions de l'employeur à l'AVS	3 600.—	3 110.95
52 <i>Autres frais directs de programme</i>	16 420.—	15 332.37
520 Location de lignes	800.—	276.25
521 Matériel de programme	1 500.—	1 028.90
522 Documentation pour le programme	3 500.—	3 033.85
533 Disques du commerce	8 000.—	7 190.57
524 Bandes magnétiques du commerce	500.—	41.85
525 Service d'informations	1 450.—	1 459.80
529 Frais divers directs de programme	670.—	2 301.15
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i> (report au compte de pertes et profits)	—	20 532.08
II. Total des recettes d'exploitation	845 000.—	848 629.50
620 Part du Service suisse des ondes courtes au produit de la taxe de concession	845 000.—	845 000.—
621 Allocation supplémentaire sur le produit de la taxe de concession	—	—
640 } 641 } <i>Autres recettes d'exploitation</i>	—	2 976.20
642 } 643 Recettes provenant de ventes	—	653.30
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation</i> ... (report au compte de pertes et profits)	—	—
Compte de pertes et profits		
<i>Recettes totales</i>	—	70 726.58
<i>Produits extraordinaires</i>	—	50 194.50
703 Produits sur ventes de valeurs d'établissement	—	665.—
713 Couverture d'amortissements extraordinaires	—	49 529.50
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i>	—	20 532.08
<i>Dépenses totales</i>	—	70 726.58
<i>Charges extraordinaires</i>	—	70 726.58
720 Amortissements extraordinaires	—	50 253.15
721 Frais extraordinaires de représentation	—	771.—
723 Autres charges extraordinaires	—	1 000.—
724 Versement du solde actif au fonds de disposition	—	18 702.43
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation</i> ...	—	—

Compte de la télédiffusion pour l'année 1956

	Budget 1956	Compte 1956
	Fr.	Fr.
Compte d'exploitation		
<i>I. Total des dépenses d'exploitation</i>	125 500.—	100 952.60
3 <i>Frais de personnel</i>	69 780.—	70 418.—
30/32 <i>Traitements et prestations sociales</i>	67 680.—	69 136.90
300 Traitements du personnel	56 163.—	58 778.—
301 Indemnités spéciales versées au personnel ...	2 037.—	1 432.—
310 Salaires des femmes de ménage	1 400.—	1 320.—
320 Contributions à la Caisse pension SSR	6 000.—	5 981.05
323 Assurance contre les accidents	600.—	474.75
324 Contributions de l'employeur à l'AVS: per- sonnel	1 450.—	1 124.70
325 Contributions de l'employeur à l'AVS: femmes de ménage et personnel auxiliaire..	30.—	26.40
33 <i>Autres frais de personnel</i>	2 100.—	1 281.10
330 Frais de voyage et de séjour du personnel ...	2 000.—	1 255.10
333 Autres dépenses pour le personnel	100.—	26.—
4 <i>Frais généraux d'exploitation</i>	21 720.—	13 818.75
41 <i>Frais administratifs</i>	3 150.—	2 621.—
410 Frais généraux de représentation	—	137.40
413 Frais administratifs AVS	150.—	35.45
415 Taxes PTT	600.—	325.60
416 Téléphone	2 000.—	1 996.55
417 Téléscrip-teur et télégrammes	200.—	—
418 Frais de transport et de douane	200.—	126.—
42 <i>Frais d'entretien</i>	1 500.—	127.75
421 Entretien et réparation de machines et appa- reils du service technique	1 000.—	53.35
423 Entretien et réparation de machines et appa- reils de bureau	500.—	74.40
43/44 <i>Matériel</i>	9 050.—	4 618.40
430 Matériel pour enregistrements	6 000.—	3 550.—
432 Papier et imprimés	1 000.—	483.20
433 Autre matériel de bureau	1 000.—	139.50
439 Matériel auxiliaire	750.—	76.90
440 Frais de courant électrique	250.—	278.95
446 Matériel de nettoyage	50.—	89.85

	Budget 1956	Compte 1956
45 <i>Assurances</i>	150.—	26.60
450 Assurances (autres que celles du personnel) ..	150.—	26.60
46 <i>Loyers</i>	6 540.—	6 408.—
460 Loyers	6 540.—	6 408.—
49 <i>Amortissements</i>	1 330.—	17.—
490 Achats à amortir directement	1 330.—	17.—
5 <i>Frais directs de programme</i>	34 000.—	16 715.85
50 <i>Frais</i>	20 000.—	16 715.85
503 Redevance aux éditeurs	20 000.—	16 715.85
53 <i>Imprévus</i>	14 000.—	—
530 Réserve pour dépenses imprévues	14 000.—	—
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i> ... (report au compte de pertes et profits)	—	—
<i>II. Total des recettes d'exploitation</i>	125 500.—	100 952.60
620 Indemnité de l'administration des PTT pour la télédiffusion	119 500.—	94 952.60
621 Indemnité de rédaction de Ringier & Cie pour la télédiffusion	6 000.—	6 000.—
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation</i> ... (report au compte de pertes et profits)	—	—

Compte des

	Beromünster		
	Zurich	Berne	Bâle
A. Compte d'exploitation	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Total des charges d'exploitation</i>	2 753 092.44	2 232 609.93	2 519 320.49
<i>Sociétés-membres sans studios</i>			
<i>Charges d'exploitation des studios</i>	2 753 092.44	2 232 609.93	2 519 320.49
3 Frais du personnel	884 995.30	1 020 983.08	863 616.70
30/32 Traitements et prestations sociales pour le personnels	859 628.70	991 760.45	825 723.95
33 Autres frais de personnel	25 366.60	29 222.63	37 892.75
4 Frais généraux d'exploitation	315 706.09	464 207.97	561 107.78
40 Frais de la Société	13 776.—	16 445.—	16 495.80
41 Frais administratifs	42 683.11	49 321.75	50 538.75
42 Frais d'entretien	38 786.60	49 929.01	145 909.46
43/44 Matériel	113 262.50	146 921.49	123 565.95
45 Assurances	8 959.60	7 937.70	7 244.30
46/47 Loyers et intérêts du capital	34 164.75	162 312.45	85 591.07
48/49 Amortissements	64 073.53	31 340.57	131 762.45
5 Frais directs de programme	1 541 825.81	747 418.88	1 094 596.01
50 Honoraires et frais (artistes, auteurs)	707 962.15	650 016.90	719 627.65
51 Prestations sociales en faveur des collaborateurs et des artistes	9 304.35	11 315.65	11 218.25
52 Autres frais directs de programme	50 475.36	50 562.93	49 642.33
55/56 Orchestre radiophonique	738 149.85	—	314 107.78
57 Chœur radiophonique	35 934.10	35 523.40	—
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i>	10 565.24	—	—
(Report au compte de résultats)			
Produit d'exploitation Total	2 753 092.44	2 232 609.93	2 519 320.49
<i>Sociétés-membres sans studios</i>			
<i>Produit d'exploitation des studios</i>	2 753 092.44	2 232 609.93	2 519 320.49
600 Taxe de concession; attributions ordinaires	2 690 550.—	2 175 335.—	2 445 435.—
601 Taxe de concession; attributions supplémentaires	38 866.65	38 226.65	36 996.70
610 Intérêts sur avoirs en banque	1 597.94	2 844.55	614.89
611 Loyers	4 065.—	—	2 640.—
620 Recettes provenant de droits d'entrée	2 145.25	1 921.10	3 717.55

Studios pour 1956

Total	Sottens			Mte Ceneri	Charges d'exploitation Total
	Lausanne	Genève	Total	Lugano	
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
7 589 622.86	2 557 562.24	3 022 299.40	5 579 861.64	3 738 160.—	16 907 644.50
84 600.—					84 600.—
7 505 022.86	2 557 562.24	3 022 299.40	5 579 861.64	3 738 160.—	16 823 044.50
2 769 595.08	852 761.15	822 598.65	1 675 359.80	836 288.50	5 281 243.38
2 677 113.10	830 027.10	798 030.80	1 628 057.90	806 179.60	5 111 350.60
92 481.98	22 734.05	24 567.85	47 301.90	30 108.90	169 892.78
1 341 021.84	420 530.07	517 184.78	937 714.85	270 018.40	2 548 755.09
46 716.80	14 561.10	14 557.75	29 118.85	9 594.—	85 429.65
142 543.61	64 018.10	57 279.73	121 297.83	37 894.—	301 735.44
234 625.07	34 246.59	45 287.81	79 534.40	40 815.04	354 974.51
383 749.94	107 790.88	147 355.32	255 146.20	125 845.01	764 741.15
24 141.60	9 306.25	7 000.45	16 306.70	4 213.30	44 661.60
282 068.27	93 866.88	160 799.89	254 666.77	40 065.—	576 800.04
227 176.55	96 740.27	84 903.83	181 644.10	11 592.05	420 412.70
3 383 840.70	1 284 271.02	1 682 515.97	2 966 786.99	2 206 775.08	8 557 402.77
2 077 606.70	928 099.62	886 407.55	1 814 507.17	1 172 998.79	5 065 112.66
31 838.25	52 793.25	36 308.55	89 101.80	48 218.40	169 158.45
150 680.62	82 996.75	128 110.62	211 107.37	75 457.49	437 245.48
1 052 257.63	220 381.40	631 689.25	852 070.65	703 147.60	2 607 475.88
71 457.50	—	—	—	206 952.80	278 410.30
10 565.24	—	—	—	425 078.02	435 643.26
7 589 622.86	2 557 562.24	3 022 299.40	5 579 861.64	3 738 160.—	16 907 644.50
84 600.—					84 600.—
7 505 022.86	2 557 562.24	3 022 299.40	5 579 861.64	3 738 160.—	16 823 044.55
7 311 320.—	2 481 245.—	2 934 995.—	5 416 240.—	3 683 840.—	16 411 400.—
114 090.—	42 600.—	43 110.—	85 710.—	54 200.—	254 000.—
5 057.38	6 480.20	2 869.75	9 349.95	—	14 407.33
6 705.—	1 315.—	688.—	2 003.—	—	8 708.—
7 783.90	—	8 695.10	8 695.10	—	16 479.—

Comptes des

	Beromünster		
	Zurich	Berne	Bâle
	Fr.	Fr.	Fr.
621 Recettes provenant de ventes ...	737.75	—	—
622 Recettes provenant de communications au micro	980.—	949.95	600.—
623 Autres produits d'exploitation... Compte orchestre Beromünster .	14 149.85	—	23 145.—
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	13 332.68	6 171.35
(Report au compte de résultats)			
B. Compte de résultats			
<i>Produits</i>			
<i>Produits extraordinaires (total) ...</i>			
	42 844.31	28 099.68	33 064.58
Reports actifs (1955)	1 146.62	471.78	5 672.27
700 Intérêts sur titres	382.50	6 127.90	—
701 Dividendes	—	—	35.76
702 Gains sur les cours des changes, divers	40.40	—	—
703 Bénéfices sur ventes d'installations	900.—	—	—
710 Prélèvements sur les réserves ...	—	—	—
711 Recettes extraordinaires (contributions).....	21 500.—	21 500.—	21 500.—
712 Autres recettes	8 309.55	—	2 394.50
713 Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—	3 462.05
<i>Excédent du produit du compte d'exploitation</i>	10 565.24	—	—
<i>Solde passif au 31. 12. 1956</i>	—	—	—
<i>Charges</i>			
<i>Charges extraordinaires (total)</i>			
	42 844.31	28 099.68	33 064.58
Reports passifs (1955).....	—	—	—
720 Amortissements extraordinaires..	—	—	3 527.50
721 Frais extraordinaires de représentation	—	—	1 706.75
722 Pertes sur débiteurs	—	—	—
723 Autres charges extraordinaires...	31 155.55	3 255.50	8 985.—
724 Radioprogramma (Lugano)	—	—	—
730 Impôts sur le capital et les revenus	1 824.95	2 680.40	2 826.25
<i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i>	—	13 332.68	6 171.35
<i>Solde actif au 31. 12. 1956</i>	9 863.81	8 831.10	9 847.73

Studios pour 1956 (fin)

Total	Sottens			Mte Generi	Charges d'exploitation Total
	Lausanne	Genève	Total	Lugano	
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
737.75	—	110.—	110.—	—	847.75
2 529.95	2 869.30	2 140.—	5 009.30	120.—	7 659.25
23 145.—	—	541.15	541.15	—	23 686.15
14 149.85	—	—	—	—	14 149.85
19 504.03	23 052.74	29 150.40	52 203.14	—	71 707.17
104 008.57	31 341.60	29 418.50	60 760.10	484 305.30	649 073.97
7 290.67	86.60	806.54	893.14	2 944.54	11 128.35
6 510.40	950.—	—	950.—	2 596.20	10 056.60
35.76	—	26.65	26.65	—	62.41
40.40	—	—	—	—	40.40
900.—	805.—	—	805.—	1 500.—	3 205.—
—	—	1 023.20	1 023.20	—	1 023.20
64 500.—	29 500.—	4 641.75	34 141.75	1 500.—	100 141.75
10 704.05	—	712.05	712.05	19 997.98	31 414.08
3 462.05	—	—	—	30 688.56	34 150.61
10 565.24	—	—	—	425 078.02	435 643.26
—	—	22 208.31	22 208.31	—	22 208.31
104 008.57	31 341.60	29 418.50	60 760.10	484 305.30	649 073.97
—	—	—	—	—	—
3 527.50	488.80	—	488.80	30 688.56	34 704.86
1 706.75	—	—	—	—	1 706.75
—	—	206.—	206.—	—	206.—
43 396.05	1 250.—	62.10	1 312.10	413 322.35	458 030.50
—	—	—	—	29 721.56	29 721.56
7 331.60	6 463.30	—	6 463.30	—	13 794.90
19 504.03	23 052.74	29 150.40	52 203.14	—	71 707.17
28 542.64	86.76	—	86.76	10 572.83	39 202.23

Bilans des studios au 31 décembre 1956

	Zurich		Berne		Bâle		Lausanne		Genève		Lugano		Total	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Actif</i>	1 222 019.96		535 871.56	3 124 845.31	4 255 337.79	88 704.37	676 985.76	314 396.32	10 129 456.70					
1. <i> Valeurs d'exploitation</i>	194 832.11		345 741.50	446 572.66			153 777.54	136 739.51	1 366 367.69					
Caisse	5 954.30		21 228.82	22.59			9 158.42	8 899.93	55 540.29					
Compte de chèque postal.....	17 067.61		63 984.23	346 656.—			12 923.77	4 921.68	459 582.49					
Banques	93 458.10		82 774.20	57 475.05			23 384.92	809.90	265 400.48					
Titres	9 300.—		140 320.90				979.10		261 960.—					
Débiteurs	45 012.40		13 688.55	37 019.02			95 121.98	12 108.—	242 031.28					
Actif transitoire	24 039.70		23 744.80	5 400.—			12 209.35		81 853.15					
2. <i> Valeurs immobilisées (valeur comptable)</i>	1 027 187.85		135 259.16	2 589 340.45	2 864 824.70		476 773.28	78 276.70	7 171 662.14					
Terrains, bâtiments	870 471.80		—	1 977 234.33	2 597 072.10		—	—	5 444 778.23					
Autres établissements	156 716.05		135 259.16	612 106.12	267 752.60		476 752.28	78 276.70	1 726 883.91					
3. <i> Comptes d'ordre</i>	—		54 870.90	88 932.20	1 301 808.72		24 226.63	99 380.11	1 569 218.56					
4. <i> Solde passif</i>	—		—	—	—		22 208.31	—	22 208.31					
<i>Passif</i>	1 222 019.96		535 871.56	3 124 845.31	4 255 337.79		676 985.76	314 396.32	10 129 456.70					
1. <i> Fonds étrangers</i>	889 342.55		155 590.78	2 792 256.85	2 913 785.31		577 222.13	7 143.38	7 335 341.—					
Banques	—		—	—	—		—	—	—					
Créanciers	20 993.30		125 306.53	10 929.60	25 190.99		165 665.38	7 143.38	355 229.18					
Hypothèques, emprunts	860 000.—		—	2 776 595.85	2 888 594.32		411 556.75	—	6 936 746.92					
Passif transitoire	8 349.25		30 284.25	4 731.40			—	—	43 364.90					
2. <i> Capital propre</i>	322 813.60		316 578.78	233 808.53	39 657.—		75 537.—	197 300.—	1 185 694.91					
Capital social	200 000.—		187 440.—	118 700.—	—		50 000.—	168 300.—	724 440.—					
Fonds de réserve	91 500.—		37 994.—	34 843.50	—		—	29 000.—	193 337.50					
Provisions	31 313.60		91 144.78	80 265.03	39 657.—		25 537.—	—	267 917.41					
3. <i> Comptes d'ordre</i>	—		54 870.90	88 932.20	1 301 808.72		24 226.63	99 380.11	1 569 218.56					
4. <i> Solde passif</i>	9 863.81		8 831.10	9 847.73	86.76		—	10 572.83	39 202.23					

Télévision

Comptes pour le 1^{er} exercice de la période prolongée d'expérimentation (du 1^{er} octobre 1955 au 30 septembre 1956)

	Suisse alémanique		Suisse romande		Comptes totaux (consolidés)		Augm. ou réduct. des dépenses par rapport au budget		Budget total	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Total des dépenses</i>	2 318 093.40	1 585 925.65	3 886 325.06	+	86 325.06	3 800 000.—				
1. Personnel	516 934.25	481 709.29	998 643.54	—	1 356.46	1 000 000.—				
Traitements (sans collaborateurs aux progr.)	496 626.—	464 963.45	961 589.45	—	8 910.55	970 500.—				
AVS.....	11 696.—	11 008.84	22 704.84	+	3 204.84	19 500.—				
Assurance contre les accidents.....	8 612.25	5 737.—	14 349.25	+	4 349.25	10 000.—				
2. Exploitation	489 657.65	275 112.11	764 769.76	+	164 769.76	600 000.—				
Loyers.....	94 254.80	14 498.10	108 752.90	+	28 752.90	80 000.—				
Assurances.....	24 914.75	14 226.15	39 140.90	+	16 140.90	23 000.—				
Taxes PTT (sans location de lignes).....	51 815.65	33 626.01	85 441.66	+	15 441.66	70 000.—				
Chauffage.....	10 164.85	8 254.15	18 419.—	+	11 419.—	7 000.—				
Nettoyage.....	9 424.85	9 462.80	18 887.65	+	4 887.65	14 000.—				
Courant électrique.....	19 734.85	8 336.25	28 071.10	+	5 928.90	34 000.—				
Matériel et mobilier de bureau.....	17 401.35	14 761.25	32 162.60	+	1 162.60	31 000.—				
Entretien des installations techniques: Studios	100 489.50	73 100.60	173 590.10	+	60 590.10	113 000.—				
Voitures de reportages.....	25 213.90	11 403.95	36 617.85	+	13 382.15	50 000.—				
Exploitation parc de voitures.....	27 874.80	13 295.80	41 170.60	+	8 170.60	33 000.—				
Frais de voyages (y compris voit. de report.)	108 368.35	74 147.05	182 515.40	+	37 515.40	145 000.—				

Comptes télévision (fin)

	Suisse alémanique		Suisse romande		Comptes totaux (consolidés)		Augm. ou réduct. des dépenses par rapport au budget		Budget total	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
3. <i>Programme</i>	1 199 187,91	744 177,41	1 943 365,32	+ 243 365,32	1 700 000.—					
Emissions en direct	665 252,50	555 597,81	1 220 850,31	+ 100 850,31	1 120 000.—					
Emissions de film	213 468,76	188 579,60	402 048,36	+ 22 048,36	380 000.—					
Emissions d'actualités	320 466,65	—	320 466,65	+ 120 466,65	200 000.—					
4. <i>Autres frais</i>	109 193,21	67 232,85	176 426,06	— 323 573,94	500 000.—					
Frais de location de lignes	72 985,30	40 803,15	113 788,45	— 41 211,55	155 000.—					
Droits d'auteurs	21 158,40	12 947,10	34 105,50	— 45 894,50	80 000.—					
Assurance épargne du personnel	8 827,50	11 122,85	19 950,35	— 55 049,65	75 000.—					
Frais divers	6 222,01	2 359,75	8 581,76	+ 8 581,76	—					
Réserve du budget à disposition de la direc- tion des programmes	—	—	—	— 190 000.—	190 000.—					
5. <i>Report du solde passif de l'année précédente</i>	3 120,38	—	3 120,38	+ 3 120,38	—					
6. <i>Solde actif au 30. 9. 1956</i>	—	17 693,99	—	—	—					
<i>Total des recettes</i>	2 318 093,40	1 585 925,65	3 886 325,06	+ 86 325,06	3 800 000.—					
Octroi de crédits selon arrêté fédéral du 22 juin 1955	2 217 000.—	1 583 000.—	3 800 000.—	—	3 800 000.—					
Recettes d'exploitation diverses	31 470,02	2 925,65	34 395,67	+ 34 395,67	—					
<i>Solde passif au 30. 9. 1956</i>	69 623,38	—	51 929,39	+ 51 929,39	—					

Télévision

Bilan au 30 septembre 1956
(1^{er} exercice de la période d'expérimentation prolongée)

	Suisse alémanique	Suisse romande	Bilan consolidé Total
	Fr.	Fr.	Fr.
<i>Actif</i>	257 384.55	40 531.70	273 933.55
Mouvements de fonds			
Caisse principale	6 569.30	3 969.70	10 539.—
Petites caisses (timbres)	304.88	320.40	625.28
Compte de chèque postal	14 549.38	11 084.15	25 633.53
Banque	84 361.25	—	84 361.25
Débiteurs			
Avances courantes de frais	3 150.—	846.50	3 996.50
Comptes courants SSR	528.05	—	528.05
Mouvements internes des comptes courants (Suisse alémanique et Suisse rom.)	6 288.71	—	—
Autres débiteurs	31 311.60	3 064.95	34 376.55
Etablissements (supplément au crédit d'établissement TV des PTT)			
Mobilier et outillage	18 684.—	8 225.—	26 909.—
Machines et appareils techniques	22 014.—	10 501.—	32 515.—
Voitures de reportage	—	2 520.—	2 520.—
Solde passif au 30. 9. 1956	69 623.38	—	51 929.39
<i>Passif</i>	257 384.55	40 531.70	273 933.55
Créanciers			
Fournisseurs	73 737.40	16 549.—	90 286.40
Mouvements internes des comptes courants (Suisse alémanique et Suisse rom.)	—	6 288.71	—
Autres créanciers	8 647.15	—	8 647.15
Passif transitoire			
Attribution de crédits pour le 2 ^e exercice	175 000.—	—	175 000.—
Solde actif au 30. 9. 1956	—	17 693.99	—

2. Budget 1957

Radiodiffusion

L'Administration des PTT prévoit, pour l'année 1957, un effectif moyen de 1 276 000 auditeurs, ce qui correspond à une augmentation nette de 25 000 concessionnaires par rapport à l'exercice écoulé. Basant ses prévisions budgétaires sur les données qui précèdent, elle évalue à 33 500 000 fr. le produit brut de la taxe de concession en 1957. Sur cette somme, une redevance de 250 000 fr. est à verser aux sociétés de perception de droits d'auteur (SUISA) pour les haut-parleurs installés dans les établissements publics. Une autre retenue préalable de 50 000 fr. est destinée à alimenter le fonds commun de déparasitage PTT/SSR. Le produit net présumé de 33 200 000 fr. est réparti entre les PTT et la SSR conformément à la décision du Conseil fédéral du 13 septembre 1955, qui prescrit la clé suivante pour l'exercice 1957:

1. Produit de la taxe d'audition perçue avant le 31 décembre 1955 (20 fr.): 70% à la SSR, 30% aux PTT;
2. Produit du règlement de taxe au sens des décisions du Conseil fédéral du 29 décembre 1954 et du 17 mai 1955 (6 fr.): 50% à la SSR et 50% aux PTT.

Selon cette réglementation, l'Administration des PTT se voit attribuer une somme de 11 500 000 fr. en chiffres ronds. La quote-part de la SSR est évaluée à 21 700 000 fr. Le comité central a décidé de parfaire cette somme en y ajoutant un supplément de 307 000 fr. constitué, d'une part, par le surplus de recettes de l'exercice 1955 (194 000 fr.) et, d'autre part, par un prélèvement de 113 000 fr. sur des réserves disponibles. Au total, les ressources dont disposera la SSR en 1957 peuvent être budgétées à 22 007 000 francs.

Aux termes de la décision du Conseil fédéral du 13 septembre 1955, notre société a l'obligation d'alimenter préalablement le fonds de réserve central. Le comité central a fixé le montant de ce versement à 300 000 fr., décision qui a reçu l'approbation de l'Autorité de surveillance. Après déduction de ce versement, les *moyens d'exploitation* disponibles s'élèvent à 21 707 000 francs.

Les besoins financiers de la Direction générale, y compris le Service des ondes courtes, sont budgétés à 4 029 000 francs. La majeure

partie de cette somme est destinée à couvrir les frais de programme communs à tous les studios. Relevons à ce propos que ces dépenses, notamment les redevances à verser aux sociétés de perception de droits d'auteur, accusent par rapport aux exercices précédents une forte augmentation. Elles comprennent des versements de 1 133 000 fr. à la SUISA et au BIEM pour les droits d'auteur, de 19 000 fr. à l'industrie du disque au titre d'indemnité, de 220 000 fr. à l'ATS pour le service des nouvelles, de 97 000 fr. à la radio scolaire, etc. Les ressources réservées au Service des ondes courtes s'élèvent à 929 000 francs.

Les studios se voient attribuer une somme de 17 678 000 fr. – soit 928 000 fr. de plus qu'en 1956. La répartition entre les groupes d'émetteurs a été effectuée cette année selon une nouvelle clé introduite par décisions du comité central des 8 novembre et 21 décembre 1956. Selon cette clé, les parts revenant à chaque région linguistique s'établissent ainsi qu'il suit:

Beromünster ¹	45%	soit 7 955 100 francs
Sottens	33%	soit 5 833 740 francs
Monte Ceneri	22%	soit 3 889 160 francs

Plusieurs sociétés-membres ont recouru contre le nouveau mode de répartition auprès de l'Autorité de surveillance. En conséquence, la décision de cette dernière demeure réservée.

Télévision

Le budget pour le deuxième exercice de la période prolongée d'expérimentation s'étend sur quinze mois, soit du 1^{er} octobre 1956 au 31 décembre 1957. Conformément à l'arrêté fédéral du 22 juin 1955, les crédits d'exploitation dont disposent les deux centres de programmes de Suisse alémanique et de Suisse romande s'élèvent à 5 600 000 francs. Le budget de la période expérimentale d'exploitation de la télévision, publié pour la première fois dans le rapport annuel de la SSR, est conforme au message du Conseil fédéral du 8 mars 1955.

¹ Y compris la part des sociétés-membres sans studio.

Budget 1957 de la Société suisse de radiodiffusion

		1956	1957
		Fr.	Fr.
Total des dépenses d'exploitation		20 973 847.10	22 164 390.—
602	Part de la direction générale au produit de la taxe de concession	3 059 000.— ¹	3 400 000.— ¹
603	Part du service des ondes courtes au produit de la taxe de concession	845 000.—	929 000.—
604 } 609 }	Allocations aux sociétés régionales avec studio	16 411 400.—	17 587 650.—
610 } 612 }	Allocations aux sociétés régionales sans studio	84 600.—	90 350.—
604 } 609 }	Allocations supplémentaires aux sociétés régionales avec studio	254 000.—	—
616	Dépenses pour la télédiffusion	125 500.—	157 390.—
<i>Excédent des recettes</i>		194 347.10 ²	—
Total des recettes d'exploitation		20 973 847.10	22 164 390.—
600	Part de la SSR au produit de la taxe de concession	20 500 000.—	21 700 000.—
601	Part supplémentaire au produit de la taxe de concession de l'année précédente	194 347.10	—
233 } 601 } 644 }	Prélèvements sur des réserves	154 000.— ²	307 000.—
615	Indemnité de l'administration des PTT pour la télédiffusion	119 500.—	151 390.—
621	Indemnité de rédaction de Ringier & Cie pour la télédiffusion	6 000.—	6 000.—
<i>Excédent des dépenses</i>		—	—

¹ Y compris la réserve d'exploitation prescrite par l'Autorité de surveillance;

² Le montant de frs 154.000.— versé aux studios comme couverture partielle des frais pour l'augmentation des traitements réels de 1956 figure, dans le compte annuel au 31 décembre 1956, sous rubrique No 710 du compte de pertes et profits.

Budget 1957 de la Direction générale de la SSR .

	1956	1957
	Fr.	Fr.
Compte d'exploitation		
<i>I. Total des dépenses d'exploitation</i>	3 059 000	3 400 000
3 <i>Frais de personnel</i>	591 680	692 110
30/32 <i>Traitements et prestations sociales</i>	549 880	648 510
300 Traitements du personnel	455 587	520 500
301 Indemnités spéciales versées au personnel ...	4 700	8 380
310 Salaires des femmes de ménage	7 000	8 300
311 Salaires du personnel auxiliaire	5 713	6 000
320 Contributions à la Caisse pension SSR	59 000	86 000
322 Contributions à d'autres assurances pension et caisses d'épargne	3 740	4 000
323 Assurance contre les accidents	4 600	4 230
324 Contributions de l'employeur à l'AVS: per- sonnel	9 280	10 800
325 Contributions de l'employeur à l'AVS: femmes de ménage et personnel auxiliaire	260	300
33 <i>Autres frais de personnel</i>	41 800	43 600
330 Frais de voyage et de séjour du personnel ...	26 200	27 000
331 Indemnités pour autos et indemnités au kilo- mètre pour usage de voitures privées	9 000	9 000
332 Frais de représentation pour le personnel ...	500	500
333 Autres dépenses pour le personnel	2 700	3 100
334 Frais de réunions du personnel	3 400	4 000
4 <i>Frais généraux d'exploitation</i>	354 020	429 090
40 <i>Frais de la société</i>	127 350	126 740
400 Frais de représentation de la société	2 000	2 000
401 Indemnités forfaitaires versées aux organes de la société	25 200	27 000
402 Jetons de présence et frais de voyage des or- ganes de la société	61 800	60 000
403 Dépenses pour l'assemblée générale	20 000	25 000
404 Impression du rapport annuel	16 000	10 000
405 Honoraires des vérificateurs de comptes ...	2 000	2 200
409 Contributions de l'employeur à l'AVS pour les organes de la société	350	540

Budget 1957 de la Direction générale de la SSR (suite)

	1956	1957
	Fr.	Fr.
41 <i>Frais administratifs</i>	94 900	105 400
410 Frais généraux de représentation	16 200	16 000
411 Cotisations et dons	2 600	2 600
413 Frais administratifs AVS	400	400
415 Taxes PTT	12 400	12 400
416 Téléphone	22 000	26 000
417 Téléscrip-teur et télégrammes	5 500	5 500
418 Frais de transport et de douane	1 800	2 500
419 Union européenne de radiodiffusion	34 000	40 000
42 <i>Frais d'entretien</i>	45 470	45 000
420 Entretien, réparation et renouvellement des installations fixes	3 970	3 500
423 Entretien et réparation de machines et appareils de bureau	4 500	4 500
427 Entretien divers	2 000	2 000
428 Nouveau bâtiment de la SSR	35 000	35 000
43/44 <i>Matériel</i>	40 800	56 900
431 Journaux et périodiques	6 000	6 000
432 Papier et imprimés	15 000	25 000
433 Autre matériel de bureau	15 000	20 000
439 Matériel auxiliaire	1 700	1 700
440 Frais de courant électrique	2 300	3 000
446 Matériel de nettoyage	800	1 200
45 <i>Assurances</i>	1 100	1 000
450 Assurances (autres que celles du personnel) ..	800	800
452 Autres taxes et droits	300	200
46/47 <i>Loyers et intérêts du capital</i>	28 900	67 050
460 Loyers	28 600	66 850
472 Commissions bancaires	300	200
48/49 <i>Amortissements</i>	15 500	27 000
481 Mobilier et matériel de bureau	12 000	15 000
490 Achats à amortir directement	3 500	12 000
50 <i>Dépenses générales sur le plan suisse</i>	1 652 300	1 978 800
501 Redevance à la SUISA	779 000	825 000
502 Redevance au BIEM	247 200	308 000
503 Industrie du disque	183 000	219 000
504 Service des informations (ATS)	200 000	220 000
505 Allocations de la caisse centrale	31 000	35 000

Budget 1957 de la Direction générale de la SSR (fin)

	1956	1957
	Fr.	Fr.
506 Critique des programmes	6 000	5 000
507 Echange de programmes avec l'étranger	15 000	12 000
508 Radioscolaire	97 000	97 000
509 Crédit à la disposition du comité central	65 000	100 000
5010 Crédit spécial du service d'information SSR	5 000	35 000
5011 Caisse pension; frais à la charge de la SSR	23 800	122 500
5012 Contributions de l'employeur à l'AVS	300	300
(rubriques 505/506)		
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation ...</i> (report au compte de pertes et profits)	461 000	300 000
II. Total des recettes d'exploitation	3 059 000	3 400 000
620 Part de la direction générale au produit de la taxe de concession	3 059 000	3 400 000
630 Intérêts sur avoirs en banque	—	—
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation ...</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—
Compte de pertes et profits		
<i>Recettes totales</i>	500 000	339 000
<i>Produit extraordinaire du capital</i>	30 000	30 000
700 Intérêts sur titres	30 000	30 000
703 Produits sur ventes de valeurs d'établissement	—	—
<i>Autres produits extraordinaires</i>	9 000	9 000
710 Prélèvement sur des réserves	—	—
711 Contributions de journaux	8 000	8 000
712 Autres recettes	1 000	1 000
713 Couverture d'amortissements extraordinaires	—	—
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation ...</i>	461 000	300 000
<i>Dépenses totales</i>	500 000	339 000
<i>Charges extraordinaires</i>	500 000	339 000
720 Amortissements extraordinaires	—	—
723 Autres charges extraordinaires	—	39 000
724 Réserve d'exploitation	500 000	300 000
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation ...</i>	—	—

Budget 1957 du Service suisse des ondes courtes

	1956	1957
	Fr.	Fr.
Compte d'exploitation		
<i>I. Total des dépenses d'exploitation</i>	845 000	929 000
3 Frais de personnel	471 920	537 550
30/32 <i>Traitements et prestations sociales</i>	461 220	518 650
300 Traitements du personnel	397 200	434 500
301 Indemnités spéciales versées au personnel ...	2 800	3 500
310 Salaires des femmes de ménage	8 000	7 700
311 Salaires du personnel auxiliaire	3 000	5 200
320 Contributions à la Caisse pension SSR	37 500	53 400
322 Contributions à d'autres assurances pension et caisse d'épargne	—	300
323 Assurance contre les accidents	4 400	4 650
324 Contributions de l'employeur à l'AVS: per- sonnel	8 100	9 100
325 Contributions de l'employeur à l'AVS: femmes de ménage et personnel auxiliaire	220	300
33 Autres frais de personnel	10 700	18 900
330 Frais de voyage et de séjour du personnel ...	3 800	7 000
331 Indemnités pour autos et indemnités au kilo- mètre pour usage de voitures privées	3 200	4 300
333 Autres dépenses pour le personnel	3 200	3 100
334 Frais de réunions du personnel	500	500
335 Dépenses pour le perfectionnement du per- sonnel	—	4 000
4 Frais généraux d'exploitation	164 700	171 850
41 <i>Frais administratifs</i>	32 350	36 500
410 Frais généraux de représentation	2 700	3 000
411 Cotisations et dons	300	300
412 Frais de taxi	50	100
413 Frais administratifs AVS	500	500
415 Taxes PTT	15 000	16 000
416 Téléphone	12 000	15 000
417 Télécscripteur et télégrammes	1 500	1 300
418 Frais de transport et de douane	300	300
42 Frais d'entretien	15 300	14 800
420 Entretien, réparation et renouvellement des installations fixes	500	500
421 Entretien et réparation de machines et appa- reils du service technique	9 000	9 000

Budget 1957 du Service suisse des ondes courtes (suite)

		1956	1957
		Fr.	Fr.
422	Entretien et réparation de l'outillage	1 000	800
423	Entretien et réparation de machines et appareils de bureau	2 500	2 000
424	Entretien et réparation de véhicules	1 200	1 500
425	Entretien et réparation d'installations techniques dans les voitures	50	100
427	Entretiens divers	1 050	900
43/44	<i>Matériel</i>	63 700	64 050
430	Matériel pour enregistrements	24 000	24 000
432	Papier et imprimés	11 500	11 500
433	Autre matériel de bureau	3 500	3 500
434	Propagande (imprimés)	15 000	15 000
439	Matériel auxiliaire	2 550	2 100
440	Frais de courant électrique	4 900	4 900
445	Carburant	1 300	2 000
446	Matériel de nettoyage	950	1 050
45	<i>Assurances</i>	2 700	2 700
450	Assurances (autres que celles du personnel) ..	2 000	2 000
451	Permis de conduire et de circulation	500	500
452	Autres taxes et droits	200	200
46	<i>Loyers</i>	31 800	32 000
460	Loyers	31 800	32 000
48/49	<i>Amortissements</i>	18 850	21 800
481	Mobilier et matériel de bureau	6 000	10 000
482	Machines et appareils techniques	5 800	4 300
484	Installations	1 500	2 000
485	Autos, voiture de reportage	2 700	2 700
490	Achats à amortir directement	2 850	2 800
5	<i>Frais directs de programme</i>	208 380	219 600
50	<i>Honoraires et frais</i>	177 360	188 100
501	Honoraires collaborateurs programme anglais	75 000	80 700
501	» » » espagnol	26 000	24 700
501	» » » portugais	12 000	14 000
501	» » » en esperanto	3 120	3 200
501	» » » allemand	19 000	23 000
501	» » » français	33 740	28 000
501	» » » italien.	8 500	7 500
503	Redevance aux éditeurs	—	—
509	Frais de voyage des collaborateurs au programme	—	7 000

Budget 1957 du Service suisse des ondes courtes (fin)

		1956	1957
		Fr.	Fr.
51	<i>Prestations sociales en faveur des collaborateurs ..</i>	14 600	15 300
510	Assurance contre les accidents des collaborateurs au programme	1 300	1 200
511	Assurance épargne des collaborateurs au programme	6 700	7 500
512	Indemnités spéciales versées aux collaborateurs au programme	3 000	3 000
513	Contributions de l'employeur à l'AVS	3 600	3 600
52	<i>Autres frais directs de programme</i>	16 420	16 200
520	Location de lignes	800	300
521	Matériel de programme	1 500	1 000
522	Documentation pour le programme	3 500	3 500
523	Disques du commerce	8 000	7 500
524	Bandes magnétiques du commerce	500	500
525	Service d'informations	1 450	1 800
529	Frais divers directs de programme	670	1 600
	<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation ..</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—
<i>II. Total des recettes d'exploitation</i>		845 000	929 000
620	Part du Service suisse des ondes courtes au produit de la taxe de concession	845 000	929 000
621	Allocation supplémentaire sur le produit de la taxe de concession	—	—
	<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation...</i> (report au compte de pertes et profits)	—	—

Budget 1957 de la Télédiffusion

	1956	1957
	Fr.	Fr.
Compte d'exploitation		
<i>I. Total des dépenses d'exploitation</i>	125 500	151 730
3 <i>Frais de personnel</i>	69 780	77 630
30/32 <i>Traitements et prestations sociales</i>	67 680	75 530
300 Traitements du personnel	56 163	61 100
301 Indemnités spéciales versées au personnel ...	2 037	1 900
310 Salaires des femmes de ménage	1 400	1 400
320 Contributions à la Caisse-pension SSR	6 000	9 300
323 Assurance contre les accidents	600	600
324 Contributions de l'employeur à l'AVS: personnel	1 450	1 200
325 Contributions de l'employeur à l'AVS: femmes de ménage et personnel auxiliaire	30	30
33 <i>Autres frais de personnel</i>	2 100	2 100
330 Frais de voyage et de séjour du personnel ...	2 000	2 000
333 Autres dépenses pour le personnel	100	100
4 <i>Frais généraux d'exploitation</i>	21 720	20 100
41 <i>Frais administratifs</i>	3 150	3 200
410 Frais généraux de représentation	—	100
413 Frais administratifs AVS	150	100
415 Taxes PTT	600	600
416 Téléphone	2 000	2 000
417 Téléscripateur et télégrammes	200	200
418 Frais de transport et de douane	200	200
42 <i>Frais d'entretien</i>	1 500	800
421 Entretien et réparation de machines et appareils du service technique	1 000	500
423 Entretien et réparation de machines et appareils de bureau	500	300
43/44 <i>Matériel</i>	9 050	8 550
430 Matériel pour enregistrements	6 000	6 000
432 Papier et imprimés	1 000	1 000
433 Autre matériel de bureau	1 000	600
439 Matériel auxiliaire	750	450
440 Frais de courant électrique	250	350
446 Matériel de nettoyage	50	150
45 <i>Assurances</i>	150	50
450 Assurances (autres que celles du personnel) ..	150	50

Budget 1957 de la Télédiffusion (fin)

	1956	1957
	Fr.	Fr.
46 <i>Loyers</i>	6 540	6 750
460 <i>Loyers</i>	6 540	6 750
49 <i>Amortissements</i>	1 330	750
490 <i>Achats à amortir directement</i>	1 330	750
5 <i>Frais directs de programme</i>	34 000	54 000
50 <i>Frais</i>	20 000	40 000
503 <i>Redevance aux éditeurs</i>	20 000	40 000
53 <i>Imprévus</i>	14 000	14 000
530 <i>Réserve pour dépenses imprévues</i>	14 000	14 000
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i> ... (report au compte de pertes et profits)	—	—
II. Total des recettes d'exploitation	125 500	151 730
620 <i>Indemnité de l'administration des PTT</i>	119 500	145 730
621 <i>Indemnité de rédaction de Ringier & Cie</i>	6 000	6 000
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation</i> ... (report au compte de pertes et profits)	—	—
Compte de pertes et profits		
<i>Recettes totales</i>	—	5 660
<i>Produits extraordinaires</i>	—	5 660
714 <i>Indemnité des PTT pour dépenses du compte d'établissement</i>	—	5 660
<i>Excédent des recettes du compte d'exploitation</i> ...	—	—
<i>Dépenses totales</i>	—	5 660
<i>Charges extraordinaires</i>	—	5 660
724 <i>Dépenses du compte d'établissement</i>	—	5 660
<i>Excédent des dépenses du compte d'exploitation</i> ...	—	—

Budget des studios de radio pour 1957

	Beromünster						Sortants		Mte Ceneri		Charges d'exploitation Total
	Zürich		Bâle		Total		Lausanne		Total		
	Fr.	Berne	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
A. Compte d'exploitation											
<i>Total des charges d'expl.</i>	3 008 498	2 330 653	2 534 899	7 964 400	2 689 995	3 143 745	5 833 740	3 889 160	17 687 300		
<i>Sociétés-membres sans studios</i>	—	—	—	90 350	—	—	—	—	90 350		
<i>Charges d'expl. des studios</i>	3 008 498	2 330 653	2 534 899	7 874 050	2 689 995	3 143 745	5 833 740	3 889 160	17 596 950		
3 <i>Frais du personnel</i>	948 860	1 140 979	949 200	3 039 039	909 930	946 600	1 856 530	966 500	5 862 069		
30/32 Traitements et prest. sociales pr le personnel . .	919 360	1 096 079	909 900	2 925 339	883 330	921 200	1 804 530	928 600	5 658 469		
33 Autres frais de personnel	29 500	44 900	39 300	113 700	26 600	25 400	52 000	37 900	203 600		
4 <i>Frais généraux d'expl.</i>	338 650	488 105	478 400	1 305 155	496 100	560 140	1 056 240	283 950	2 645 345		
40 Frais de la société	14 100	25 000	17 900	57 000	17 300	16 100	33 400	14 500	104 900		
41 Frais administratifs	38 700	49 100	53 600	141 400	63 800	55 740	119 540	42 600	303 540		
42 Frais d'entretien	47 050	69 600	47 250	163 900	72 700	42 900	115 600	31 400	310 900		
43/44 Matériel	114 600	122 200	111 200	348 000	115 600	174 700	290 300	124 700	763 000		
45 Assurances											
46/47 Loyers et intérêts du capital	9 250	8 500	9 200	26 950	12 300	6 800	19 100	5 750	51 800		
48/49 Amortissements	45 900	175 005	101 800	322 705	103 600	163 900	267 500	47 000	637 205		
5 <i>Frais directs de programme</i>	69 050	38 700	137 450	245 200	110 800	100 000	210 800	18 000	474 000		
50 Honoraires et frais (artistes, auteurs)	1 701 888	700 569	1 043 099	3 445 556	1 283 965	1 637 005	2 920 970	2 318 710	8 685 236		
	713 138	578 569	647 599	1 939 306	951 265	789 020	1 740 285	1 264 110	4 943 701		

Budget des studios de radio pour 1957 (suite)

	Beromünster				Sottens			Mte Ceneri Lugano	Charges d'exploitation Total
	Zürich	Berne	Bâle	Total	Lausanne	Genève	Total		
51 Prestations sociales en faveur des collaborateurs et des artistes	10 750	15 500	13 400	39 650	60 400	41 800	102 200	48 800	190 650
52 Autres frais directs de programme	55 000	64 500	63 100	182 600	88 200	123 900	212 100	81 800	476 500
55/56 Orchestre radiophonique	885 000	—	319 000	1 204 000	184 100	682 285	866 385	700 000	2 770 385
57 Chœur radiophonique .	38 000	42 000	—	80 000	—	—	—	224 000	304 000
— <i>Excédent du produit du compte d'exploitation . . .</i> (Report au compte des profits et pertes)	19 100	1 000	64 200	84 300	—	—	—	320 000	404 300
<i>Produit d'expl. (total) . .</i>	3 008 498	2 330 653	2 534 899	7 964 400	2 689 995	3 143 745	5 833 740	3 889 160	17 687 300
<i>Sociétés-membres sans studios</i>	—	—	—	90 350	—	—	—	—	90 350
<i>Produit d'expl. des studios</i>	3 008 498	2 330 653	2 534 899	7 874 050	2 689 995	3 143 745	5 833 740	3 889 160	17 596 950
600 Taxe de concession; attributions ordinaires .	3 004 398	2 329 653	2 530 699	7 864 750	2 689 995	3 143 745	5 833 740	3 889 160	17 587 650
601 Taxe de concession; attributions supplémen- taires	—	—	—	—	—	—	—	—	—
610 Intérêts sur avoirs en banque	1 500	1 000	—	2 500	—	—	—	—	2 500
611 Loyers	2 600	—	2 640	5 240	—	—	—	—	5 240
620 Recettes provenant de droits d'entrée	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Budget des studios de radio pour 1957 (suite)

	Beromünster				Sottens			Mte Ceneri		Charges d'exploitation Total
	Zürich	Berne	Bâle	Total	Lausanne	Genève	Total	Lugano	Pr.	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
621 Recettes provenant de ventes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
622 Recettes provenant de communications au micro	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
623 Autres produits d'exploitation	—	—	1 560	1 560	—	—	—	—	—	1 560
— <i>Excédent des charges du compte d'exploitation</i> (Report au compte des profits et pertes)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Compte de résultats										
<i>Produits</i>										
<i>Produits extraord. (total)</i>										
700 Intérêts sur titres	41 000	26 000	86 200	153 200	4 000	3 000	7 000	331 550	491 750	
701 Dividendes	400	5 000	—	5 400	—	—	—	1 550	6 950	
702 Gains sur les cours des changes, divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
703 Bénéfices sur ventes d'installations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
710 Prélèvements sur les réserves	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
711 Recettes extraordinaires (contributions)	21 500	20 000	22 000	63 500	3 000	3 000	6 000	—	69 500	

Budget des studios de radio pour 1957 (fin)

	Beromünster				Sottens			Mte Ceneri		Charges d'exploitation Total
	Zurich	Berne	Bâle	Total	Lausanne	Genève	Total	Lugano		
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	
712	—	—	—	—	1 000	—	—	—	—	—
713	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	19 100	1 000	64 200	84 300	—	—	—	320 000	—	404 300
<i>Charges</i>										
720	41 000	26 000	86 200	153 200	4 000	3 000	7 000	331 550	—	491 750
721	—	—	60 000	60 000	—	—	—	—	—	60 000
722	—	—	1 000	1 000	—	—	—	—	—	1 000
723	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
724	26 000	21 000	22 200	69 200	4 000	3 000	7 000	300 550	—	376 750
730	15 000	—	—	15 000	—	—	—	30 000	—	45 000
—	—	5 000	3 000	8 000	—	—	—	1 000	—	9 000
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Télévision

Budget pour le 2^{me} exercice de la période d'expérimentation prolongée
(1^{er} octobre 1956-31 décembre 1957)

	Suisse alémanique	Suisse romande	Charges comm. pour les deux progr.	Total
Compte d'exploitation	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
I. Dépenses d'exploitation	2 228 500	2 063 500	1 308 000	5 600 000
1. Personnel	587 000	569 000	344 000	1 500 000
Traitements (sans collaborateurs aux programmes)	567 000	550 000	333 000	1 450 000
AVS	12 000	11 000	7 000	30 000
Assurance contre les accidents	6 000	6 000	3 500	15 500
Réserve pour augmentations imprévues	2 000	2 000	500	4 500
2. Exploitation	511 000	364 000	125 000	1 000 000
Loyers	98 000	—	15 000	113 000
Assurances véhicules	16 000	11 000	1 500	28 500
Autres assurances	12 000	6 000	14 000	32 000
Taxes PTT (sans location de lignes) ..	50 000	50 000	20 000	120 000
Chauffage	10 000	7 500	2 500	20 000
Nettoyage	10 000	10 000	2 500	22 500
Courant électrique	30 000	13 000	4 000	47 000
Matériel et mobilier de bureau	22 500	22 500	10 000	55 000
Taxes, entretien et exploitation	37 500	37 500	12 000	87 000
Frais de voyages (studio et voiture de reportages)	112 500	94 000	12 500	219 000
Entretien des installations techniques ..	112 500	112 500	31 000	256 000
3. Programme	1 020 500	1 020 500	575 000	2 616 000 ¹
422,5 heures d'émission en direct à Fr. 1 800.—	760 500	760 500	—	1 521 000
260 heures d'émission de film à Fr. 1 000.—	260 000	260 000	—	520 000
97,5 heures d'émission d'actualités à Fr. 6 000.—	—	—	575 000	575 000
4. Autres frais et imprévus	110 000	110 000	264 000	484 000 ¹
Droits d'auteurs	50 000	50 000	—	100 000
Frais de location de lignes	60 000	60 000	40 000	160 000
Assurance épargne du personnel	—	—	134 000	134 000
Réserve à disposition de la direction ..	—	—	90 000	90 000
II. Recettes d'exploitation (octroi de crédits selon arrêté fédéral du 22 juin 1955)	—	—	—	5 600 000
1. Personnel	—	—	—	1 500 000
2. Exploitation	—	—	—	1 000 000
3. Programme	—	—	—	2 500 000
4. Autres frais et imprévus	—	—	—	600 000

¹ Les «autres frais et imprévus» peuvent être réduits de 116 000 francs par rapport au message du 8 mars 1955. Les «frais directs de programme» sont en revanche augmentés du même montant.

3. Compte du service radio PTT

	1956	1955
	Fr.	Fr.
1 <i>Produit</i>	34 411 347.91	26 144 991.32
10 Produit brut des droits de concession radio-réceptrice	33 161 449.40	24 916 861 75
11 Autres droits (droits d'enregistrement, de perception, de concession pour stations radio-émettrices, estampilles bleues)	792 809.62	765 607.26
12 Remboursements de frais par tiers (droits pour le contrôle des installations réceptrices)	297 675.95	284 946.05
13 Recettes administratives (amendes pour violation de la régalie, frais d'instruction, listes d'adresses, vente d'imprimés et de maculature)	159 412.94	177 576.26
2 <i>Charges</i>	34 411 347.91	26 895 417.79
21 <i>Personnel</i>	4 180 753.80	3 671 959.77
211 Traitements, salaires et allocations	3 297 367.40	3 013 117.75
212 Autres charges de personnel (assurances du personnel, restitution de débours, prestations spéciales, uniformes, etc.)	883 386.40	658 842.02
22 <i>Locaux</i>	608 765.69	574 190.25
221 Location, entretien, aménagement	215 065.69	151 190.25
222 Amortissement des bâtiments	393 700.—	423 000.—
23 <i>Installations d'exploitation</i>	3 261 708.19	3 108 494.80
231 Entretien	501 028.36	593 702.61
232 Démolition et transformation	68 392.06	71 351.99
233 Diverses charges d'exploitation	182 931.65	23 079.45
234 Redevance pour utilisation du réseau des lignes du téléphone	237 398.—	146 048.—
235 Courant industriel	581 958.12	604 312.75
236 Amortissement des installations techniques	1 690 000.—	1 670 000.—
24 <i>Transports</i>	182 825.83	142 304.33
241 Matières consommables, véhicules, automobiles, bicyclettes, frais de transport du matériel technique	119 825.83	81 304.33
242 Amortissement des véhicules	63 000.—	61 000.—
25 <i>Charges générales</i>	1 914 506.97	1 547 622.89
251 Papier et impression	106 332.95	119 562.69
252 Taxes postales	175 000.—	175 000.—
253 Diverses charges d'administration (mobilier, matériel de bureau, insertions, etc.)	111 287.56	81 459.86
254 Amortissement du mobilier et des outils	95 000.—	109 000.—
255 Intérêts de capitaux et assurance	219 501.25	163 033.75

3. Comptes du service radio PTT (fin)

	1956	1955
	Fr.	Fr.
256 Part du service radio à diverses charges générales	201 446.21	198 028.59
257 Bonification au service de télédiffusion pour des prestations en faveur du service radio	1 005 939.—	701 538.—
26 Recettes de trafic - Défalcatons	24 262 787.43	17 850 845.75
261 Part de la SSR aux droits de concession radio-réceptrice	20 749 131.80	17 232 347.10
262 Redevance pour droits d'auteurs (9 fr. 50 par concession IIa):		
a) au profit de la Société suisse des auteurs (Suisa)	247 391.—	242 223.—
b) au profit de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, Paris, Comité Genève ..	7 000.—	7 000.—
263 Versement au fonds commun PTT/SSR de déparasitage	50 000.—	50 000.—
264 Versement à la société Pro Radio (part aux droits de concession des concessions d'installateurs) ...	270 000.—	250 000.—
265 Versement à Rediffusion S.A. et Radibus AG (provision pour la perception, de leurs abonnés, des taxes de concession radioréceptrice)	81 843.05	69 275.65
266 Provision pour la radiodiffusion ¹	2 106 995.11	—
267 Couverture du déficit du compte de l'exercice 1955 ¹	750 426.47	—
<i>Résultat</i>	—	750 426.47
<i>Immobilisations des PTT pour le service radio</i>		
Etat des immobilisations au début de l'année ...	43 359 152.53	41 133 879.01
Augmentation	3 468 666.07	2 302 339.62
Diminution	125 310.45	77 066.10
<i>Etat des immobilisations à la fin de l'année</i>	46 702 508.15	43 359 152.53
Etat des amortissements au début de l'année ...	35 436 877.10	33 233 305.40
Charges d'amortissement	2 241 700.—	2 263 000.—
Prélèvement sur le compte d'amortissement ...	124 585.95	59 428.30
Etat des amortissements à la fin de l'année	37 553 991.15	35 436 877.10
<i>Valeur comptable à la fin de l'année</i>	9 148 517.—	7 922 275.43
Immeubles	2 129 800.48	1 994 559.83
Installations d'exploitation	6 463 821.77	5 457 420.92
Biens meubles	554 394.75	468 794.68
Participations	500.—	1 500.—
<i>Réserve :</i>		
Compte de provision pour la radiodiffusion ¹	2 106 995.11	—

¹ Selon arrêté du Conseil fédéral du 13 septembre 1955

Statistiques des programmes

A. Suisse - 1. Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromunster pendant l'exercice 1956

Genre des émissions	Sottens		Monte Ceneri		Beromunster	
	heures	%	heures	%	heures	%
Emissions de musique sérieuse						
Opéras, oratorios	133,45	3,22	163,50	4,21	226,55	5,01
Musique symphonique	495,35	11,93	351,35	9,04	363,00	8,01
Musique de chambre	155,37	3,75	54,18	1,40	207,55	4,59
Musique récréative	104,12	2,51	90,50	2,33	246,45	5,45
Soli vocaux et instrumentaux	197,19	4,75	138,44	3,57	278,33	6,15
Chœurs	57,54	1,39	34,53	0,90	54,25	1,20
Emissions de musique légère						
Opérettes	38,05	0,92	44,21	1,14	75,05	1,66
Musique de chambre	17,47	0,43	27,06	0,70	18,30	0,41
Musique récréative	527,56	12,70	360,36	9,27	774,35	17,09
Musique de danse	224,40	5,41	382,05	9,82	119,45	2,64
Soli vocaux et instrumentaux	84,02	2,02	340,30	8,75	153,35	3,39
Chœurs	30,51	0,74	11,05	0,28	64,50	1,43
Emissions mixtes						
Emissions musico-littéraires	51,24	1,24	113,58	2,93	52,00	1,15
Emissions de variétés	298,05	7,17	155,12	3,99	97,10	2,14
Emissions parlées						
Radiothéâtre, jeux et suites radio- phoniques	342,20	8,24	522,43	13,44	250,40	5,53
Emissions littéraires	133,11	3,20	88,10	2,27	123,15	2,72
Conférences, causeries	240,43	5,79	284,59	7,33	402,20	8,88
Emissions d'actualités						
Comptes rendus, reportages	497,19	11,97	310,35	7,99	265,15	5,85
Service des informations	142,25	3,43	148,10	3,81	210,50	4,65
Propagande d'intérêt public	30,43	0,74	43,39	1,12	85,46	1,89
Emissions spéciales						
Emissions radioscolaires	46,05	1,11	18,31	0,48	59,35	1,31
Emissions religieuses	151,27	3,64	43,27	1,12	79,50	1,76
Emissions agricoles	12,29	0,30	26,51	0,69	30,05	0,66
Heure de la femme	25,12	0,61	22,55	0,59	85,25	1,89
Heure des adolescents et des enfants	68,12	1,64	41,38	1,07	92,40	2,05
Emissions pour les Romanches	—	—	—	—	25,20	0,56
Emissions en langues étrangères ...	—	—	6,46	0,17	16,40	0,37
Culture physique	19,05	0,46	52,00	1,34	32,40	0,72
Signaux sonores (y compris l'horloge parlante, les cloches du pays, etc.)..	28,43	0,69	9,38	0,25	38,05	0,84
Totaux	4155,06	100	3889,05	100	4531,29	100

2. Les programmes des émetteurs de Sottens, de Monte Ceneri et de Beromunster de 1951 à 1956

en heures

Genre des émissions	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Emissions musicales						
Opéras, oratorios	452	514	597	561	453	525
Opérettes	111	137	152	172	169	158
Musique symphonique	787	801	899	982	1 154	1 210
Musique de chambre	475	458	532	550	517	481
Musique récréative	1 854	1 871	1 719	1 913	1 865	2 105
Musique de danse	556	595	580	554	774	727
Soli vocaux et instrumentaux	1 398	1 418	1 362	1 232	1 095	1 193
Chœurs	228	257	264	262	235	254
Emissions mixtes						
Emissions musico-littéraires	192	205	200	174	211	217
Emissions de variétés	477	481	474	509	553	550
Emissions parlées						
Radiothéâtre, jeux et suites radio- phoniques	1 008	1 010	1 069	1 080	1 118	1 116
Emissions littéraires	214	243	230	271	321	345
Conférences, causeries	756	836	932	926	895	928
Emissions d'actualités						
Comptes rendus, reportages	784	796	817	903	949	1 073
Service des informations	470	477	481	485	474	501
Propagande d'intérêt public	137	170	173	184	175	160
Emissions spéciales						
Emissions radioscolaires	122	124	134	121	129	124
Emissions religieuses	235	239	254	263	257	275
Emissions agricoles	66	58	58	59	65	69
Heure de la femme	133	129	137	138	129	134
Heure des adolescents et des enfants	214	180	181	184	196	203
Emissions pour les Romanches	15	16	22	23	23	25
Emissions en langues étrangères	34	23	23	18	17	23
Culture physique	106	143	142	145	139	104
Signaux sonores (y compris l'hor- loge parlante, les cloches du pays, etc.)	104	107	109	118	95	76
Totaux	10 928	11 288	11 541	11 827	12 008	12 576

B. Etranger - I. Relais et transmissions de 1956

Pays	Emissions musicales relayées de l'étranger		Emissions musicales transmises à l'étranger		Emissions parlées relayées de l'étranger		Emissions parlées transmises à l'étranger	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
Allemagne (République fédérale)	7	15,44	17	29,46	50	17,43	65	23,15
Allemagne (République démocratique)	—	—	4	8,37	—	—	5	1,20
Argentine	—	—	—	—	6	1,00	—	—
Autriche	9	18,36	6	12,09	78	20,38	7	1,44
Belgique	3	4,10	4	5,58	28	11,32	6	2,12
Bésil	—	—	—	—	—	—	4	7,45
Canada	—	—	—	—	3	0,40	1	0,15
Cité du Vatican	2	3,30	—	—	6	3,40	—	—
Danemark	—	—	—	—	33	9,55	—	—
Egypte	—	—	—	—	31	7,37	—	—
Etats-Unis d'Amérique	—	—	—	—	84	8,29	3	0,45
Finlande	—	—	—	—	2	0,30	1	0,15
France	6	4,52	84	58,32	251	74,32	26	8,42
Grande-Bretagne	2	0,55	6	2,53	63	11,35	11	2,03
Grèce	—	—	—	—	1	0,15	2	0,25
Hongrie	—	—	1	2,00	5	2,29	—	—
Inde	—	—	—	—	1	0,06	—	—
Israël	—	—	—	—	9	2,44	—	—
Italie	4	3,05	2	2,45	213	63,45	10	5,51
Liechtenstein	—	—	—	—	1	0,30	3	0,35
Luxembourg	—	—	1	1,15	1	0,15	—	—
Monaco	—	—	4	6,25	11	5,05	—	—
Norvège	—	—	1	0,50	—	—	—	—
Pays-Bas	1	2,00	1	2,00	—	—	6	3,15
Pologne	—	—	2	3,15	5	1,15	—	—
Roumanie	—	—	1	2,00	—	—	—	—
Suède	—	—	1	1,15	1	0,15	—	—
Tchécoslovaquie	—	—	4	8,12	—	—	1	2,30
Territoire de la Sarre	—	—	1	1,15	2	2,50	—	—
Turquie	—	—	—	—	1	0,27	—	—
Totaux	33	50,52	140	149,07	886	247,47	151	60,52

2. Relais de l'étranger de 1944 à 1956

Année	Emissions musicales		Emissions parlées		Total	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
1944	1	0,50	5	0,50	6	1,40
1945	2	2,22	10	1,57	12	4,19
1946	37	48,59	120	48,56	157	97,55
1947	27	33,11	285	73,21	312	106,32
1948	32	45,56	206	66,02	238	111,58
1949	25	44,21	194	58,10	219	102,31
1950	30	50,58	200	60,11	230	111,09
1951	32	37,01	253	86,07	285	123,08
1952	63	48,04	305	86,20	368	134,24
1953	18	18,30	280	78,43	298	97,13
1954	27	26,34	352	115,25	379	141,59
1955	24	39,52	496	139,49	520	179,41
1956	33	50,52	886	247,47	919	298,39

3. Transmissions à l'étranger de 1944 à 1956 *

Année	Emissions musicales		Emissions parlées		Total	
	Nombre	Heures	Nombre	Heures	Nombre	Heures
1944	2	0,47	9	4,25	11	5,12
1945	6	8,26	47	27,40	53	36,06
1946	63	112,37	147	118,27	210	231,04
1947	389	372,40	145	71,36	534	444,16
1948	404	335,01	354	239,20	758	574,21
1949	397	297,06	126	67,25	523	364,31
1950	309	229,23	154	83,38	463	313,01
1951	272	221,37	244	105,46	516	327,23
1952	159	127,51	173	76,33	332	204,24
1953	161	134,44	328	162,38	489	297,22
1954	132	123,06	2130	1017,45	2262	1140,51
1955	120	93,45	1492	1050,43	1612	1144,28
1956	140	149,07	151	60,52	291	209,59

* Cette statistique ne comprend pas les nombreux enregistrements qui ont été envoyés aux radio-diffusions étrangères.

Statistiques des auditeurs

I. Nombre des auditeurs de 1923 à 1956

Année	Auditeurs au 31 décembre	Augmentation annuelle
1923	980	—
1924	16 964	15 984
1925	33 532	16 568
1926	51 194	17 662
1927	59 066	7 872
1928	70 183	11 117
1929	83 757	13 574
1930	103 808	20 051
1931	150 021	46 213
1932	231 397	81 376
1933	300 051	68 654
1934	356 866	56 815
1935	418 499	61 633
1936	464 332	45 833
1937	504 132	39 800
1938	548 533	44 401
1939	593 360	44 827
1940	634 248	40 888
1941	680 306	46 058
1942	729 231	48 925
1943	779 920	50 689
1944	819 502	39 582
1945	854 639	35 137
1946	890 687	36 048
1947	922 959	32 272
1948	969 606	46 647
1949	1 008 453	38 847
1950	1 036 710	28 257
1951	1 079 304	42 594
1952	1 119 842	40 538
1953	1 158 073	38 231
1954	1 198 757	40 684
1955	1 233 075	34 318
1956	1 267 824	34 749

2. Augmentation du nombre des auditeurs de radiodiffusion au cours de l'exercice 1956

Offices téléphoniques	Total		Augmentation	dont auditeurs par fil *		Augmentation
	au 1. 1. 56	au 31. 12. 56		au 1. 1. 56	au 31. 12. 56	
Bâle	107 644	111 486	3 842	37 168	39 978	2 810
Bellinzona	39 933	41 273	1 340	5 728	6 403	675
Berne	97 433	99 429	1 996	32 487	34 728	2 241
Bienne	76 034	77 766	1 732	16 107	17 789	1 682
Coire	33 723	34 893	1 170	10 540	11 497	957
Fribourg	29 096	29 552	456	1 751	1 884	133
Genève	71 750	73 770	2 020	11 509	13 084	1 575
Lausanne	101 448	103 887	2 439	22 159	23 447	1 288
Lucerne	76 381	78 546	2 165	12 097	13 703	1 606
Neuchâtel	46 298	47 408	1 110	7 970	8 806	836
Oltén	74 407	75 990	1 583	5 662	6 515	853
Rapperswil	43 870	45 033	1 163	4 475	5 042	567
St-Gall	100 367	102 910	2 543	17 870	18 378	508
Sion	23 179	24 741	1 562	3 703	4 379	676
Thoune	34 505	35 489	984	7 064	7 849	785
Winterthour	60 135	61 611	1 476	6 787	7 270	483
Zurich	216 872	224 040	7 168	60 967	65 728	4 761
Totaux	1 233 075	1 267 824	34 749	264 044	286 480	22 436

* Télédiffusion, radio et télédiffusion - Rediffusion, radio et rediffusion

Autorités et organes de la Radiodiffusion suisse

Autorité de concession :

le Conseil fédéral

Autorité de surveillance :

le Département fédéral des postes et des chemins de fer

Concessionnaire :

la Société suisse de radiodiffusion

SOCIÉTÉ SUISSE DE RADIODIFFUSION

(fondée en 1931)

A. ORGANES

1. Assemblée générale

Président :

le président central de la Société suisse de radiodiffusion

Membres :

6 délégués de chacune des sociétés-membres,
4 délégués de chacune des commissions des programmes,
et les membres du comité central.

De plus, avec voix consultative:

le directeur général, le directeur administratif et les directeurs des studios.

2. Comité central

Président central :

- * D^r **Fritz Rothen**, délégué du Conseil d'administration
de Radio-Suisse S. A. Berne

Vice-présidents :

- D^r *Charles Gilliéron*, président de tribunal,
Chargé de cours à l'Université de Lausanne
Fondation romande de Radiodiffusion Villeneuve-
Montreux

- Riccardo Rossi*, avocat, directeur de la Banque nationale
suisse, siège de Lugano
Società cooperativa per la radiodiffusione della
Svizzera italiana Lugano

Autres membres :

- * *Pierre Aragno*, rédacteur syndical Neuchâtel
* *Carl Beck*, conseiller national Sursee
* *Laure Dupraz*, D^r phil., professeur à l'Université de
Fribourg Fribourg
D^r *Erwin Durgjai*, avocat Coire
Cumünanza Radio Rumantsch
D^r *Gottbard Egli*, ancien conseiller d'Etat
Innerschweizerische Radiogesellschaft Lucerne
* *Antoine Favre*, juge fédéral Lausanne
André Guinand, avocat, conseiller national
Fondation des Emissions Radio-Genève Genève
Walter Kasser, ancien inspecteur des écoles
Radiogenossenschaft Bern Spiez
Eugen Knüp, professeur au séminaire de Kreuzlingen
Ostschweizerische Radiogesellschaft Kreuzlingen
* D^r *Hans Oprecht*, conseiller national Zurich
D^r *Willy Spühler*, municipal, conseiller aux Etats
Radiogenossenschaft in Zürich Zurich
Ernst Stambach, directeur de Esta S. A.
Radiogenossenschaft Basel Bâle
* D^r *Edouard Weber*, directeur général des PTT Berne
* *Adolf Wettstein*, ingénieur, directeur de la division TT
de la Direction générale des PTT Berne

- * nommés par le Conseil fédéral

Membres suppléants :

D ^r <i>Max Blumenstein</i> , avocat, président de la Radiogenossenschaft Bern	Berne
* <i>Charles Chappuis</i> , avocat, chef du Service du contentieux et des affaires administratives générales de la Direction générale des PTT	Berne
<i>Benjamin Droz</i> , secrétaire à l'inspectorat des fabriques, membre du comité de la Fondation romande de Radiodiffusion	Lausanne
* <i>Piero Pellegrini</i> , directeur de la « Libera Stampa »	Lugano
<i>Edmond Pingeon</i> , ingénieur, membre du comité de la Fondation des Emissions Radio-Genève	Genève
D ^r <i>Curdin Regi</i> , membre de la Cumünanza Radio Rumantsch	Thalwil ZH
* D ^r <i>Dora Rittmeyer-Iselin</i>	St-Gall
Prof. D ^r <i>Arnold Rothenberger</i> , vice-président de l'Ostschweizerische Radiogesellschaft	Trogen
<i>Luigi Rusca</i> , ingénieur, membre du comité de la Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana	Bellinzone
<i>Albert Salathé</i> , membre du comité de la Radiogenossenschaft Basel	Bâle
D ^r <i>Hermann Stieger</i> , avocat, membre du comité de l'Innerschweizerische Radiogesellschaft	Brunnen
D ^r <i>Ernst Vaterlaus</i> , conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, vice-président de la Radiogenossenschaft in Zürich	Zurich

3. Direction générale

Marcel Bezençon, directeur général

Georges Conus, directeur administratif, remplaçant du directeur général

Paul Borsinger, directeur du Service suisse des ondes courtes

Eduard Haas, directeur du Service suisse de télévision

4. Conférence des directeurs

Cette conférence réunit les directeurs, sous la présidence du directeur général de la SSR.

* nommés par le Conseil fédéral

5. Commissions des programmes

Le directeur général de la SSR préside d'office les commissions des programmes.

Commission des programmes de Sottens

Vice-président :

Maurice Mayor-de Rham, pasteur Morges

Autres membres :

- * *Jean Binet*, compositeur Trélex
- Charles Cornu*, procureur général Genève
- Florian Cosandey*, professeur à l'Université de Lausanne Lausanne
- André Fasel*, président des « Amis de Radio-Genève » Genève
- * *Jean Gabus*, professeur à l'Université, directeur du Musée d'Ethnographie Neuchâtel
- * *Georges Haenni*, professeur de musique Sion
- * *Jeanne Hersch*, D^r phil., professeur à l'Ecole internationale de Genève Genève
- * *Abbé Pierre Kaelin*, maître de chapelle Fribourg
- Philippe Monnier*, directeur de l'Ecole secondaire Tramelan
- Alfred Pelligot*, industriel Genève
- * *Otto Treyvaud*, rédacteur en chef de la « Feuille d'Avis de Lausanne » Lausanne

Membres suppléants :

- Edmond Ganter*, rédacteur en chef du « Courrier de Genève » Genève
- Henri Perrochon*, professeur, président des Ecrivains vaudois Payerne

* nommés par le Conseil fédéral

Commissione programmi Monte Ceneri

Vice-presidente :

Prof. *Francesca Chiesa*, scrittore Cassarate-
Lugano

Membri :

* <i>Rinaldo Bertossa</i> , ispettore scolastico	Roveredo
* <i>Piero Bianconi</i> , professore alle scuole normali cantonali	Minusio
* Dott. <i>Gastone Luwini</i> , giudice del Tribunale d'appello	Lugano
<i>Elmo Patocchi</i> , capo dell'Ufficio cantonale di statistica	Bellinzona
* Dott. <i>Adriana Ramelli</i> , direttrice Biblioteca cantonale	Lugano
Avv. <i>Giovanni Battista Rusca</i> , sindaco di Locarno	Locarno
Maestro <i>Mario Vicari</i>	Lugano

Membro supplente :

Carlo Bonalini, amministratore postale pensionato Roveredo

Programmkommission Beromünster

Vizepräsident :

* Dr. *Ernst Laur*, Leiter des Schweizer Heimatwerkes Zürich

Weitere Mitglieder :

Dr. <i>Fritz Blaser</i> , Rektor der Zentralschweizerischen Verkehrsschule	Luzern
Dr. <i>Alex Decurtins</i> , Professor an der Kantonsschule	Chur
* <i>Röbert F. Denzler</i> , Kapellmeister	Zürich
* <i>Adolf Fux</i> , Gemeindepräsident	Visp
<i>Marcel Hägin</i> , Radiotechniker	Basel
<i>Max Heitz</i> , Professor an der Kantonsschule	St. Gallen
* <i>Albert Jenny</i> , Musikdirektor	Luzern
Fürsprecher <i>Max Kaufmann</i>	Bern
<i>Job. Friedrich Keller</i> , Notar	Langnau i. E.
Dr. <i>Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar	Zug
* <i>Walter Kräuchi</i> , Redaktor des „Volk“	Olten
* Dr. <i>Christian Lorez</i> , Professor an der Kantonsschule	Chur
* Dr. <i>Josef Meier</i> , Generalsekretär des Schweiz. Katholischen Volksvereins	Luzern
* <i>Hans Neumann</i> , Sekretär der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale	Bern
Dr. <i>Jon Pult</i> , Professor an der Kantonsschule	Chur
* <i>Hermann Rüfenacht</i> , Oberlehrer, Zentralpräsident des ARBUS	Bern

* nommés par le Conseil fédéral

* Dr. <i>Hedwig Schubel</i> , Rechtsanwalt	Schaffhausen
* <i>Agnes von Segesser</i> , Schriftstellerin	Luzern
Dr. <i>Georg Thürer</i> , Professor an der Handelshochschule St. Gallen	Teufen
<i>Ernst Tobler</i> , Redaktor der «NZZ»	Zürich
* <i>Willy Waldmeyer</i> , Dipl. Ing., Präsident des Schweizerischen Radiohörerverbandes	Zürich
Dr. <i>Hermann Weilenmann</i> , Vorsteher der Volkshoch- schule	Zürich
<i>Hans Wiesner</i> , Lehrer	Zeglingen BL

Ersatzmitglieder :

Dr. <i>Gian Caduff</i> , Kantonsbibliothekar	Chur
<i>Eugen Hagen</i> , Mitglied des Zentralvorstandes des ARBUS	Zürich
Dr. <i>Otto Kaiser</i> , Chemiker	Dornach SO
Dr. <i>Karl Neff</i> , Professor am Kollegium Schwyz	Schwyz
Dr. <i>Andri Peer</i> , Professor an der Kantonsschule	Winterthur
<i>Gerda Stocker-Meyer</i> , Journalistin	Bern

Commission des programmes de Schwarzenbourg

Vice-président :

Dr <i>Guido Calgari</i> , professeur à l'Ecole polytechnique fédérale	Zurich
--	--------

Autres membres :

* <i>Alice Briod</i> , licenciée en droit	Berne
<i>Armin Moser</i> , directeur du tourisme	St-Gall
<i>Bruno Murali</i> , secrétaire adjoint à la Centrale d'éduca- tion ouvrière	Berne
<i>René Payot</i> , directeur du « Journal de Genève »	Genève
* <i>Roger Pochon</i> , directeur de « La Liberté »	Fribourg
* Prof. Dr <i>Max Weber</i> , conseiller national	Wabern BE
* Dr <i>Hans-Peter Zschokke</i> , président de la Commission des Suisses à l'étranger de la NSH	Bâle

Membres suppléants :

* <i>Felicina Colombo</i> , directrice du Lycée de Locarno	Locarno
<i>Jeanne Eder-Schwyzler</i> , Dr ès sciences	Zurich
<i>Jean Peitrequin</i> , syndic de Lausanne	Lausanne
* Dr <i>Eduard Schütz</i> , directeur du tourisme	Lucerne
* nommés par le Conseil fédéral	

Commission des programmes de la télévision

Vice-président :

D^r *Emil Klöti*, ancien conseiller aux Etats Zurich

Autres membres :

Max Allenspach, professeur à l'Ecole cantonale de Zurich Zurich
D^r *Guido Calgari*, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale Zurich
Hélène Guinand-Cartier Genève
Abbé Jacques Haas Lausanne
Max Heitz, professeur à l'Ecole cantonale de St-Gall St-Gall
Paul-Henri Jaccard, directeur de l'Association des intérêts de Lausanne Lausanne
Erina Marfurt-Pagani Lucerne
D^r *Hugo Mauerhofer*, chef du secrétariat de la Chambre suisse du cinéma Berne
Bruno Murali, secrétaire adjoint à la Centrale d'éducation ouvrière Berne
Hermann Rüfenacht, instituteur, président central de l'ARBUS Berne
Rudolf Stickerberger, rédacteur en chef des «Luzerner Neueste Nachrichten» Lucerne
Ernst Tobler, rédacteur à la «Nouvelle Gazette de Zurich» Zurich
Henri de Ziegler, professeur à l'Université de Genève Genève

Membres suppléants :

Reto R. Bezgola, professeur à l'Université de Zurich Zurich
René Dasen, secrétaire de l'Association cinématographique suisse romande Lausanne
Hans Ulrich Hug, secrétaire de l'Union suisse du film Berne
D^r *Josef Senn*, secrétaire adjoint à l'Association populaire catholique suisse Lucerne

6. Vérificateurs des comptes

Membres :

Alois Baumann, chef de section à la Direction générale des PTT Berne
D^r *Paul Meyer*, expert-comptable La Chaux-de-Fonds
Walter Weber, caissier cantonal Zoug

Membres suppléants :

Willy Amez-Droz, chef de service au Département de l'intérieur Sion
Fritz Sauser, chef de la division des finances de la Direction générale des PTT Berne
Walter Zindel, contrôleur des finances communales Lucerne

B. MEMBRES

Fondation romande de Radiodiffusion, siège et studio à Lausanne

Radiogenossenschaft in Zürich, siège et studio à Zurich

Fondation des Emissions Radio-Genève, siège et studio à Genève

Radiogenossenschaft Bern, siège et studio à Berne

Radiogenossenschaft Basel, siège et studio à Bâle

Ostschweizerische Radiogesellschaft, siège à St-Gall

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana, siège et studio à Lugano

Innerschweizerische Radiogesellschaft, siège à Lucerne

Cumünanza Radio Rumantsch, siège à Coire

Fondation romande de Radiodiffusion

(fondée en 1923)

Président :

Charles Gilliéron, président de tribunal, Villeneuve-
Chargé de cours à l'Université de Lausanne Montreux

Vice-présidents :

Willy Amez-Droz, chef de service au Département de l'intérieur Sion
Jules Perrenoud, instituteur Fontenais JB

Membre d'honneur :

Alfred Lambelet, ancien chef de service à la ville de Lausanne Lausanne

Autres membres :

René Andina, ancien directeur des télégraphes et téléphones du 1^{er} arrondissement Lausanne
Antoine Borel, ancien conseiller d'Etat Marin NE
Jean Borel, professeur Neuchâtel
Oscar de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, ancien conseiller d'Etat Sion
Benjamin Droz, secrétaire à l'Inspectorat des fabriques Lausanne
Joseph Imhoff, officier d'état civil Moutier JB
Marc Inaebnit, industriel Le Locle
Francis Lombriser, professeur au Conservatoire Fribourg
Maurice Mayor-de Rahm, pasteur Morges
D^r Virgile Moine, conseiller d'Etat Liebfeld BE
Ernest Moudon Grandson
Paul Mudry, municipal Sion
Pierre Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes Lausanne
Jean Peitrequin, syndic de la ville de Lausanne Lausanne
Jean Piccand, organiste de St-Nicolas Fribourg
Roger Pochon, directeur de «La Liberté» Fribourg

Directeur: Jean-Pierre Méroz

Remplaçant : Paul Vallotton

Radiogenossenschaft in Zürich

(gegründet 1924)

Präsident :

Prof. Dr. **Franz Tank**, Eidg. Techn. Hochschule Zürich

Vizepräsident :

Regierungsrat Dr. *Ernst Vaterlaus*, Ständerat Zürich

Mitglieder :

Otto Aenisbänslin, Präsident des Radio- und Fernseh-
Clubs Zürich, Vertreter des Schweizer Radiohörer-
Verbandes Zürich

Dr. *Andrea Bezgola*, Regierungsrat Chur

Hans Eggenberger, Direktor der Telion AG Zürich

Prof. Dr. *Walter Guyan*, Direktor des Museums Aller-
heiligen Schaffhausen

Eugen Hagen, Mitglied des Zentralvorstandes des
ARBUS Zürich

Felix Huonder, Zentralsekretär Zürich

Ernst Kaeser, alt Kreistelegraphendirektor Zürich

Dr. *Hans Koch*, Stadtbibliothekar Zug

Hedwig Leuenberger-Köhli Zürich

Hanni Pestalozzi, Betriebsberaterin Wil SG

Dr. *Hans Pestalozzi*, Rechtsanwalt Zürich

Ernst Ryf, Direktor der Schweiz. Propagandazentrale Zürich

Stadtrat Dr. *Willy Spühler*, Ständerat Zürich

Ernst Tobler, Redaktor der „NZZ“ Zürich

Dr. phil. und Dr. h. c. *Hermann Weilenmann*, Direktor
der Volkshochschule des Kantons Zürich Zürich

Direktor: Dr. Jakob Job (bis 31. 12. 1956)

Stellvertreter : Hans Bänninger

Fondation des Emissions Radio-Genève
(fondée en 1925)

Présidents d'honneur :

<i>Edmond Privat</i> , professeur à l'Université	Neuchâtel
<i>André Guinand</i> , avocat, conseiller national	Genève

Président :

Charles Cornu, procureur général	Genève
----------------------------------	--------

Membres :

<i>Alfred Borel</i> , avocat, conseiller d'Etat	Genève
<i>Rinaldo Borsa</i> , fonctionnaire à l'ONU	Genève
<i>Jacques Brocher</i> , ingénieur	Genève
<i>Jean Brolliet</i> , régisseur	Genève
<i>Paul Charvoz</i> , ingénieur	Genève
<i>Albert Dussoix</i> , conseiller administratif	Genève
<i>Jean Dutoit</i> , avocat, conseiller d'Etat	Genève
<i>André Fasel</i> , secrétaire à la Société générale de surveillance	Genève
<i>Edouard Fischer</i> , industriel	Genève
<i>Théodore Foëx</i> , instituteur	Genève
<i>Edmond Ganter</i> , journaliste	Genève
<i>Pierre Glasson</i> , conseiller d'Etat	Fribourg
<i>Pierre Guinand</i> , avocat, conseiller municipal	Genève
<i>Fritz Jöhr</i> , directeur des téléphones	Genève
<i>Jean LeComte</i> , fonctionnaire à l'Organisation mondiale de la santé	Genève
<i>Victor Maerky</i> , administrateur	Genève
<i>Paul Martinet</i> , directeur adjoint de l'OCST	Zurich
<i>Marcel Nicole</i> , directeur des Intérêts de Genève	Genève
<i>Marius Noul</i> , conseiller administratif	Genève
<i>Alfred Pelligot</i> , industriel	Genève
<i>Edmond Pingeon</i> , ingénieur	Genève
<i>Pierre Pittard</i> , secrétaire général des Services industriels, conseiller administratif	Genève
<i>Albert Pulver</i> , agent de change	Genève
<i>Paul-R. Rosset</i> , professeur à l'Université	Neuchâtel
<i>Eric Sandoz</i> , avocat	Genève
<i>Edouard Steinmann</i> , régisseur	Genève
<i>Jean Treina</i> , conseiller d'Etat	Genève
<i>Roger Träsch</i> , technicien	Genève

Directeur : René Dovaz, D^r ès sc. math.

Remplaçant : René Schenker

Radiogenossenschaft Bern
(gegründet 1925)

Präsident :

Dr. Max Blumenstein, Fürsprecher Bern

Vizepräsident :

Albert Feller, Direktor der Polygraphischen Gesellschaft Laupen

Weitere Mitglieder :

Karl Anthamatten, Staatsrat	Visp
Edouard Baumgartner, Stadtpräsident	Biel
Peter Bratschi, Schriftsteller	Bern
Dr. Urs Dietschi, Nationalrat und Regierungsrat	Solothurn
Adolf Furrer, Nationalrat, Gemeindeammann	Grenchen
Rudolf Gnägi, Regierungsrat	Bern
Robert Grimm, Nationalrat	Bern
Dr. Fritz Grütter, Nationalrat und Gemeinderat	Bern
Walter Kasser, alt Schulinspektor	Spiez
Fürsprecher Max Kaufmann, Präsident der Bernischen Musikgesellschaft	Bern
Job. Friedrich Keller, Notar	Langnau
Robert Kubn, alt Gemeinderat	Bern
Fürsprecher Hans Lauterburg, Chef des Radio-Nachrichtendienstes der Schweiz. Depeschengatur	Bern
Ludwig von Moos, Ständerat	Sachseln
Rosa Neuenschwander, Berufsberaterin	Bern
Adolf Rémy, Chefredaktor	Freiburg
Hermann Rüfenacht, Oberlehrer, Präsident des ARBUS	Bern
Prof. Dr. Werner von Steiger, Fürsprecher	Bern
Gerda Stocker-Meyer, Journalistin	Bern

Direktor: Dr. Kurt Schenker

Stellvertreter: Max Bolliger

Radiogenossenschaft Basel

(gegründet 1926)

Präsident :

Dr. **Willie Joerin**, Direktor der Allg. Kohlenhandels AG Basel

Vizepräsident :

Ernst Stammbach, Direktor der Esta AG Basel

Weitere Mitglieder :

<i>Maria Aebersold-Hufschmid</i>	Binningen BL
Dr. <i>Ernst Boerlin</i> , Nationalrat und Regierungsrat	Liestal
<i>Lukas Bürgin</i> , Präsident der Kreisgruppe Basel des Verbandes schweizerischer Radiofachgeschäfte	Basel
Dr. <i>Jakob Dürrwang</i> , Direktor der Allg. Gewerbeschule Basel	Basel
Dr. <i>Gottbard Egli</i> , alt Regierungsrat	Luzern
Dr. <i>Hermann Hauswirth</i> , Direktor der Schweizer Mustermesse	Basel
Dr. <i>Otto Kaiser</i> , Chemiker	Dornach SO
<i>Gerhard Mennen</i> , Ingenieur, Vertreter des Radioclubs Basel	Basel
<i>Friedrich Merz</i> , Radiofachmann	Basel
<i>Josef Müller</i> , Regierungsrat	Flüelen
<i>Paula Peter-Wenzinger</i>	Basel
Prof. Dr. <i>Adolf Portmann</i> , Vorsteher der Zoologischen Anstalt der Universität Basel	Basel
<i>Albert Salathé</i> , Präsident der Sektion Basel des ARBUS	Basel
Dr. <i>Karl Sartorius</i> , Verlagsdirektor der „Basler Nachrichten“	Basel
<i>Ernst Schwarz</i> , Regierungsrat	Aarau
Prof. Dr. <i>Hans Peter Tschudi</i> , Regierungsrat	Basel
† <i>Hans Werenfels</i> , Direktor der Aktienbrauerei Basel	Basel
<i>Jacques Wolf</i> , dipl. Elektroingenieur	Basel
Dr. <i>Peter Zschokke</i> , Regierungsrat	Basel

Direktor: Dr. Fritz Ernst

Stellvertreter : Dr. *Paul Meyer-Gutzwiller*

Ostschweizerische Radiogesellschaft

(gegründet 1930)

Präsident :

Eugen Knuip, Seminarlehrer Kreuzlingen

Vizepräsident :

Prof. Dr. *Arnold Rothenberger* Trogen

Weitere Mitglieder :

<i>Walter Clavadetscher</i> , Regierungsrat	St. Gallen
<i>Emil Ebnetter</i> , Kaufmann	Appenzell
<i>Fritz Fischer-Jenny</i>	Glarus
Dr. <i>Hermann Grosser</i> , Ratsschreiber	Appenzell
<i>Herbert Mädler</i> , Telephondirektor	St. Gallen
<i>Armin Moser</i> , Verkehrsdirektor	St. Gallen
Dr. <i>Waltber Müller</i> , Musikdirektor	St. Gallen
<i>Karl Nüesch</i> , Postverwalter	Landquart
Dr. <i>Ernst Reiber</i> , Regierungsrat	Frauenfeld
<i>Karl Schlaginbaufen</i> , Stadtrat	St. Gallen
<i>Erwin Schwendinger</i> , Regierungsrat	Herisau
Dr. <i>Fritz Stucki</i> , Regierungsrat	Netstal
Dr. <i>Arno Theus</i> , Ständerat	Chur

Programmstelle in St. Gallen :

<i>Armin Moser</i> , Verkehrsdirektor (Obmann)	St. Gallen
Prof. <i>Max Heitz</i>	St. Gallen
Prof. Dr. <i>Georg Thürer</i>	Teufen

Programmleiter :

Dino Larese Amriswil

Società cooperativa per la radiodiffusione nella Svizzera italiana
(fondata 1930)

Presidente :

On. **Giulio Canevascini**, consigliere di Stato Lugano-Besso

Vice-presidente :

Avv. *Riccardo Rossi*, direttore della Banca Nazionale
Svizzera, sede di Lugano Lugano

Membri :

Avv. *Cherubino Darani* Bellinzona
On. Avv. *Brenno Galli*, consigliere di Stato Lugano
Avv. *G. B. Nicola* Roveredo
Avv. *G. B. Rusca*, sindaco Locarno
Ing. *Luigi Rusca* Bellinzona

Segretario :

Dott. *Piero Bonzanigo* Bellinzona

Direttore : Dott. Stelio Molo

Sostituto : Arnoldo Bernasconi

Innerschweizerische Radiogesellschaft
(gegründet 1946)

Präsident :

Dr. *Gotthard Egli*, alt Ständerat und Regierungsrat Luzern

Vizepräsident :

Dr. *Emil Steimer*, Regierungsrat Zug

Weitere Mitglieder :

<i>Eduard Achermann</i> , Kaufmann	Buochs
<i>Emil Allemann</i> , Abteilungschef GWL	Luzern
<i>Julian Dillier</i> , Kanzleisekretär	Kerns
<i>Paul Fröblich</i> , Stadtrat	Luzern
Dr. <i>Josef H. Hess</i> , Erziehungsratspräsident	Engelberg
<i>Rudolf Huber</i> , alt Landammann	Altdorf
Dr. <i>Willy Keller</i> , Staatsarchivar	Schwyz
Dr. <i>Hans Koch</i> , Stadtbibliothekar	Zug
<i>Paul Kopp</i> , Stadtpräsident	Luzern
Dr. <i>Konrad Krieger</i> , Departementssekretär	Luzern
<i>Josef von Matt</i> , Buchhändler	Stans
<i>Josef Müller</i> , Regierungsrat	Flüelen
Dr. <i>Josef Odermatt</i> , Landammann	Buochs
Dr. <i>Hermann Stieger</i> , Rechtsanwalt	Brunnen
<i>Albert Zwimpfer</i> , Lehrer	Willisau

Geschäftsführer :

Dr. *Konrad Krieger* Luzern

Cumünanza Radio Rumantsch

(fundada 1946)

Parsura d'onur :

dr. *Robert Ganzoni*, vegl cussglier guvernativ Schlarigna

Parsura :

Tista Murk, bibliotecar Cuoirà

Vice-parsura :

Stefan Loringett, parsura da la Lia Rumantscha Cuoirà

Commembers :

<i>Cristian Badraun</i> , directur dal telefon	Cuoirà
dr. <i>Andrea Bezzola</i> , cussglier guvernativ	Cuoirà
dr. <i>Gian Caduff</i> , bibliotecar chantunal	Cuoirà
dr. <i>Augustin Cabannes</i> , cussglier guvernativ	Cuoirà
<i>G. Bistgaun Capaul</i> , vegl cussglier guvernativ	Lumbrein
dr. <i>Giusep Condrau</i> , cussglier naziunal	Mustér
<i>Gian Coray</i> , president cumünal	Samedan
dr. <i>Ervin Durgiai</i> , advocat	Cuoirà
dr. <i>Gieri Ragaz</i> , advocat	Andeer
<i>Men Rauch</i> , redactor dal «Fögl Ladin»	Scuol
<i>Töna Schmid</i> , inspectur da scoula	Sent
dr. <i>Stefan Sonder</i> , güdisch d'inquisiziun	Cuoirà
dr. <i>Arno Theus</i> , cussglier da stadis	Cuoirà
<i>Gion Peder Thöny</i> , magister	Alvagni
dr. <i>Giusep Vieli</i> , cussglier da stadis	Cuoirà

ADRESSES

<i>Direction générale de la SSR</i>	Berne, Neuengass-Passage 2 Case postale Transit Téléphone (031) 2 59 55 Adr. télégr.: Radif
<i>Service suisse des ondes courtes</i>	Berne, Neuengasse 23 Case postale Transit Téléphone (031) 3 08 86
<i>Studio de Lausanne</i>	Maison de la Radio, La Sallaz Téléphone (021) 21 71 11
<i>Studio de Zurich</i>	Brunnenhofstrasse 20 Case postale Zurich 42 Téléphone (051) 26 17 20
<i>Studio de Genève</i>	Boulevard Carl-Vogt 66 Téléphone (022) 25 43 00
<i>Studio de Berne</i>	Schwarztorstrasse 21 Téléphone (031) 5 44 22
<i>Studio de Bâle</i>	Novarastrasse 2 Téléphone (061) 34 58 40
<i>Studio de Lugano</i>	Campo Marzio Téléphone (091) 2 10 15
<i>Service suisse de télévision</i>	Zurich, Alderstrasse 49 Case postale Zurich 22 Téléphone (051) 34 15 13
	Genève, rue de Lausanne 112 Téléphone (022) 32 91 95

